

Commune de Paimpont
- Ille-et-Vilaine - Bretagne

ETUDE
DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL ET
PAYSAGER

10 novembre 2018



Les communes du Patrimoine
Rural de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon
CS 46938
35069 Rennes cedex

Le Label



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » tient compte de l'existence d'un patrimoine architectural et paysager permettant de comprendre le pays et ses habitants.

Pour cela ce bâti ancien doit être représentatif de l'habitat d'époques, de fonctions et de techniques différentes, en état d'origine ou proche de cet état, et dont l'évolution n'a pas gommé les particularismes.

Le présent rapport d'étude a pour objet l'analyse détaillée du patrimoine architectural et paysager de la commune de Paimpont.

Il est établi dans le but d'apprécier et de préserver la qualité de ce patrimoine.

Attribution du label à la commune de Paimpont

• Phase du repérage

Le repérage est la 1^{ère} phase d'attribution du label. Deux journées de travail sur la commune ont permis d'appréhender l'opportunité de la candidature : observation, sur l'ensemble du bourg et des villages, de la qualité du patrimoine bâti et paysager selon les critères du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ».

Deux journées de repérage du patrimoine architectural et paysager ont été organisées :

Le 15 février 2018

- En présence de M. Alain Lefeuvre, maire, Didier Guérin (1^{er} adjoint en charge de l'environnement, de la voirie et du matériel), Mme Marie-Françoise Chevillon (2^e adjointe, déléguée au CCAS, aux finances et à la communication), M. Patrick Haupas (3^e adjoint, chargé des équipements publics, des bâtiments, du patrimoine et du camping) et Mme Bénédicte Harostéguy, secrétaire générale de mairie ;
- Avec les membres du comité technique : M. Sébastien Marie, adjoint de Plounéour-Ménez (CPRB), Mme Karin gaudin, architecte-conseil CAU 35, Mme Judith Tanguy, Service régional de l'inventaire du patrimoine culturel, Mme Charline Rochais, Tiez Breiz, Mme Claire Lucas, Cités d'art Bretagne, M. Jean Christophe Nicolle, CDT 35 et Mme Laurence Marquet CPRB.

Le 22 février 2018

- En présence de M. Alain Lefeuvre, maire, Didier Guérin (1^{er} adjoint en charge de l'environnement, de la voirie et du matériel), Mme Marie-Françoise Chevillon (2^e adjointe, déléguée au CCAS, aux finances et à la communication), Patrick Haupas (3^e adjoint, chargé des équipements publics, des bâtiments, du patrimoine et du camping) et Mme Bénédicte Harostéguy, secrétaire générale de mairie.
- Avec les membres du comité technique : M. Jean Christophe Nicolle, CDT 35 et Mme Laurence Marquet CPRB

Suite au repérage, le Comité technique a mis un avis favorable à la poursuite de l'attribution du label à la commune de Paimpont, le 20 mars 2018. Cet avis a été validé par le Conseil d'administration de l'association le 14 avril 2018.

• Phase de l'étude

La réalisation d'une étude comprend un recensement détaillé, qualitatif et quantitatif, du patrimoine architectural. Celle-ci permet de préciser le nombre de villages retenus et de se déterminer sur l'attribution du label. Quatre journées de terrain auront été nécessaires : les 11, 18, 19 juillet et 1er août 2018.

• Attribution du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne »

Les membres du Comité Technique et Scientifique du Label, réuni le 18 septembre 2018, ont pris connaissance de l'analyse détaillée du patrimoine de la commune. A l'issue de cette présentation, le comité a émis un avis favorable à l'unanimité pour l'attribution du label "Communes du patrimoine rural de Bretagne".

Cet avis a été validé par le Conseil d'Administration le 10 novembre 2018. La remise du label a été officialisée le 10 novembre 2018.

La commune de Paimpont

Localisation

Structures de développement

. **Département :**

Ile-et-Vilaine

. **Communauté de communes :**

Brocéliande communauté
(8 communes)

. **Office de tourisme :**

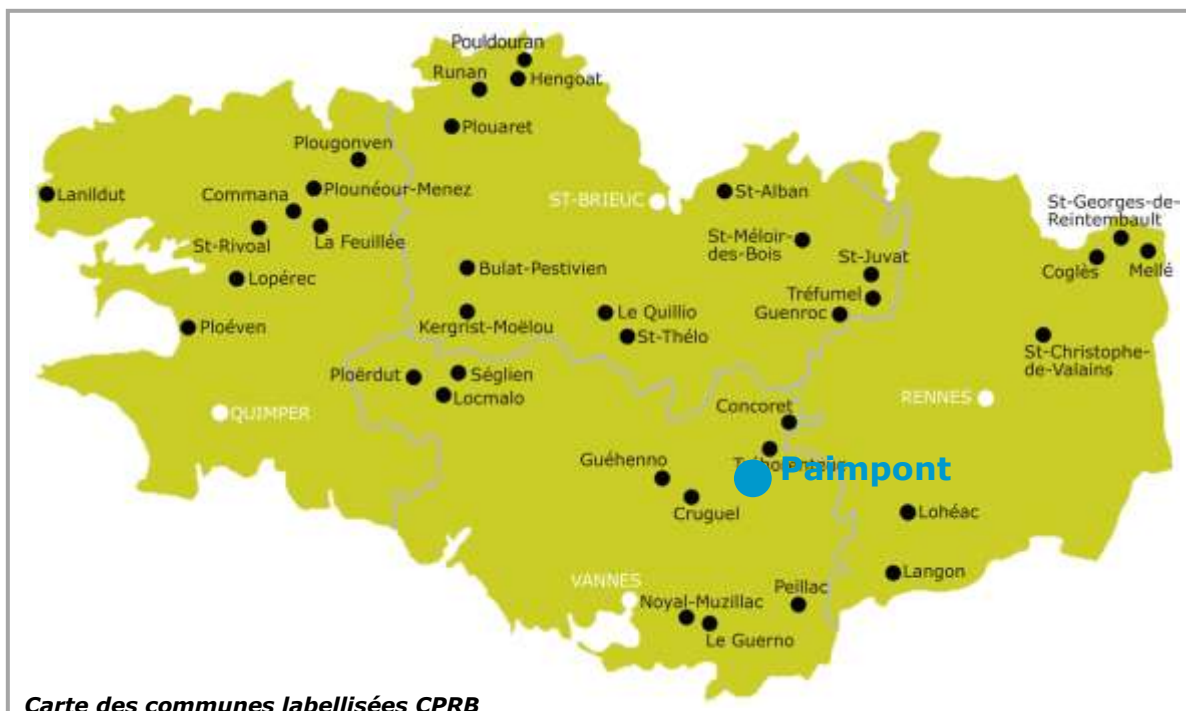
Paimpont

. **Destination touristique :**

Brocéliande

. **Outils de développement territorial :**

OPAH



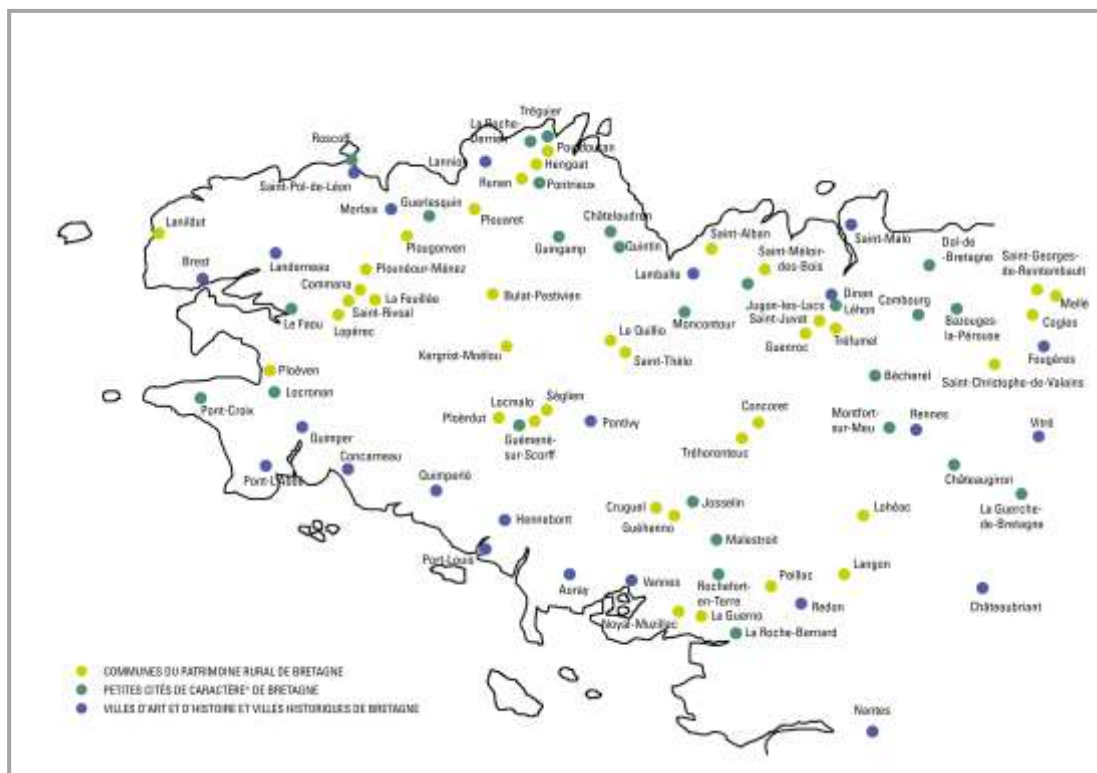
Carte des communes labellisées CPRB

Carte des labels patrimoniaux « Patrimoines de Bretagne »:

. **Communes du Patrimoine Rural de Bretagne**

. **Petites Cités de Caractère**

. **Villes d'art et d'Histoire- Villes Historiques**



Géographique

Les villes les plus proches :

- Rennes: 40 km ;
- Vannes à 70 km.

Communes voisines et labels patrimoniaux :

- **CPRB :**

Concoret, Tréhourentec et Cruguel,
Guéhenno

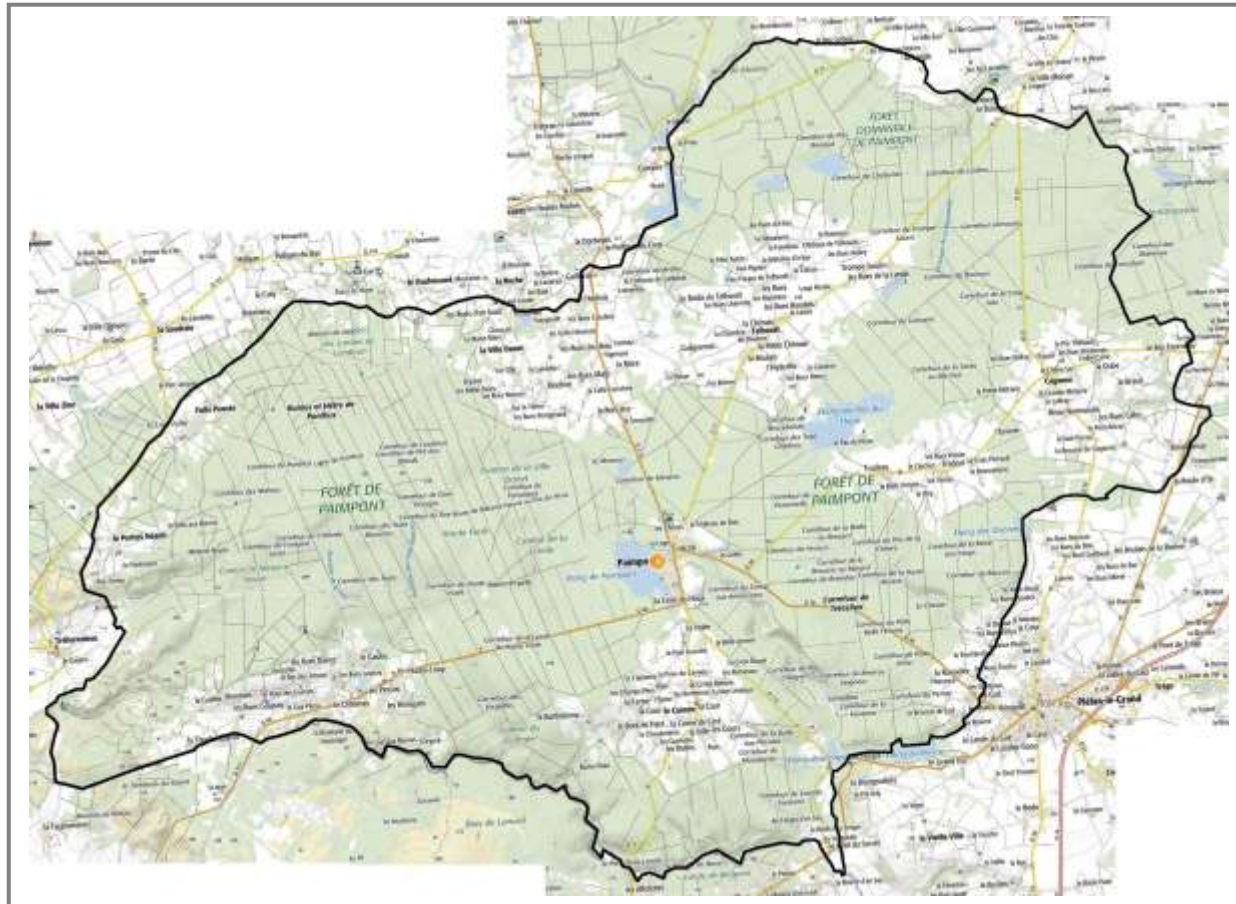
- **PCC :**

Monfort-sur-Meu, Josselin et
Malestroit

- **VAH-VH :**

Rennes et Vannes

Paimpont



Nord

Superficie :

11024 ha dont 7000ha de forêt

Population :

1708 habitants

Activité :

- . Tourisme
- . Sylviculture (exploitation forestière)
- . Agriculture
- . Artisanat

Commerces :

- . Activité dynamique (restaurants, cafés, traiteur, boulangerie, épicerie, superette,...)
- . Produits locaux (cafés, ...)

Services :

- . Ecole primaire
- . EHPAD
- . Foyer pour personnes handicapées
- . Agence postale communale

Document d'urbanisme :

- . Plan Local d'Urbanisme

Monuments historiques :

- . Abbaye, classée MH (périmètre : 3/4 du bourg)
- . Site des forges, inscrit MH

Site naturel classé ou inscrit :

- . Néant

Un mot d'Histoire

. Reflet architectural de l'histoire de Paimpont : le patrimoine religieux, l'abbaye de Paimpont



Une occupation ancienne du territoire avec des traces archéologiques qui ont révélées, une présence humaine qui remonterait à la période du néolithique ainsi qu'à l'époque romaine.

Vers 645 après J-C, le roi Judicaël de Domnonée fonde un prieuré, dédié à Notre-dame et sous la règle bénédictine, dépendant de l'abbaye de saint-Méen au cœur du massif forestier.

Suite aux invasions normandes du 8^{ème} siècle, il ne reste rien de ce prieuré.



Au 13^{ème} siècle, l'abbaye est reconstruite, prend son indépendance et abrite des moines de la règle de Saint-Augustin. Elle devient un lieu de pouvoir temporel avec la création de foires, l'exercice de la justice, et organise un pèlerinage autour de Notre Dame de Paimpont qui va perdurer jusqu'à la Révolution Française. De même, les moines prennent part à l'activité économique en autorisant les défrichements de la forêt, en érigeant des fermes, en construisant des moulins, des forges « grossières » ...

Mais au 14^{ème} siècle, viennent la Guerre de 100 ans et celle de la succession du duché de Bretagne qui laissent l'abbaye en état de ruine.

Au 15^{ème} siècle, l'abbé Olivier Guiho donne l'ordre de remettre en état l'abbaye (1407-1452).

De nouveau, un conflit au 16^{ème} siècle, la guerre de la ligue, vient entraver la vie de l'abbaye.



Une renaissance de l'abbaye au 17^{ème} siècle : c'est un renouveau dans l'ordre de l'abbaye suite à un laisser-aller des moines et une période de grands travaux (construction du grand logis conventionnel qui abrite 20 moines). L'ensemble de l'abbaye est composé alors de l'église, cloître, manoir, colombier, dépendances, jardin, cour et verger. Plus un bâtiment d'hôtellerie avec une porte monumentale relié à l'abbaye par une allée pavée.

Au 18^{ème} siècle, l'abbaye et ses moines vivent dans l'opulence avec un relâchement de la règle. Ce sont plus des gestionnaires de biens matériels.

L'année 1790 marque la fin de l'abbaye et de son ordre. Les moines quittent les lieux sauf 5 assermentés dont un curé constitutionnel.



Au 19^{ème} siècle, en état d'abandon, le cloître et l'ancien monastère disparaissent. Le grand logis du 17^{ème} siècle, intact, accueille le presbytère, la mairie, et l'école des garçons. Des travaux conservatoires sont entrepris.



. Reflet architectural de l'histoire de Paimpont : le patrimoine lié à la forêt de Paimpont

. L'histoire de la forêt

La forêt du massif armoricain est habitée et exploitée aux temps des gaulois. Mais cette exploitation est rythmée par des temps de conflits où elle reprend ses droits aux heures sombres des diverses guerres et invasions.

Puis des défrichements sont entrepris par les moines de l'abbaye. La forêt se morcelle.



Sous l'Ancien Régime, le massif, appelé Brécilien, est le plus étendu de Bretagne. Il est parsemé de clairières où s'installe la population. Ces terres appartiennent aux seigneurs de Lohéac et Monfort. En contrepartie des défrichements les habitants bénéficient de droits d'usages de la forêt, propriété du seigneur. Un document « la charte des usements » de 1467 est signé au château de Comper. Ce sont des droits de pâturage, à la litière, de ramage, de bois mort et bois de clôture, établis avec des limites et avec tout de même une contrepartie financière reversée à l'évêque de Saint-Malo (résidence à Saint-Malo de Beignon), les abbés de Montfort et Paimpont, les prieurs locaux,...

Puis le Duc de Trémoille, seigneur de Monfort et Brécilien veut vendre sa forêt. Elle est ainsi vendue en plusieurs fois entre 1630 et 1653 et autorisant la création de forges métallurgiques (voir ci-dessous). Mais l'entente entre l'activité des forges et les habitants sur les usages de la forêt est difficile.



Avec la mise en place des forges, le paysage de la forêt évolue : création d'étangs pour l'énergie hydraulique, exploitation du bois pour le charbon comme combustible pour les fourneaux.

Au 19^{ème} siècle, un nouvel acquéreur de la forêt, la famille Levesque, des industriels et armateurs, pour près de 7000 hectares, veut créer un grand domaine familial et marquer sa réussite sociale.

La forêt en 1875 : le massif est divisé en 12 parties d'environ 500 hectares, placé sous l'autorité de dix postes de gardes forestiers et du garde général, d'où la construction de maisons forestières.



Une organisation de la forêt s'établit: ouvertures de lignes, des fossés creusés, panneaux indicateurs aux carrefours principaux. Ce domaine forestier des Levesque devient outre un lieu d'activité métallurgique avec les forges mais également un domaine de chasse où sont érigées de belles demeures dites « châteaux ».

. Le patrimoine industriel : Les forges



C'est le duc de La Trémoille qui obtint en 1633 l'autorisation de créer une forge, au sein du plus grand massif forestier proche de Rennes. Le minerai de fer, de l'hématite rouge, est extrait à proximité du site choisi. Le réseau hydraulique est aménagé entre les différents étangs et ruisseaux pour obtenir l'énergie nécessaire aux différents soufflets et marteaux de cette première usine métallurgique qui portera le nom de **forges de Brécilien**, Brécilien étant l'ancien nom de la seigneurie locale.



En 1653, les forges sont vendues à Jacques de Farcy et à François d'Andigné après leur acquisition d'un fief de Brécilien. Le charbon de bois est produit directement dans la forêt auprès des nombreux charbonniers travaillant pour les forges. Le site industriel comprend alors un haut fourneau et une affinerie de minerai. La digue de l'étang fournit l'énergie hydraulique nécessaire à la fabrication d'ustensiles agricoles et domestiques en fonte et en fer (tôles, marmites, poêles, clous, plaques de cheminées...).

Ce sont les plus importantes forges à bois de Bretagne dès le 18^{ème} siècle et fonctionneront jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. Leurs implantations est lié à la proximité d'un gisement de minerai de fer extrait à ciel ouvert, d'un réseau hydrographique important et d'approvisionnement aisé en charbon de bois produit sur place.



Grâce au développement de certains progrès techniques, la production augmente. Elle est alors de 500 tonnes de fonte et de 360 tonnes de fer. Les commandes résultant de la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique contribuent à la prospérité des forges. Le site, outre la construction de laminoirs à tôle, s'enrichit de la construction du logis du Maître de forges et des habitations ouvrières. En 1796, près de 230 personnes y travaillent : jusqu'à 100 ouvriers sur place (métallurgistes, charretiers et ouvriers) et jusqu'à 130 en forêt (bûcherons et charbonniers, mineurs, gardes forestiers).



En 1841, les forges sont vendues à M. Formont. En 1855, une banque parisienne devient propriétaire des forges et de la forêt. Le 19^{ème} siècle est le siècle de la modernisation du site industriel. Un deuxième haut fourneau à bois est construit près du premier et le grand laminoir est équipé de fours de puddlage. Le milieu du siècle voit l'apogée de la production des forges de Paimpont. En 1853, la production de fonte est de 2 750 tonnes et celle de fer de 1 800 tonnes. De 250 à 400 ouvriers y travaillent et outre la fabrication agricole locale, les forges fournissent l'arsenal de Brest, l'arsenal d'artillerie de Rennes ainsi que les rails de chemin de fer pour les lignes de raccordements de la région. En 1856, le site industriel se compose de deux hauts fourneaux au bois, de cinq feux d'affinerie et de six fours à puddler. Plus de 40 000 stères de bois sont nécessaires chaque année pour alimenter la fabrication du charbon de bois.

La concurrence étrangère, le manque de compétitivité et la mévente des productions mettront fin à cet « âge d'or ». Les deux hauts fourneaux s'arrêtent une première fois en 1866, pour reprendre en 1870 avec l'effort de guerre, puis s'arrêtent définitivement en 1884.

En 1873, Louis Auguste Levesque, fils de Louis-Hyacinthe Levesque, rachète l'usine. C'est un de ses descendants qui est actuellement le propriétaire du site.



L'extraction du minerai local s'étant arrêtée avec l'extinction des hauts fourneaux, la fonte et le fer sont achetés à l'extérieur.

Les forges de Paimpont deviennent uniquement une usine de construction métallurgique qui réalise des outils agricoles, des chaudières et des équipements divers pour les besoins régionaux. Elles n'emploient plus désormais que quelques dizaines d'ouvriers. Cette activité prend fin définitivement en 1954.



Zoom : les recensements

Au recensement de l'an II (1793), la commune compte 3647 habitants. L'activité des forges permis de faire graviter autour d'elle nombre de métiers ce qui explique le nombre d'habitants. Mais dès 1850, la démographie chute suite au premier arrêt des forges. L'agriculture ne permet pas encore d'apporter une activité de remplacement et cumulé aux droits restreints sur l'usage de la forêt, nombreux sont les habitants de Paimpont quittant les clairières.

Zoom : la physionomie du bourg et son ambiance en 1846.

L'abbé Brune nous donne une description des lieux dans son cours d'archéologie de 1846 :

On entre dans l'ancienne abbaye par son vieux portail de pierre pourvu d'un bénitier, à côté se trouve l'hôtellerie où l'on recevait les étrangers. De ce portail, l'antique chemin pavé conduit toujours à travers l'enclos jusqu'à l'église Notre-Dame. L'aspect de cette abbaye et de ses dépendances a quelque chose de grave et de solennel tout à la fois. L'étang qui baigne ses murailles, la forêt de Brécilien dont les immenses contours l'environnent, son isolement au milieu de terres, de landes et de bois : son vaste enclos dont les portes ne se ferment plus et dont les murs noircis par le temps s'écroulent de plus en plus chaque hiver, son jardin trop grand pour être soigneusement cultivé. [...] Le très ancien monastère et le vieux cloître n'existent plus, le grand logis bâti au 17^{ème} siècle est encore intact : c'est la demeure des prêtres de la paroisse, c'est aussi la mairie et la salle d'école des garçons [...] : quant au manoir abbatial, c'est une maison insignifiante du 18^{ème} siècle qui sert de demeure aux religieuses qui tiennent l'école des filles [...] un ensemble de grandeur et d'abaissement, d'opulence et de misère, de vie et de mort : tout cela excite l'intérêt et la curiosité mais cause aussi à l'âme une impression de mélancolie et de tristesse. BRUNE, abbé Marie-Joseph, Résumé du cours d'archéologie professé au Séminaire de Rennes, suivi de notices historiques et descriptives sur les principaux monuments religieux du diocèse, Vatar et Jausions, 1846,

Zoom : les activités dans la campagne

Les habitants de Paimpont trouvaient certes du travail aux forges et dans ses activités parallèles (charbonniers, carriers, miniers, charretiers, Mais d'autres activités en lien ou non ont été reconnues.

La toile : le blanchiment de fil et de toiles était une activité exercée dans le village-clairière du Cannée entre lesdites forges et le bourg et aussi à Folle Pensée. Dans des prés ou parcelles de petite taille entourées de haies, appelés *parcs*, étaient exposées à la lumière et au soleil de grandes pièces de toile. Cette activité s'est éteinte au 19^{ème} siècle avec la concurrence des procédés chimiques. Extrait des archives : «*Le village du Cannée est tellement populeux qu'il serait difficile de commettre un vol semblable en plein jour sans être aperçu.*» Déposition Gentilhomme, 1837, tribunal correctionnel de Montfort.

Les cloutiers : lié au fer provenant des forges. A la fin du 18^{ème} siècle, les forges produisaient directement les clous sur place. Mais au 19^{ème} siècle, cette activité de clouterie investie certains villages des alentours et des communes voisines. A Paimpont en 1813, il existait une vingtaine de clouteries. Et 150 cloutiers au milieu du 19^{ème} siècle. Mais l'histoire de cette activité et de leurs acteurs est très mal connue.

Des tanneries : au Gué, deux tanneries utilisaient l'écorce des chênes issu de l'exploitation de la forêt.

Et d'autres métiers liés à la forêt : scieurs de longs, cageotiers, sabotiers, charbonniers, ...

Zoom : Tourisme et légendes

Avec le courant du romantisme du 19^{ème} siècle, la forêt de Paimpont devient la forêt de Brocéliande habitée des légendes, des romans de la Table Ronde et de la légende arthurienne apparus (au 12^{ème} siècle avec les romans courtois et de la chevalerie). Avec le développement du tourisme, la Bretagne intérieure se limite bien à ce site. Un tourisme qui se développe de plus en plus et nécessite des infrastructures pas toujours adéquate pour recevoir le visiteur et pose le souci de faire co-habiter ces différents usagers de la forêt dans le respect de chacun et du site.

Le paysage de Paimpont

• Carte géologique



• Le sous-sol

Les matériaux extraits du sol ont influencé l'occupation de l'espace, le développement économique, le bâti rural (roche pour les murs,...). Le territoire repose sur un sous-sol composé de schiste pourpre (en périphérie nord, ouest et sud), du grès (au centre et en périphérie est). Le minerai de fer se trouve notamment dans ce grès. Ces richesses ont permis l'exploitation de carrières de pierre pour la construction et du minerai pour les forges.

• Le relief

L'altitude de Paimpont varie de 0 m à 258 m (secteur de Haute Forêt) et est l'un des points le plus haut du département d'Ille-et-Vilaine.

• L'eau

Ce territoire est un grand réservoir d'eau. Cette présence de l'eau a été primordiale pour le développement économique et architectural de Paimpont. Cette ressource a été utilisée pour créer de l'énergie grâce aux moulins pour l'activité des forges et ses activités associées (fenderie).

La rivière l'Aff sert de limite sud entre Paimpont et Beignon.

De nombreux cours d'eau alimentent des étangs qui ont été construits pour l'activité des forges. Parmi les grands étangs : étang de Paimpont ou de l'abbaye de 50 ha ; Etang du Pas du Houx de 75 ha qui fut alimenté par une "vidange" (fossé creusé vers les forges). D'autres plus petits : étang de Chatenay et étang de Beauvais ; Etang de la Fenderie (autrefois il alimentait un atelier de fenderie des forges puis une scierie); Etang des forges ; Etang bleu est une ancienne mine remplie en eau.

Dès 1963, une station de pompage est construite à l'étang Bleu pour alimenter treize communes. Une usine d'embouteillage a été implantée à proximité du bourg vers 2002.

• Réseau hydrographique



Etang de l'Abbaye ou Paimpont



Etang de Chatenay



Etang des Forges



Affleurement de schiste - Folle Pensée

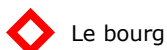


Etang de la Fenderie



Etang du Pas du Houx

Vue aérienne de Paimpont

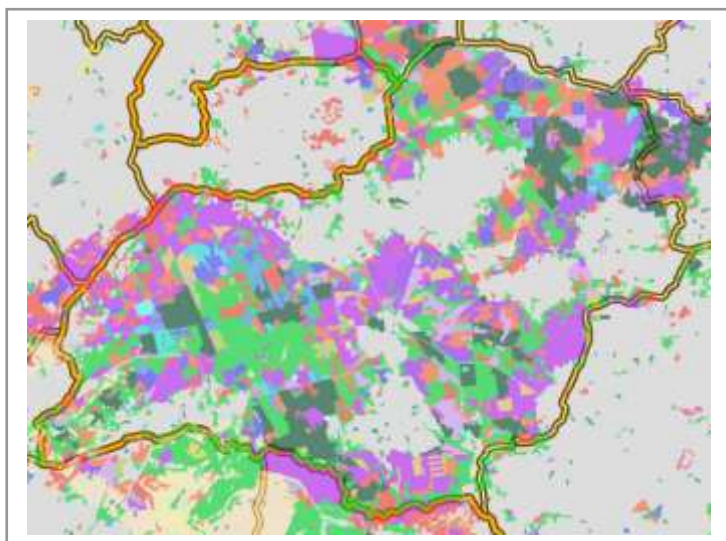


Le bourg



• Répartition de l'étendue de la forêt et des parcelles agricoles

- Futaie de conifères
- Mélange feuillus et taillis
- Futaie de feuillus
- Parcelles agricoles



Types de paysage

Divers paysages et milieux naturels se dégagent sur la commune de Paimpont, lié à la nature du sous-sol. Plusieurs types de paysages sont observés, avec des implications sur les types de milieux, les activités économiques et l'occupation du sol :

• La forêt :

Sur les 11000 ha de superficie de la commune, 7000 ha sont couverts de forêt. Principalement : des feuillus avec chênes et hêtres au cœur du massif accompagné d'arbustes et de fougères ; le long des ruisseaux des feuillus de aulnaie saussaie (taillis de bouleaux, saules,...) et en périphérie vers les zones transitoires, des landes (à l'ouest vers Tréhorenteuc) et des pinèdes (la moitié des boisements).

La forêt est répartie entre la basse forêt (à l'est) et la haute forêt (ligne séparatrice : la route des forges à Concoret).

Les exploitations de la forêt

La forêt fut exploitée au 15ème siècle pour les besoins de la ville de Rennes. Placée sous la juridiction royale, de la « maîtrise des eaux et forêts ». Une autre exploitation est l'alimentation des hauts fourneaux en charbon de bois au 17ème et 18ème siècles. Quelques arbres de premier choix ont été affectés à la marine.

Avec la Révolution Française et l'abolition des privilèges s'engage une reprise des défrichements à la suite du partage des boisements communaux. Le sol ne régénère alors plus la forêt.

La forêt appartient à quelques propriétaires pour l'entretien, l'exploitation et la chasse.

Seule 10%, dans la partie nord est, est domaniale et gérée par l'office nationale des forêts ;

Elle fut le lieu d'exercices de nombreux métiers dont les **charbonniers** qui travaillaient et vivaient dans la forêt. En 1856, cinquante charbonniers produisaient du charbon à Paimpont. Entre 1946 et 1956, les derniers charbonniers - les trois frères Guégan - cessèrent successivement leur activité. En 1978, les frères Guégan font une fouée de démonstration (cinq cordes de bois contre 20 à 25 ordinairement) pour faire connaître cette technique au public. En juillet 1979, c'est aux Forges qu'eut lieu une reconstitution par les anciens employés de la société Edet qui avait cessé son activité en 1954.

Le site du chêne des Hindrés est mis en valeur avec des panneaux explicatifs sur la fabrication du charbon avec les fouées et l'habitat.



• Répartition des parcelles agricoles



Parcelles agricoles



Forêt



Bocage et prairie - Folle Pensée



Bocage et prairie -



Terre agricole et forêt au loin - La Ruisselée



Bocage et prairie - Le Bas Fourneau



Terre agricole entourée de la forêt



Prairie et forêt au loin - Beauvais

• Landes



Le Gué aux Moines

• Milieu humide / tourbière



Etang du Pas du Houx



Zone humide à Telhouët

Types de paysage

• Les clairières :

Ces défrichements médiévaux de la forêt, en « ellipses bocagères », correspondent à la zone d'implantation de l'habitat et de l'activité agricole.

Ces clairières sont chacune nommée : La Ville Danet, Coganne, Telhouët, Le Canné, Beauvais, Le Pertuis-Néanti. Ces gros villages, découpés en lieux-dits, possédaient pour certains, une chapelle, une école, des commerces.

Avant l'urbanisation du bourg au cours du 20^{ème} siècle, ce fut la campagne qui fut fortement habitée au détriment du bourg, quasiment inexistant.

Mais pour autant, l'agriculture s'est peu développée face à l'emprise de la forêt et aux droits coutumiers appliqués par les propriétaires de la forêt.

Le 20^{ème} siècle voit la modernisation des techniques agricoles et une modification du paysage. Seule la clairière de Telhouët, en 1970, a été remembrée avec un important regroupement de parcelles pour avoir un bocage ouvert.

• Milieux humides

Les zones humides se situent principalement dans la basse forêt à proximité des étangs et dans les vallées avec une végétation spécifique.

• Les tourbières

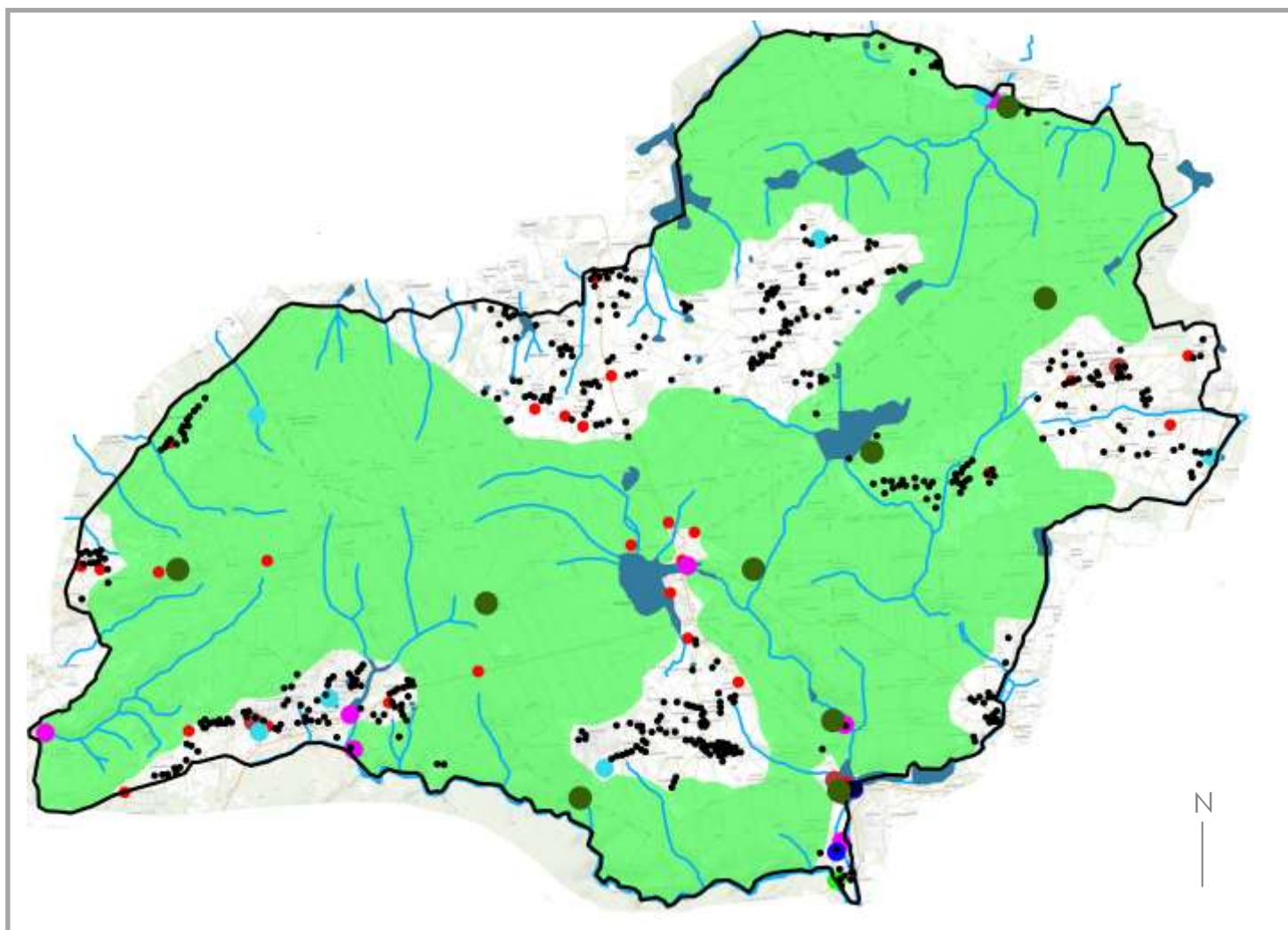
Le secteur comprend trois des vingt-deux sites de tourbières du département : la tourbière de queue d'étang de l'étang du Pas-du-Houx est d'intérêt national ; La tourbière de Vaubossard-Lambrun et la tourbière de queue d'étang de l'étang de l'Abbaye d'intérêt régional.

• Landes Lambrun

Situées dans la partie nord ouest de la commune, les landes se développent sur les hauteurs des zones schisteuses en périphérie du massif et à mi-pente sur des prairies couverte de bruyère, avec des bouleaux et pins.

Source Paimpont en Brocéliande, Ealet et Larcher (voir bibliographie)

Le paysage aménagé



Légende

- Routes départementales principales
- Routes départementales secondaires
- Route communale
- Chemin (p. 18)
- Forêt
- Cours d'eau
- Etang
- Croix
- Chapelle
- Fontaine/Lavoir
- Forges
- Pont
- Moulin
- Maison de garde forestier
- Habitat

• Croix



Croix
Judaël

Croix Lucas

Croix
Neuve

Croix - Les
Forges

Croix
Judaël



Gaillarde

Le Bourg

Riochon

Croix Jallu

• Chapelles



Saint-Jacques - Coganne



Saint Mathurin - Beauvais



Saint-Eloi - Les Forges



Saint-Eloi - Les Forges



La Grotte

Le paysage aménagé

Le paysage de Paimpont possède des monuments reflétant les croyances religieuses et/ou profanes.

• Croix de chemins, de missions :

27 croix seraient recensées sur le territoire. Voir le recensement détaillé sur le site du service de l'inventaire Bretagne: www.patrimoine-bretagne.bzh

Les plus anciennes :

La croix Judaël : de type palis, la croix est débitée dans une lame de schiste pourpre, près du bourg avec une croix latine gravée à l'intersection des bras de la croix.

La Croix Lucas : taillée dans une lame de schiste pourpre, elle s'apparente à un ensemble d'ouvrages de type "palis" concentrés en limite des départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. La simplicité formelle et l'absence de décor rendent cependant toute datation malaisée.

La croix Neuve : Croix de type archaïsant, construite en 1780. Inscription : 1780 ANIO [coeur]
Les autres croix, plus récentes, sont en schiste, granit, fer, bois ou béton. De grandes missions ont eut lieu à partir de 1914 et surtout entre les deux guerres. La croix de Gaillarde est de 1933 et d'autres ont continué d'être installées ou restaurées.

• Chapelles :

Sous l'ancien régime, la paroisse comptait 7 frairies, vingt villages et 17 chapelles.

Jusqu'en 1950, 3 chapelles étaient encore desservies.

- Chapelle Saint-Mathurin (publique) à Beauvais accompagnée de sa fontaine et lavoir.

Cette chapelle frairienne est peut-être du 18ème siècle, remaniée au 19e siècle. Paul Banéat y mentionne une ancienne cloche timbrée du sceau de l'abbaye de Paimpont avec l'inscription : " St Eventus. Bet. Marie Panis Pontis ".

- Chapelle Saint Jacques-le-Mineur et Sainte Anne (Publique) à Coganne. Une chapelle frairienne fondée en 1620 (porte la date). Inscriptions concernant les commanditaires relevées sur l'oeuvre dont : "1620 IHS, ME IACQ (UES) SAULNIER S (IEUR) DE VILLEAUBRY GREFFIER DE BRECILLIEN ET PLELAN, MARIE A HONORABLE FEMME JEAN (N) E GUYON ONT FAIT BASTIR AU PROPRE DE LUY ET FONDE CETTE CHAPELLE 1620 LAS D (ECEMBRE)".

- Chapelles Saint Eloi (privées) aux Forges l'une date du 17ème siècle, probablement du premier établissement des forges, et l'autre est construite en 1877 [Date portée sur une ardoise au faîte du toit de la nef] pour accueillir l'ensemble de la communauté industrielle au 19ème siècle.

Les autres chapelles connues mais disparues sont Saint Jean à Gaillarde, l'ancienne chapelle Sainte Anne de l'ancien cimetière, celle de Hucheloup transformé en logis, Saint Marc et Notre Dame de la Concorde à Isaugouët, Saint Mathurin près de Barenton, Saint Samson à Telhouët transformé en habitation et à Saint-Barthélemy.

• La grotte :

Un terrain marécageux au nord de l'étang de Paimpont a été aménagé pour recevoir une grotte recueillant une statue de la vierge. Un pèlerinage est mis en place dès 1872 et la grotte est construite en 1884.

• Fontaines/ Lavoirs



Telhouët



Fontaine - St-Barthélémy



Lavoir - St Barthélémy



Fontaine - Les Ruiseaux



Fontaine dorée - Beauvais



Beauvais



Fontaine Barenton
- Folle Pensée

• Ponts



Pont du Secret



Pont du Secret



Pont-digue - La Fenderie

• Moulins à eau



Vallée et moulin du
Chatenay



Forges d'en Bas

• Quai



Etang du Pas du Houx

Le paysage aménagé

D'autres éléments viennent composer le paysage selon les besoins de l'homme :

• Fontaines de dévotion associées à un lavoir

Présence d'un lavoir ou fontaine dans chaque village (clairière)

- Fontaine de Barenton
- Fontaine de Jouvence
- Fontaine de la chapelle de Saint Mathurin à Beauvais
- Fontaine des âniers à Le Cannée
- Fontaine lavoir dorée à Beauvais

Très peu de puits ont été recensés. Ce sont ces fontaines lavoirs qui alimentaient les habitants des villages en eau. Mais aussi pour les travaux ménagers (lessive) et pour les animaux.

L'adduction de l'eau potable démarre en 1957 jusqu'à la fin des années 1970.

• Moulins à vent, à eau

Un moulin à vent était érigé près du Roc Fremu. Il ne reste que peu de traces.

Vu la présence de l'eau et des étangs, de nombreux moulins ont utilisé cette énergie pour faire tourner les roues : Le Gué, La Ruisselée, Rosière, Grand Bois :

Moulins à farine, à tan (Forges Basses de 1850/1855), à papier (la ville Danet au 17^{ème} siècle) et surtout pour alimenter les machines des forges.

Des moulins sont encore visibles : Moulin de l'étang de l'abbaye, de la Marette, du Chatenay, et des Forges d'en bas.

• Ponts

Le passage des cours d'eau est nécessaire pour désenclaver le territoire, un pont enjambe l'Aff au Pont du Secret. Sinon peu de ponts ouverts ont été recensés sur la commune.

• Digue

Ce sont des constructions pour retenir l'eau des étangs dont celles de l'étang de Paimpont dans le bourg et à la Fenderie.

D'autres traces du passé

• Blockhaus

Les traces de la seconde mondiale sont encore visibles dans la forêt dans le secteur de la fenderie. Des blockhaus y figurent recouverts de mousse.

• Le site des Forges



Minerai de fer



La vidange



Reste du mécanisme hydraulique



Hauts fourneaux



Laminoir



Maison du propriétaire

Maison du garde général et chapelle



Ecurie Remise

Remise à voitures



Maisons d'ouvriers

Bureaux
Maison du maître



Le paysage aménagé

• Les forges " L'usine à fer "

Le minerai de fer et les ressources énergétiques constituées par la forêt et son hydrographie ont orienté l'évolution du territoire vers l'activité de production de fer avec les forges.

L'activité autour du fer est présente dans la forêt dès l'âge de fer (-800 av JC au 1er siècle av JC) et à l'époque gallo romaine avec la présence de fours.

L'archéologie a permis d'avancer la présence de bas fourneau à Paimpont et de sites production de fer du 13ème au 14ème siècle, puis une communauté de forgerons au 16ème siècle.

Puis la naissance des forges en 1660 :

Trois exigences : une ressource en bois (pour le charbon comme combustible), présence de minerai et de l'eau en abondance. Une partie de la forêt est acquise par pour y implanter des forges;

Avec le haut fourneau, l'échelle de production change. Le minerai devient de la fonte ou du fer. Une énergie hydraulique est nécessaire pour activer les mécanisme des forges. L'eau des étangs actionne les roues des moulins et des canaux (biefs) sont creusés.

Une modernisation du site est effectuée au 19ème siècle avec la construction la construction de deux nouveaux hauts fourneaux en 1832 et 1842.

Le minerai est extrait dans des mines locales autour des forges.

A la Gelée, une vidange ou un fossé creux est encore visible. Cette canalisation part de l'étang du Pas du Houx, longe le bord de la minière et va se jeter dans la vallée de la Moutte. Elle servait au lavage du minerai.

Très ancienne, la production de fer et de ses dérivés à partir de ce minerai s'est finalement éteinte vers la fin du 19ème siècle.

En association avec ce site principal : le site de la fenderie (four) et des forges d'en Bas (forges et moulin).

Descriptif

Ce site comprend de nombreux bâtiments aux destinations variées et spécifiques:

Liés au travail des forges : les fourneaux, le laminoir,...

Les habitations : pour le maître des forges, le propriétaire, les ouvriers,...

Bâtiments à vocations différentes : la cantine, les chapelles, les écuries, le chenil,...

Valorisation du site

Au village des forges, le temps s'est suspendu à la fin du 19ème siècle. Les forges sont aujourd'hui en restauration et sont ouvertes à la visite. La salle du laminoir a été restaurée et accueille des cérémonies. Elles sont inscrites monument historique depuis 24 juillet 2001.

• Routes



La Route entre Paimpont et Plélan-Le-Grand



Route au nord ouest



Route entre Paimpont et Plélan-Le Grand en hiver

• Chemins



Chemin forestier



Chemin d'exploitation – Le Ruisseau



Signalétique sur chemins de randonnée – Le bourg

• Arbres



Le Hêtre des voyageurs



Arbre dans un parc



Arbre isolé sur un talus



Haie bocagère d'arbres de haut jet – Folle Pensée



Présence de l'arbre autour de l'étang de Paimpont



Rue du bourg de Paimpont arborée



Abbaye dans son écrin végétal



Arbre majestueux dans le bourg – Rue des forges

Le paysage aménagé

• Les routes

Au 19^{ème} siècle, le désenclavement du bourg passe par la création de chemins de grandes communications et pour les hameaux par celle de chemins vicinaux. Il s'agit d'empierre les voies.

• Les chemins

Les chemins sont ceux dans la forêt, tracés au 19^{ème} siècle, en ligne droite. Ils servaient et servent pour l'entretien de celle-ci et ne sont pas ouverts à la randonnée. Alors que d'autres sont ouverts à la randonnée avec une signalétique.

• Une ligne de chemin de fer

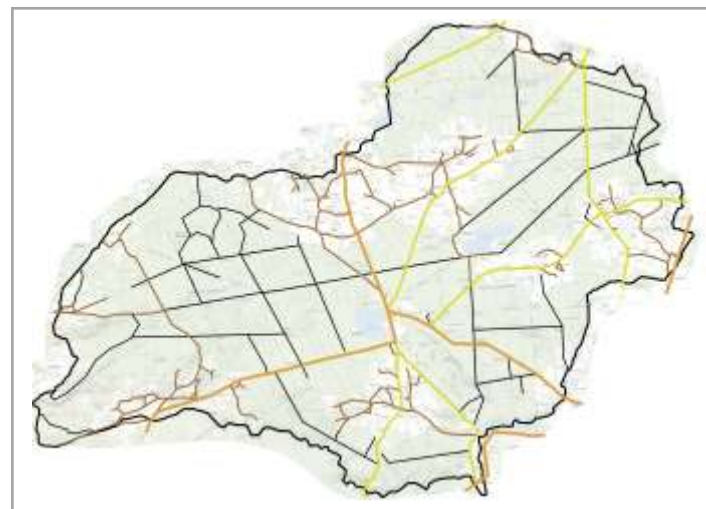
Paimpont s'est trouvé sur le parcours de la ligne Rennes-Guer. Une gare fut construite à la lisière de la forêt, près des forges. Le « Petit Tacot » a permis le désenclavement des habitants et la possibilité d'aller à Rennes mais aussi le début du tourisme et des loisirs avec l'arrivée des premiers touristes par le train.

La ligne Rennes-Plélan est prolongée jusqu'au Guer le 6 juin 1913, avec un arrêt à Paimpont-Les Forges. Elle fermera le 19 avril 1937.

• Les arbres remarquables

Plusieurs arbres majestueux sont présents à Paimpont comme le Hêtre des voyageurs ; Le Hêtre de Ponthus ; Le chêne des Hindrés ou encore dans un autre genre l'arbre d'or.

Et d'autres arbres monumentaux rencontrés dans le bourg et les villages marquent une forte présence, à conserver.



Carte des voies de communication
Légende p. 12

Le bourg de Paimpont

Caractéristiques

• Implantation



Vue aérienne du bourg



Carte IGN

• Implantation du bourg

Le bourg de Paimpont s'est établi sur le bord est de l'étang de Paimpont au cœur de la forêt de paimpont.

• Voies de communication

Les voies de communication desservant le bourg :

- . La RD 38 et RD 40 traverse d'ouest en est le bourg en son centre.
- . La RD 773 traverse le territoire du nord au sud en passant par le bourg.

• Les routes et entrées de bourg



Rue des Forges - Fleurissement en pied de mur et arbre de haut jet



Entrée sud du bourg très arborée



Entrée sud par la RD 733
Par la digue de l'étang de Paimpont

Schéma urbain

Composition et évolution

• Le pôle central

Il n'existe pas d'espace central marqué. L'abbaye et ses bâtiments bordent le côté est de l'étang.

La Place Judicaël, autrefois nommée place de la litière, peut représenter un pôle central.

• Les zones bâties

Le tissu urbain est peu développé et présente une forme particulière.

La Rue du Général de Gaulle présente un bâti en front de rue, aligné, mitoyen et construit sur le même modèle pour le côté nord. Pour le côté sud, le bâti est plus distendu et avec une allure différente. Cette rue part de l'ancien hôtel des pèlerins avec son porche pour se terminer face à la place Judicaël.

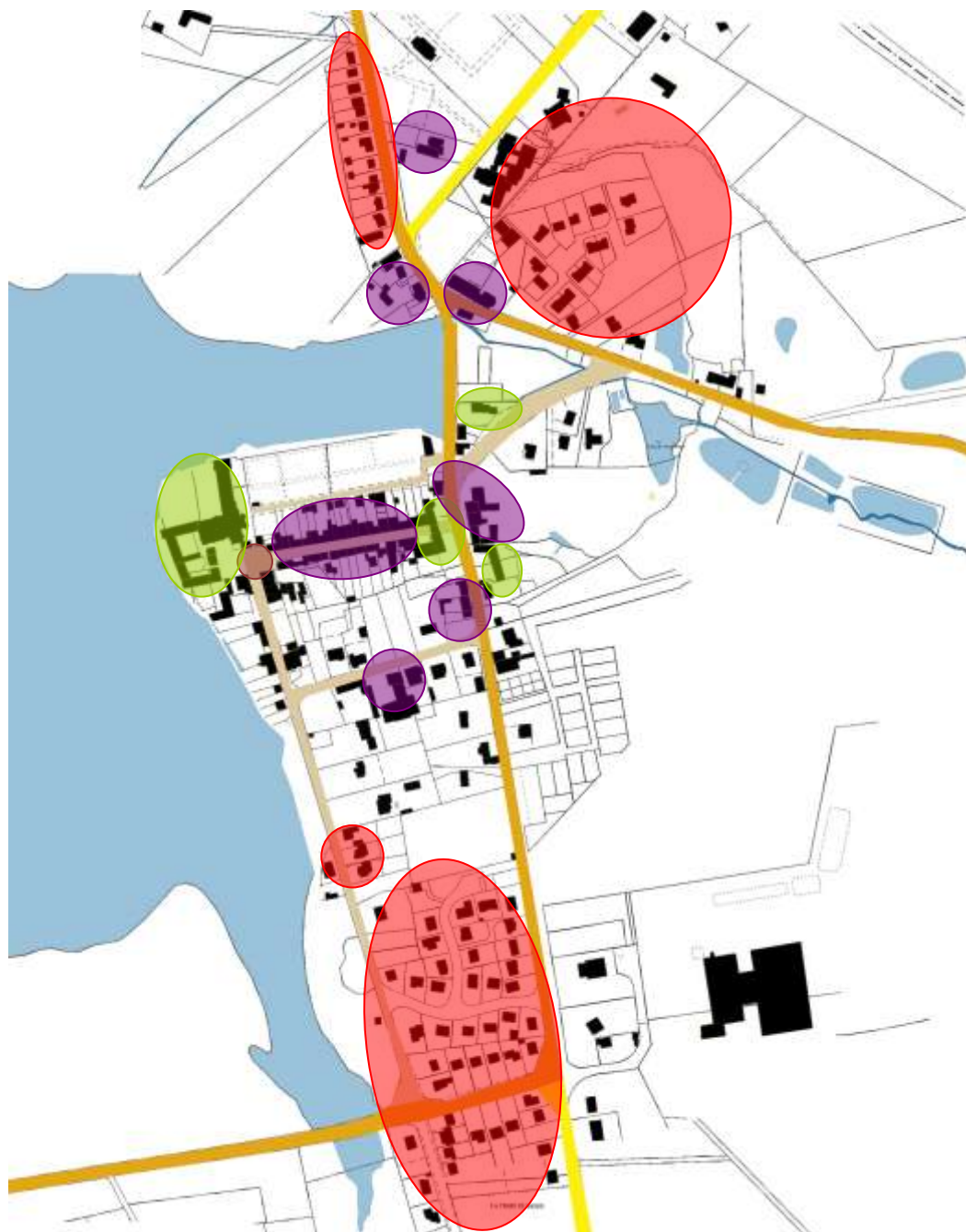
A l'arrière de ces maison, un jardin en longueur rejoint le parc de l'abbaye.

Le reste du bâti est regroupé en îlot, ou isolé, en front de rue comme dans la rue des Forges (la poste, le Relais de Brocéliande,...), rue du Roi Arthur (ancienne école,...).

A partir des années 1960, l'habitat est construit en périphérie du noyau ancien. Les lotissements s'étirent le long de la voie de manière plus ou moins continue. Ils sont reconnaissables par leur urbanisation moins dense, organisée en discontinuité et les constructions au milieu de la parcelle.

Les dernières constructions proposent un mixte entre des maisons mitoyennes et isolées (lotissement du Bois Jacob) et le dernier lotissement en date présente un habitat construit sur une très petite surface sans mitoyenneté impliquant un fort vis à vis.

Nord
↑



- Zone bâtie
- Route départementale
- Route départementale secondaire
- Ruelle
- Place

- Centre ancien avant mi 19ème siècle
- Développement urbain fin du 19ème siècle et début du 20ème siècle
- Développement urbain après mi 20ème siècle

Schéma urbain

Composition et évolution

• Comparaison du cadastre de 1823 et l'actuel:

En comparant les cadastres d'époques différentes, le bourg présente une physionomie différente. Le bourg se développe au cours du 19^{ème} et surtout au 20^{ème} siècle.

Cadastre ancien de 1823



L'histoire architecturale du bourg :

Sur le cadastre de 1823, le monastère fondé au 7^{ème} siècle par Judicaël est devenu l'abbaye Notre-Dame de Paimpont au 13^{ème} siècle. Longtemps le bourg ne fut constitué que de l'abbaye avec ses bâtiments associés tels que l'hôtellerie pour l'accueil des pèlerins, du cimetière et de quelques habitations.

"En 1791, l'abbaye de Paimpont, consistant en la maison abbatiale et canoniale, basse cour et jardin, l'auberge de Paimpont ; jardin et dépendances, la métairie de la Porte avec cheptel et trois moulins à eau sur le grand étang."

C'est ainsi que jusqu'à la Révolution, la population de la paroisse de Paimpont se répartissait dans six hameaux importants en bordure de forêt : le Cannée, Telhouët, Beauvais, la Ville-Danet, Trudeau/Trédéal, Coganne/Saint Péran. Le bourg était très peu développé (*voir la description donnée par l'abbé Brune en 1846 p.9*).

A partir du milieu du 19^e siècle le bâti se développe hors de l'enclos abbatial, le long de l'ancienne allée menant de l'hôtellerie du porche à l'abbaye, suite à la Révolution et la vente des biens nationaux.

"Cinq acquéreurs de biens nationaux se partagent alors les dépendances et les parcelles non bâties. Le bas de la place des Litières et les bâtiments attenants sont séparés en deux parts, achetés par MM. Macé-Bilard et François Robert, notaire et futur maire de Paimpont. Une maison située face au porche est achetée par M. Gentilhomme, buraliste. Les moulins sous la digue sont acquis par M. Houssais, rentier à la Ville Danet. La veuve Templer, du Gué de Plélan, devient propriétaire de l'hôtellerie du Porche et des terres attenantes."

La commune conserve la possession de l'église, du Grand Logis, alors nommé presbytère, des étals marchands de la place des Litières, du cimetière, de la chapelle Saint-Anne et des jardins de l'abbaye situés dans l'enclos abbatial.

Ce n'est donc qu'au cours du 19^{ème} siècle, bien après la vente de l'abbaye comme bien national en 1790, que le bourg commença à prendre la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui.

En 1821, le bourg compte 66 habitants (12 ménages) pour une population communale de 3565 habitants. Par ailleurs le terme « bourg » n'est appliqué pour la première fois que sur le cadastre de 1823 et sa matrice de 1827.

En 1846, la commune est redevenue propriétaire du manoir abbatial, dans lequel logent les sœurs de la Charité de Saint-Louis. Un plan de 1854 indique la présence de deux maisons, celles d'Honoré Macé et de Thérèse Roulier, sur le côté nord du « chemin pavé » reliant le porche à l'abbaye.

Au recensement de 1856, le bourg compte 84 « agglomérés », pour 3420 habitants dans la commune.

A partir de 1859, la municipalité entreprend la vente par lots des jardins, dits de « la pâture du presbytère » située sur la partie droite de l'allée à partir du porche (côté nord). A partir de 1862, les premières maisons surgissent suivant un cahier des charges. Celui-ci précise les conditions dans lesquelles se feront les futures constructions. Les acheteurs s'engagent à bâtir dans un délai de deux ans, faute de quoi le terrain, ainsi que le bois abattu lors du défrichement, retourneront à la commune. Ils doivent également suivre l'alignement qui leur sera assigné en façade sur le chemin et atteindre le sommet des autres bâtiments sans les dépasser [...] on se raccordera avec les constructions antérieurement établies.

Le directeur des forges, ingénieurs des mines, habitait le bourg comme tout l'encadrement. Plusieurs étaient italiens, d'autres du nord de la France.

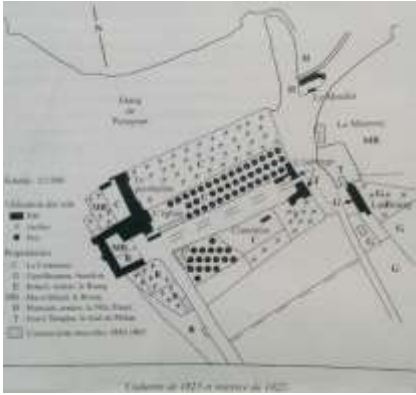
L'autre côté de la rue sera construite plus tardivement suite au transfert du cimetière qui n'intervient qu'en 1912. Il faut attendre 1918 pour que des travaux s'engagent dans les parcelles libérées par le déplacement du cimetière. Les bâtiments ne présentent alors plus la même unité, le granit et la brique font leur apparition, à côté du schiste et du grès.

Cadastre actuel



Les éléments architecturaux majeurs

L'abbaye



. L'église abbatiale Notre Dame

« L'abbaye passe pour avoir été fondée au 7^e siècle par Judicaël, roi de Bretagne, à proximité de son château de Plélan-le-Grand. L'église est une sobre construction du 13^e siècle réalisée après l'installation à Paimpont des chanoines réguliers augustins. Plusieurs éléments architecturaux y signalent une influence normande, peut-être transmise par le chantier de la cathédrale de Saint-Malo, diocèse dont relevait l'abbaye : portes géminées, arcs trilobés, culots coudés et fenestragés sans chapiteaux. A l'intérieur, seuls le chœur et le transept sont voûtés ; dans la nef, le voûtement a été entrepris puis remplacé par un lambris au 15^e siècle sous l'abbé Guiho (1407-1452). La voûte du transept nord est également refaite en bois en 1809. Des réparations au clocher et à la chapelle du Rosaire sont également signalés en 1834. Les bâtiments conventuels sont quant à eux du 17^e siècle. » [Sources Services régional de l'inventaire]

Elle est classée monument historique le 17 octobre 1966.

« L'abbaye créée au 12^e siècle doit son origine à un ermitage fondé par Judicaël, roi de Bretagne et moine de Saint-Méen. L'église, reconstruite au 13^e siècle, fut remaniée au 15^e siècle sous l'abbé Olivier Guiho (charpente) et agrandie d'une galerie au sud au 17^e siècle, au moment où furent reconstruits les bâtiments abbatiaux. La nef a conservé un remarquable ensemble de boiseries et un retable de cette époque. Le petit trésor conservé dans la sacristie comprend notamment deux pièces exceptionnelles : le bras-reliquaire de Judicaël, du 15^e siècle, et un Christ d'ivoire du 18^e siècle. » [Sources Mérimée]

L'hôtellerie



. L'hôtellerie

Isolée du couvent, constituée d'un corps de passage de plan en L, l'hôtellerie qui servait à accueillir les hôtes de passage marquait l'entrée de l'abbaye. Figurée sur le cadastre de 1823, la partie nord est reconstruite et la partie sud est conservée. [Sources Services régional de l'inventaire]

Construit en 1659, ce bâtiment accueillait les pèlerins à l'entrée de l'enclos abbatial. Suite à la Révolution et au départ de moines, cette activité est conservée dans ses murs.

Les écoles



Ecole privée puis
publique des
garçons



Ecole privée des
filles

Ecole
publique
des filles



Ecole privée des
filles



Ecole privée des
garçons

Le monument aux morts



Le moulin



. Ecoles primaires

La première école de Paimpont ouvre en 1835. Elle est tenue par les Frères de Lamennais de Ploërmel et compte une quarantaine de garçons, réunis en classe unique au rez-de-chaussée du Grand Logis abbatial. Les instituteurs logent à l'étage.

L'école des filles de Paimpont ouvre quant à elle en 1846, à l'initiative du recteur de la paroisse. Quatre Sœurs de la Charité de Saint-Louis instruisent les filles au premier étage du manoir abbatial, mis à disposition par la commune.

Les Frères de Lamennais tiennent **l'école des garçons** jusqu'en 1888, date de mise en application des lois Jules Ferry. La classe unique devient alors laïque. Son premier instituteur loge dans une maison louée par la commune, tandis que les maîtres congréganistes continuent à habiter l'étage.

En 1902 la municipalité propose l'installation d'une deuxième classe communale de garçons. Le conseil de paroisse refuse dans un premier temps de céder la cour de récréation, dite « Cour rouge » (cour du presbytère en 1854) avant de capituler devant l'intervention énergique de l'Administration.

Les Frères de Lamennais quittent leur logement en 1903. C'est dans ces pièces, devenues libres, que la mairie propose l'installation de l'école des filles. Mais le conseil paroissial refuse. Tout au plus accepte-t-il de les allouer aux instituteurs laïques. Les travaux d'aménagement des logements des instituteurs, confiés à l'architecte Haigron de Plélan, démarrent en 1909. Devant le refus du conseil paroissial, la mairie propose en 1906, un projet de construction d'une « école communale des filles ». Un premier emplacement, choisi dans « la pâture du presbytère », est refusé par l'Académie de Rennes en raison du voisinage de l'étang, de la proximité du cimetière et des conflits potentiels avec la paroisse. C'est finalement dans le champ dit « de la Chapelle », acheté en 1907, que des travaux sont entrepris à partir de 1909 par Haigron. **L'école laïque des filles** ouvre officiellement en 1911. L'école communale des filles devient laïque et mixte à partir de 1965.

En 1908, une **école privée de garçons**, financée par le propriétaire du massif forestier Louis Levesque, est construite à l'emplacement de la ferme de « la Loge ». Pour la première fois, le bourg s'étend en dehors de l'enclos de l'abbaye. L'école ferme en 1976 en raison de la faiblesse de l'effectif.

L'école privée des filles ouvre officiellement en 1916. Elle comprend une classe maternelle mixte et une classe de filles. Elle compte encore 38 élèves en 1972 mais ferme définitivement en 1976. Le bâtiment est acheté par la municipalité en 1982 à Madame du Pontavice, afin d'en faire une salle polyvalente, inaugurée en 1985.

[Sources EALET, LARCHER "Paimpont en Brocéliande"
]

. Monument aux morts

Des plaques commémoratives sont bénites à l'entrée du chœur de l'église le 11 novembre 1920. Un monument aux morts, républicain, voulu grand à cause de la proximité de l'église, est inauguré en 1924 sur la place des litières. Sa construction a été retardée par les très nombreuses vérifications administratives concernant l'état civil des noms à inscrire. Cent-cinquante-sept Paimpontais figurent sur l'obélisque réalisé par Jules Hignard, surmonté d'une statue d'un poilu montant la garde, de Jules Pollacchi.

L'obélisque du monument aux morts est inauguré en 1923 et dressé près de l'abbaye (*Place des litières* maintenant *Place du Roi St Judicaël*) [Sources Services régional de l'inventaire]

. Le moulin du bourg de Paimpont

Le moulin est aujourd'hui une habitation. Il est, outre l'abbaye, son hôtellerie et une ferme, le seul édifice composant le noyau du village au début du 19^{ème} siècle. [Sources Services régional de l'inventaire]

Typologie du bâti

La typologie a pour but de globaliser les caractéristiques récurrentes de l'architecture ancienne d'une commune, d'une région... Elle permet de mettre en avant les grandes lignes architecturales, les divers types de construction qui se déclineront en de nombreuses variantes suivant le territoire. Les caractéristiques de l'habitat correspondent principalement à l'architecture de la fin de la 2ème moitié du 19ème formant des alignements en front de rue.

• Maisons du 19ème siècle et du premier quart du 20ème siècle.

A partir du 19ème siècle, les voies de communication se développent. Ainsi le bourg de Paimpont voit s'édifier le long des routes principales un bâti aux caractéristiques de cette époque.

Ce sont des habitations influencées par l'architecture urbaine avec des constantes de styles caractéristiques qui se maintiendront tout le 19ème siècle avec un essor important vers le 3ème ¼ du siècle et qui se prolongeront même au début du 20ème siècle, provoquant une certaine uniformisation des bourgs bretons :

- . Volumétrie et mitoyenneté du bâti ;
- . Construction en front de rue ;
- . Maison constitué d'un rez-de-chaussée + étage + comble ou maison à rez-de-chaussée+comble sur 2 niveaux et 3 travées ;
- . Composition symétrique des façades entre travée et niveau ;
- . Encadrement des baies en schiste/grès et linteau bois ou granit ou briques.



Les constructions, côté nord de la rue du Général de Gaulle ont répondu à un cahier des charges très précis édicté par la mairie :

- Alignement en front rue ;
- Mitoyenneté ;
- Même hauteur de faitage et de mur gouttereau (façade) ;
- Façade organisée en travées et niveaux et comble avec des lucarnes et souche de cheminée ;
- Maçonnerie en alternance de schiste pourpre et grès ;
- Linteau en bois.



Typologie du bâti

▪ Maisons basses du 19ème siècle et du premier quart du 20ème siècle

- . Volumétrie faible ;
- . Bâti isolé (sans mitoyenneté) ;
- . Construction en front de rue ;
- . Maison constituée d'un rez-de-chaussée + un petit comble ;
- . Composition ordonnée de la façade : une porte, une ou deux fenêtres, une gerbière et une souche de cheminée ;



▪ Les commerces

De nombreux commerces existaient dans le bourg, comme aujourd'hui. Pour marquer cette activité, la façade se parait d'une grande ouverture vitrée à l'encadrement en bois.

▪ Hôtel-restaurant

Au début du 20^{ème} siècle, l'actuel « Relais de Brocéliande » accueille les premiers touristes de la forêt dont certaines personnalités comme André Breton. En plus de l'activité hôtelière, une ferme était présente à l'arrière et dans le prolongement, une écurie pour les chevaux des diligences.



▪ Les dépendances agricoles

Peu de dépendances agricoles sont encore visibles dans le bourg. Les hangars de jardins en planches de bois, le long de l'esplanade de Brocéliande sont à conserver.

▪ Le cimetière

Il était placé avant le 20^{ème} siècle le long de l'allée pavée entre le porche de l'hôtellerie et l'abbaye. Ce cimetière de moines avait une chapelle dédiée à Sainte Anne. La translation a lieu en 1912 et est inauguré le 1^{er} juin 1912. Il est enclos de hauts murs et une grille de fer. Il a accueilli un temps la mère de Charles de Gaulle.



• Les matériaux



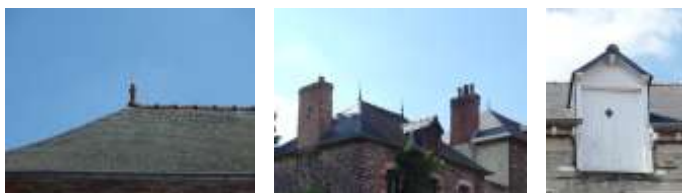
Matériaux traditionnels : schiste/grès/bois. Avec l'industrialisation et le développement du transport de nouveaux apparaissent aux coûts plus faibles : briques, granit,...

• Ouvertures et menuiseries



Modèles de portes avec une imposte vitrée mobile typique de la fin du 19ème et début du 20ème siècle. De beaux dessins de petits bois sur le vitrage des fenêtres - Rue du Général de Gaulle

• La toiture



• Ferronnerie



• Bandeau en schiste



• Perron en schiste



Détails et décors architecturaux

Autour de la toiture, maçonnerie et ouverture

• Les matériaux

Traditionnellement à Paimpont la maçonnerie est de schiste et grès et le linteau en bois. Au début du 20ème siècle de nouveaux matériaux apparaissent : briques, granit sur les façades pour se démarquer et créer un nouveau jeu esthétique.

• Les lucarnes

La lucarne est l'ouverture, emprise dans la toiture et au fil du haut du mur de la façade. Elle permet l'accès aux combles ou grenier par l'extérieur. Et n'est pas une source de lumière. Le modèle : à deux pans avec une avancée.

• Les menuiseries anciennes

De beaux modèles d'anciennes portes et fenêtres jalonnent les rues de Paimpont. Leurs dessins sont des éléments à conserver et à reproduire à l'identique lors de travaux.

• La toiture à croupe

Réservée aux maisons couses, dite de maître, il s'agit d'une toiture à 4 pans.

• Les enduits

L'idée que les façades des maisons en pierres doivent être laissées en pierres apparentes est fausse. Certaines maisons sont prévues pour être enduite d'un mortier de chaux, sable/terre. L'indice : les pierres d'encadrement des ouvertures et de chaînage des angles sont en saillie du mur.

• La ferronnerie

La ferronnerie est un détail important dans l'habitat rural. Un modèle est repéré : le garde-corps des fenêtres, sur les portes. Les façades arborent parfois une pièce de métal ouvragé. Il s'agit de tirants de maçonnerie.

• Les épis de faîtage

C'est un élément de décor, en zinc ou argile, placé à la croisée des arrêtes de la toiture et du faîtage.

• Les souches de cheminée

En schiste/grès ou en briques, la souche de cheminée est l'élément le plus haut de la maison et fait partie intégrante de la construction.

• Le bandeau en schiste

Sur la façade, entre le RDC et l'étage, un bandeau en saillie du mur sert d'élément de décor.

Environnement paysager



Des éléments participant à la création d'une ambiance rurale :

- . Certains éléments du bâti : les hangars, le long de l'esplanade Brocéliande, des jardins à l'arrière des maisons alignées de la rue de Général Gaulle.
- . L'espace naturel de l'étang bordé d'arbres, d'arbustes et d'herbe ;
- . Les aménagements de voirie simples et sobres, tout au même niveau route/trottoir avec des matériaux autre que le bitume et sans trottoir et en privilégiant les zones enherbées et les vivaces pour diminuer les coûts et le temps d'entretien.
- . Les espaces enherbés: les jardins privés, le parc de l'abbaye ;
- . La forte présence de l'arbre qui accompagne et dissimule légèrement le bâti (près des parkings, lotissements, place, parc de l'abbaye, entrées du bourg, ...)

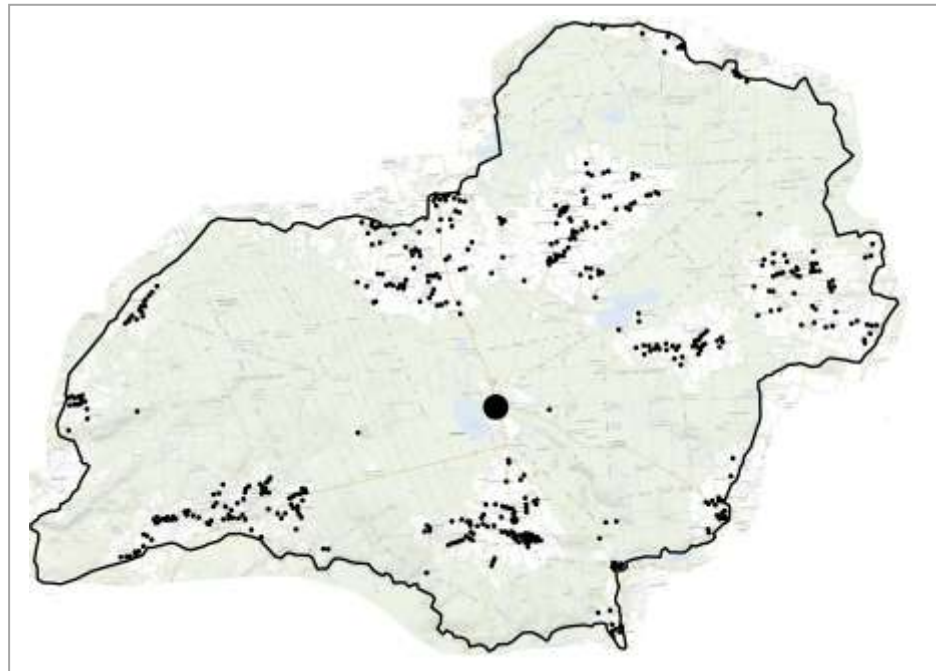
Les actions à privilégier :

- . Les abords des maisons : une liaison douce entre le domaine privé et public (végétaux aux pieds des murs en plantation en pleine terre, arbres ...) et non des bacs ou pots de fleurs trop artificiels ;
- . Les rues/ruelles ponctuées de plantes arbustives et de vivaces, et de zones enherbées coupent l'effet " trop minéral " ou cachent les éléments architecturaux disgracieux. L'idée est faire entrer la nature dans le bourg dans l'esprit "bourg-jardin".
- . Le traitement du sol des parkings : privilégier le terre-pierre enherbé, ou en schiste pourpre. Il faut éviter les matériaux de couleurs différentes qui a un rendu trop sophistiqué pour un bourg rural.
- . Les clôtures doivent être sobres : soit un muret et grille de fer quand ils existent ou des végétaux avec une barrière en bois peint.
- . Mettre en valeur le parc de l'abbaye (jardins de simples, verger en intégrant le grand parking dans un cadre paysager (traitement du sol, des barrières).



Les villages de Paimpont

Implantation et morphologie



• Implantation des villages

L'habitat est dispersé sur le territoire communal pour former dix villages ou plutôt des clairières liées aux défrichements de la forêt. A l'intérieur de celles-ci, des noms de lieux-dits sont donnés à des habitations isolées ou regroupées.

A Paimpont, le lieu de la vie quotidienne et économique était hors du bourg et donc dans les villages. Dans un inventaire de 1730, sont recensés 8 villages (clairières) où vivent 752 familles soit entre 3000 à 4000 habitants. Jusqu'à la Révolution, la population de la paroisse de Paimpont se répartissait dans six villages importants en bordure de forêt : le Cannée, Telhouët, Beauvais, la Ville-Danet, Trudeau/Trédéal, Coganne/Saint Péran.

Pour les plus importants, ils avaient leur chapelle, leur café-épicerie et leur école. Les contacts étaient rares entre les différentes clairières. Le bourg ne jouait pas le rôle de lien qui eût pu les faire communiquer. REBOUR, abbé Alain, *45 siècles d'histoire en Brocéliande*, 2002.

• Morphologie



Trudeau



Telhouët



Le Cannée



Folle Pensée

• Les murs



Appareillage moellons de grès



Appareillage irrégulier moellons de schiste



Appareillage moellons de schiste



Appareillage et chaîne d'angle régulier



Appareillage mixte irrégulier



Appareillage mixte irrégulier de moellons



Appareillage soigné - La Ruisselée



Schiste et terre - Le Clos Rolland



Schiste et terre - La Basse Sangle



Appareillage soigné régulier de moellons taillés posés en lit rangés - La Fenderie

Le Cannée - arrêtes de poisson



• Les ouvertures



??



Le Palais



Folle Pensée



Touche Guérin



Pertuis Néanti



Folle Pensée -



La Guette



Le granit - La Belle Arrivée



Surélévation des murs pignons par de la terre - Les Rues des Bois

La construction de l'habitat rural

Les matériaux de construction et leurs variations subtiles définissent autant que la typologie le caractère propre du bâti. De plus le matériau est un indicateur géologique.

• Les murs

• Les matériaux : les murs sont montés en moellons selon la nature du sous-sol du lieu. Ils nous renseignent sur les secteurs où se trouve du schiste ou du grès. C'est ainsi que les secteurs de Folle Pensée, Pertuis Néanti, Beauvais, le nord de La Ville Danet et de Telhouët, et le nord de la commune reposent sur un sol schisteux. Alors que le Cannée, Trudeau, Coganne, les Forges sur un sol de grès. De là, plusieurs appareillages sont visibles :

• L'appareillage (disposition des pierres entre elles) : la pierre est appareillée de façon très différente selon l'époque et le type de bâtiment, devenant même un élément de décor en soi :

- Appareillage irrégulier en schiste pourpre : la maçonnerie est constituée de moellons (pierre peu taillée), de pierres de calages et de mortier de terre, et seules les pierres d'encadrement des baies, de chaînages d'angle sont taillées sur plusieurs faces.

- Appareillage régulier (pierre taillée et posée en lits rangés) et mixte en schiste pourpre et grès.

Autre matériau vu, la terre. Ce sont surtout des dépendances agricoles dont le soubassement est en pierre de schiste surmonté de bauge (terre et fibres végétales). La terre est de couleur différente et varie du jaune au rouge selon les endroits de la commune.

• Les ouvertures

Les matériaux d'encadrement des ouvertures diffèrent selon la destination du bâtiment et son époque :

- Pour les bâtis très anciens (16/17ème siècle) : du granit de réemploi et des grosses pierres de schiste pourpre pour le linteau ou le jambage.
- Le bois est largement utilisé pour les linteaux des ouvertures des maisons et dépendances. Il peut être droit ou légèrement cintré.
- La brique : ce matériau d'argile apparaît à la fin du 19ème et au début du 20ème siècle. Il est employé pour la construction d'ouvertures ou lors de modifications de proportions des ouvertures.
- A partir de la 1ère moitié du 20ème siècle le granit fait son apparition sur les façades des maisons bourgeoises.

• La toiture

Les toitures sont à deux pans et recouvertes d'ardoises. De nombreuses présentent, cependant, une forte pente avec un coyau (brisure arrondie à sa base), typique des toitures en chaume et des maisons antérieures au 18ème siècle. De nombreuses pentes de toiture ont été surélevées par une maçonnerie à la terre, visible au sommet des murs pignon.

• Les souches de cheminée



Maisons à
16^{ème} et
17^{ème}
siècle



Bonnanenay



La Cour - Le Cannée



Sur le Tertre - La Ville Danet

Maisons
à étage
du 19^{ème}
siècle et
début
20^{ème}
siècle



Folle Pensée



Le Gué



Les Forges



L'Hyderho - Telhouët



L'Epine

Maisons
basses
du 19^{ème}
siècle et
début du
20^{ème}



Le Palais - Le Cannée



La Croix Neuve - Le Canné



La Prise -
Le Cannée



La Cour - Le Cannée



Le Chêne Mellet -
Coganne

Typologie du bâti

par époque de construction

Les constructions sont principalement édifiées aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Puis au 19^{ème} siècle de nouvelles constructions viennent s'ajouter ou bien les constructions plus anciennes sont remaniées. Les remaniements continueront au 20^{ème} siècle.

• Maisons des 16^{ème} et 17^{ème} siècle

Maison à étage dont la façade principale comprend une porte et des fenêtres aux dimensions variables et petites. Les baies sont disposées selon l'aménagement intérieur. Ainsi ces façades peuvent être asymétriques.

Ces maisons possèdent des éléments du 17^{ème} (petites dimensions des ouvertures, pente de toiture très prononcée). Un exemple atypique de double porte cintrée en granit à Bonnanenay.

Au 18^{ème} siècle, les ouvertures des façades s'agrandissent et s'organisent symétriquement.

• Maisons basses et à étage de la seconde moitié du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle

. Maisons à étage : Elles sont de type rez-de-chaussée avec un étage et des combles. La façade de ces maisons est ordonnancée en stricte symétrie (même proportion des ouvertures, appareillage régulier des jambages). Elles comptent trois ou quatre travées. Cette architecture uniformise le territoire breton.

. Maisons basses: la façade est rythmée par une porte, une fenêtre ou deux, une gerbière et une souche de cheminée. Elles sont composées d'un rez-de-chaussée, accueillant une pièce de vie, surmonté d'un grenier.

Typologie du bâti

par usage – Château de chasse

Brocéliande



Paimpont réunit autour des étangs du Pas du Houx ou des Forges quelques uns des plus remarquables châteaux construits dans le département en limite du 19ème siècle et du 20ème siècle : le Pavillon des Forges notamment, mais surtout Brocéliande d'inspiration normande, sont exemplaires.

Le Pas du Houx



Ce sont des châteaux liés à l'activité des forges et à la chasse.

Le Chalet est le premier à être construit. Il est la demeure des propriétaires des forges. Autour s'édifie le village des forges avec dépendances, écurie, chenil, remise à charrettes, chapelle,...

Le Pavillon est construit en 1891 au sommet d'une colline pour l'un des membres de la famille Levesque.

Le Pavillon



Le château du Pas du houx, de style bord de mer de 1900, est achevé en 1910.

Le château de Brocéliande est construit entre 1910 et 1914 pour Joseph Guillet de la Brosse par l'architecte nantais René Ménard. Allié à la famille Levesque par sa soeur Marie (épouse de Louis Levesque), il avait acheté à cette dernière une partie du domaine de Paimpont en 1908, en même temps que sa soeur, Cécile, épouse de Le Chauve Devigny, qui fait construire le Pas du Houx. Brocéliande est un château de villégiature implanté au centre d'un domaine de chasse. Edifice exceptionnel autant pour son originalité à l'échelle régionale, que pour la qualité de sa réalisation, il s'inscrit dans un ensemble homogène conservé dans son intégralité (les communs et le décor intérieur).

Le Chalet



Typologie du bâti

par usage – Maison de garde forestier

• Maisons de gardes forestiers



Ergand



La Gelée



Roche Plate



Croix Jallu

Un style de construction spécifique : les maisons de gardes forestiers.

Ces maisons étaient construites pour abriter deux gardes forestiers et leurs familles d'où la façade symétrique.

Lieux répertoriés : la métairie neuve, Haute Forêt, La Gelée, Les Forges, La fenderie, Le Pas du Houx, Le Buisson, Bon Avis, Ergand Le Pas du Houx et Roche Plate, Croix Jallu. Ces deux dernières ont été construites après 1874.

Les gardes forestiers étaient dirigés par cinq brigadiers qui étaient à leur tour dirigé par le garde général vivant près de l'ancienne chapelle des forges. Puis, il ne fut plus qu'un seul garde par maison.

Ces postes forestiers sont répartis sur l'ensemble de la forêt. Leurs missions : le balivage, marquage et cubage et la négociation des bois à l'unité. Ils veillent au respect des pratiques en matière d'abattage et débardage. Ils font la police de la chasse ainsi que le piégeage d'animaux. Ils doivent réprimer toute intrusion non justifiée sur le domaine forestier, notamment en droits d'usage. Source EALET, LARCHER " Paimpont en Brocéliande".

«Quant aux prétendus vols de cordes de bois dans la forêt, on a fait le mal plus grand qu'il n'était et tout porte à croire que le peu qui a été soustrait ne l'a été que par les ouvriers de l'usine auxquels il est dû des fagots pour chauffage qui auraient pris soin d'y mêler chacun quelques pièces de gros bois. La chose serait difficile autrement, la forêt étant surveillée par au moins vingt gardes-brigadiers et maréchaux des logis qui ne dorment guère.» Lettre du juge de paix Joubaire le 8 février 1835

Aujourd'hui, ce sont des lieux, privés, de rassemblement pour la chasse.

• Maison du garde général

Maison du
garde
général
- Les
Forges



Typologie du bâti

par usage – Manoir

La Corne
de Cerf



Les Forges
de
Telhouët



Le Bas
Fourneau



Les Rues
Foulons



Le Brûlis
de
Telhouët



La Dube



Beauvais



La
Ruisselée



De l'habitat type manoir a été recensé, d'époques différentes.

Certains avec une tour :

- Le Brûlis de Telhouët, une tour carrée ;
- Les Rues foulons, une tour arrondie.

Les autres constructions présentes des façades ouvragées et imposantes :

- Le manoir du Tertre ;
- La maison des Forges de Telhouët ;
- Le Bas Fourneau et son parc ;
- La Corne de Cerf accompagné de son pavillon carré ;
- Maison de maître à La Ruisselée
- Manoir de Beauvais

Typologie du bâti

par usage – le bâti industriel et commercial

Fenderie



La Fenderie



La Fenderie

. Les Forges

Installé en contrebas de la digue de l'étang, lui-même cerné par la forêt, le village ne semble jamais avoir eu d'autre perspective que la production. Les bâtiments industriels situés à l'est et en partie sur la commune de Plélan ne sont accompagnés que de rares logements, ceux du maître des forges et des ouvriers spécialisés peu nombreux. Tous les autres ouvriers et travailleurs de diverses spécialités (mineurs et autres manouvriers, bûcherons, charretiers, charbonniers, etc) se retiraient dans leurs villages selon un rythme quotidien et en fonction de l'activité variable des hauts-fourneaux. On peut apprécier ce site de la digue même, en évitant de pénétrer sur les terrains privés, les deux chapelles, le chenil des chiens de meute et d'autres bâtiments préservés forment un ensemble harmonieux. Enfin, sur le bord de la route, l'ancienne cantine des ouvriers est devenue un restaurant apprécié.

. Fenderie- Meunerie- Scierie

Le village de la Fenderie doit son nom au lieu où on fendait le fer. Puis ce fut un moulin à moudre le blé et le sarrasin avant d'être reconverti en scierie. Au 17ème siècle, ce fut l'un des quatre sites importants des forges. Proche d'un cours d'eau et d'un étang, l'eau servait d'énergie pour le fonctionnement des machines-outils. On voit encore l'atelier d'un four de chaufferie avec sa cheminée élancée, en briques. L'activité : couper des bandes de fer provenant des forges en barquettes qui alimentaient les cloutiers des alentours. Elle perdure jusque dans les années 1860. Mais l'activité de meunerie continue.

Avec l'acquisition du domaine de Paimpont (forêt et usine) par la famille Levesque en 1873, une scierie s'installe sur le site jusqu'à l'année 1997 (entreprise familiale Gernigon). Source EALET, LARCHER "Paimpont en Brocéliande"

. Ateliers de cloutiers

De nombreux ateliers de clouterie existèrent longtemps principalement dans les villages de Gaillarde, la Ville Danet et Telhouët.

« Ils fabriquaient les clous à ardoises, les clous à lattes, les clous à chevron, les clous à bois pour charpentes, les broches pour les "senans", instruments avec lesquels on faisait la filasse, les clous de girofles pour les talons de souliers, les caboches pour les fers des chevaux, les "maillettes" pour les sabots. Entre cinq et douze ouvriers pouvaient travailler dans chaque forge : Au printemps on entendait les maillets dès 3 heures, 4 heures du matin. À l'hiver, les cloutiers continuaient leur besogne jusqu'à 9 et 10 heures du soir. Ils travaillaient aux pièces, et les plus actifs pouvaient faire jusqu'à 1200 à 1500 clous par jour. Ils se servaient d'enclumes que l'on appelait *clouxière*. [...] Les cloutiers confectionnaient leurs clous avec des baguettes de fer rachetées en bottes de 25 kg à Rennes et à Angers. »

Ateliers
de
cloutiers



Les Forges



Les Buttes



Choucan

Commerces



Telhouët



Le Chêne Mellet

. Moulins voir p. 16 " Le paysage de Paimpont"

. Les commerces

Eloignés du bourg et de ses commerces, des commerces ouvraient dans les villages. A Telhouët, un café existe toujours proposant des concerts. Il a obtenu le label "café de pays".

Fermes
avec logis
et étables
sous le
même toit



La Cour - Le Cannée



Le Bas du Tertre



Guilguenois



Folle Pensée



Les Rues Foulons



Saint-Barthélémy



Le Palais



Le Palais



La Volée



La Volée



La Sangle



La Sangle



La Mare



La Prise de



L'Hyderho



Les Rues des Bois



La Guette



Le Gaubu



Les Rues
d'en Haut



Le Gaubu



Folle
Pensée



La Prise -
Le Cannée



Beauvais



Folle
Pensée



La Dube
Coganne

Typologie du bâti

par usage - Fermes

Plusieurs modèles sont repérés. Selon l'époque de construction, le mode de fonctionnement et d'occupation des bâtiments sont différents :

. Les fermes à logis et étable sous le même toit

Les fermes les plus anciennes regroupaient la partie logis et étable. Mais chaque partie avait son propre accès. Le logis avait une porte, une fenêtre, une gerbière et une souche de cheminée. La partie étable n'avait qu'une porte.

. Les dépendances agricoles dans le prolongement ou en profondeur de la maison

A partir du 19ème siècle, les espaces dans l'habitat se spécialisent. Ainsi le logis et les dépendances sont des bâtiments distincts même s'ils sont accolés dans le prolongement, pour ensuite devenir complètement indépendants et isolé l'un de l'autre.

La maison peut aussi se prolonger à l'arrière en profondeur (dite alors à double profondeur) pour abriter le cellier surmonté d'un grenier (accès par une gerbière).

L'activité agricole principale était tournée vers l'élevage et la culture céréalière. Les dépendances sont surtout des étables, des soues à cochons et des granges qui servaient à stocker. Selon l'importance de la ferme, le nombre de dépendances variait.

Elles sont en moellons de schiste et de grès. Les encadrements des ouvertures sont en schiste et grès avec un linteau en bois.

Ces dépendances sont de dimensions diverses selon leurs fonctions :

- . Les granges
- . Les étables
- . Les crèches à porcs ou soues à cochons
- . Le cellier

Typologie du bâti

par usage – Bâtiments publics

Beauvais



Coganne



Telhouët



Les écoles

Les lieux de vie étaient très éloignés du bourg, de 7 à 8 km pour certains, d'où la construction et l'ouverture d'école primaire dans les clairières. Ce sont des écoles publiques mixtes.

Beauvais

Au Gué Pérou, l'ancienne école est construite en 1899 par l'architecte Honoré Lemerrier de Ploërmel. Elle disposait de deux salles de classe et d'un logement d'instituteurs.

Le projet datait de 1888.

Un puits à pompe est réalisé en 1928.

Elle servait également de bureau de vote.

Elle ferme ses portes en 1985, puis a été vendue à un privé.

Coganne

L'école ouvre en 1869 et ferme en 1975.

Fin 1986, l'école est vendue et devient une propriété privée.

Telhouët

Les bâtiments ont été construits en 1953 et accueillent des logements en location.

La fermeture des écoles de Coganne, Beauvais puis Telhouët concentre les effectifs sur le bourg.

Détails et décors architecturaux

Autour de la maçonnerie

• Arcs de décharges



La Sangle



Le Pont du Secret



Les Buttes

• Les arcs de décharge

L'arc de décharge, placé au dessus d'une ouverture, a pour but de soulager le poids de la maçonnerie pour le disperser sur la maçonnerie pleine.

• Corbelets



??



Le Brulis des forges



Les Forges de Telhouët

• Les corbelets

Situé en haut des murs, il s'agit d'une pièce de bois sculptée, qui soutient la corniche de la charpente. Certains sont sculptés car ils sont visibles de l'extérieur

• Ferronnerie



Bonnanenay



Le Cannée

Les Rues
d'en Haut



• Les gerbières

Il s'agit d'une ouverture dans la maçonnerie avec ou sans emprise dans la toiture. Elles servent à accéder au grenier pour entrer les fourrages et récoltes, dont les gerbes.

• Le larmier

Il s'agit d'une pierre en saillie du mur extérieur qui vient protéger un morceau de bois des intempéries (poutres, linteau,...)

• Larmier



La Touche
Guérin

• Gerbière



Le Pertuis
Néant



La Prise de
Comper

Détails et décors architecturaux

Autour des ouvertures et toiture

• Epis de faîtage



La Corne
de Cerf

• Pièce de bois



Le Ruisseau

• Lucarnes



La Belle Arrivée



Les Forges

• Les menuiseries



Guilguenois



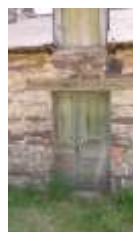
Guilguenois



??



Les Forges



Les Forges



Les Forges



Le Gué



L'hyderho

• Les épis de faîtage

C'est une pièce qui couronne un faîtage de toiture, aux extrémités de la ligne de faîte du toit. Ils peuvent être en argile ou zinc. C'est un élément de décor.

• Morceau de bois dans le jambage des ouvertures

Ce morceau de poutre de bois enserré dans la maçonnerie du jambage servait à accrocher la porte ou fenêtre et donc à maintenir fermé.

• Les menuiseries

Quelques modèles de menuiseries anciennes sont visibles sur les façades. Surmontée d'une imposte vitrée (partie fixe), la partie mobile propose un décor à relief avec une surface vitrée. Elles peuvent servir de modèles lors de remplacements de menuiseries.

▫ Pour les fenêtres :

- Quand le vitrage n'existait pas encore, les menuiseries étaient massives. La fenêtre était composée de volets pivotants réalisés grâce à des assemblages de planches. A l'origine, la croisée permettait la mise en place de 4 volets.

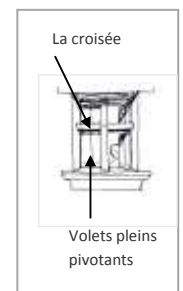
- Puis vient l'apparition timide du vitrage vers la fin du 18ème siècle et au début du 19ème siècle. Là, le vitrage se pose dans des endroits inaccessibles (dans les parties hautes).

- Au 19ème siècle, les fenêtres s'agrandissent encore plus et l'approvisionnement en vitrage est plus aisé. Six carreaux sont placés sur la fenêtre.

▫ Pour les portes :

- Porte pleine à lames (assemblage de planches fixées et maintenues sur 2 ou 3 traverses sur la face intérieure grâce à des chevilles de bois).

- Porte avec une imposte. C'est-à-dire une partie vitrée, fixe ou mobile, au dessus de la partie pleine. Ce style apparaît au 18ème et se diffuse au 19ème siècle.



Ces menuiseries anciennes doivent servir de modèles pour les travaux de restaurations des portes et fenêtres notamment par leur forme et leur dessin.

• Les puits



Beauvais



Le Pertuis Néanti



La Corne de Cerf

• Les fours à pains- fournils



Le Pertuis Néanti



La Mare



Les Brousses de Coganne



La Prise - Cannée



La Gelée



Folle Pensée



Les Rues Bellay



Les Rues Danet



La Secouette



Gaillarde



La Corne de Cerf



Sur l'Ile

Le patrimoine domestique

• Les puits

Peu de puits ont été montés sur la commune. Pour s'alimenter en eau, les habitants allaient à une petite fontaine maçonnée (voir p. 16).

• Les fours à pain et fournils

De nombreux fours à pain sont encore visible. Ils prennent trois formes différentes :

- Un four seul reconnaissable à sa forme en demi arrondi surmonté ou non d'une souche de cheminée. Il maçonné en pierre de schiste et recouvert d'une toiture à deux pans et en demi cercle.
- Le fournil est un four accompagné d'un petit bâtiment peu haut et étroit servant de grange et est isolé des autres bâtiments.
- Le four est accolé à un bâtiment de la maison d'une plus grande ampleur que le fournil.



Roche Plate

Les abords de l'habitat

• Porche et portail d'entrée



Guilguenois

Les Rues
Foulons



• Clôtures



Les Forges - Le Chalet



Gaillarde



La Ruisselée

• Seuil de porte / Arbres



Trédéal



Le Gué

Les abords des maisons anciennes font partie intégrante de l'habitat rural et doivent être aménagés simplement.

Le constat est qu'à Paimpont peu d'aménagements anciens ont été observés aux abords des maisons.

Porche d'entrée, piliers de portail

Au village de Guilguenois, un porche d'entrée à voûte a été conservé.

De même, aux Rues Foulons, les piliers de portails du manoir sont encore visibles.

Domaine privé / domaine public

L'habitat est très souvent en front de route. De ce fait, les liaisons entre le domaine privé et public doivent privilégier les zones enherbées. Et cela dégage une agréable ambiance au lieu.

Les clôtures

L'habitat à Paimpont est regroupé dans les clairières. Aucune barrière ancienne n'a été repérée.

Les propriétés plus aisées par contre clôturaient leur terrain: un mur et une grille en fer. Sauf à Gaillarde et à la Ruisselée, où la propriété étaient close de hauts murs (toujours visibles).

Aujourd'hui, pour clore une propriété ou champs, les barrières et les portails en bois peints doivent être privilégiés car ils participent à l'ambiance rurale.

La présence de l'arbre dans les villages

Dans les villages, un arbre ou plusieurs accompagnent le bâti. Comme le frêne de Trédéal de plus de 300 ans cohabitant avec un if.

La cour

Cet espace libre entre tous ces bâtiments formait un lieu de circulation pour les hommes et les animaux. Il existait des espaces dans cet espace : pour le fumier, l'aire à battre, etc.

L'embellissement par les végétaux

Les plantations au pied des murs en pleine terre sont à privilégier.

Sauvegarde et mise en
valeur du patrimoine bâti et
paysager

Mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysage

LE BATI ANCIEN

Règlements d'urbanisme:

- . PLU avec un inventaire patrimonial

Les opérations de restaurations ou d'aménagement publics réalisés ou en projet :

- . Abbaye : réaménagement des locaux ;
- . Restauration du bâti de la porte des secrets et aménagement de la place ;
- . Création d'un parking en préservant l'environnement (châtaignier remarquable) ;
- . Mise en place d'une charte pour les commerces.

En projet :

- . Aménagement urbain du centre historique
- . Création d'un sentier d'interprétation et de mise en valeur de la commune (eau, forêt, fer, ...).
- . Installation sur l'esplanade de Brocéliande d'une œuvre d'un compagnon du devoir : table des chevaliers de la table ronde.

Inventaire du patrimoine :

- . Inventaire préliminaire du patrimoine par SINPA en 2002 et en 2018.
- Consultable sur www.patrimoine.bretagne.bzh

LE PAYSAGE

Les actions particulières concernant le paysage :

- . La commune a été remembrée en 1976 surtout au nord du territoire (Telhouët et la Ville Danet).
- . Classement des haies dans le PLU
- . Classement de la forêt en espace boisé classé

Site naturel inscrit :

- . Forêt domaniale de 400 ha (propriétaire l'état)
- . Etang de Paimpont (du bourg) est un site naturel inscrit en 2000 (propriété du département)

La forêt est en partie en forêt domaniale et aussi en forêt privée (réserve de chasse)



Aménagement d'un nouveau parking avec abri



Office de tourisme et la Porte des secrets



Etang de Paimpont



Etang des Forges



Paysage de crêtes et landes



Route RD38

Développement touristique

Office de
tourisme et La
Porte des
secrets



Signalétique
autour de
l'étang



La Porte des
secrets

Site internet
de la mairie -
rubrique
tourisme



Circuits
pédestres et
vélos



Illumination
de l'abbaye à
noël



Carte des
sites à
découvrir



Les outils d'information et de promotion

- . Site internet www.paimpont.fr/
- . Office de tourisme de Paimpont tourisme-broceliande.bzh
- . Bulletin municipal, feuilles mensuelles
- . Dépliants touristiques

Les équipements culturels, lieux d'attraction et animations

- . Scénographie : la porte des secrets www.portedessecrets-broceliande.bzh
- . Forêt de Brocéliande et ses sites légendaires
- . Les forges
- . L'abbaye
- . Salle des fêtes
- . Le massif forestier
- . Circuit le tour de l'étang
- . Circuits pédestres, équestres, vélo
- . GR 37
- . Sentier des 3 abbayes : Paimpont, Monfort/Meu et Saint Méen
- . Illuminations du bourg à Noël
- . Visites commentées des sites de la forêt
- . Festival « Arrête ton cirque »
- . Rendez-vous avec la lune
- . Manifestation du 13 juillet
- . Randonnées organisées par les Amis des sentiers de Brocéliande
- . Festival Art et Nature
- . Concerts à l'abbaye
- . Pots d'accueil des touristes
- . Balades contées par l'office de tourisme...

Les associations liées au patrimoine, tourisme

- . Brocéliande et nous
- . Encyclopédie de Brocéliande

Les hébergements touristiques

- . 5 chambres d'hôtes / 16 meublés de tourisme / 1 hôtel
- . Camping et aire de camping-car

Les projets de développement culturel

- . Partenariat avec les associations
- . Animations estivales au camping

Les journées du patrimoine de pays et européennes

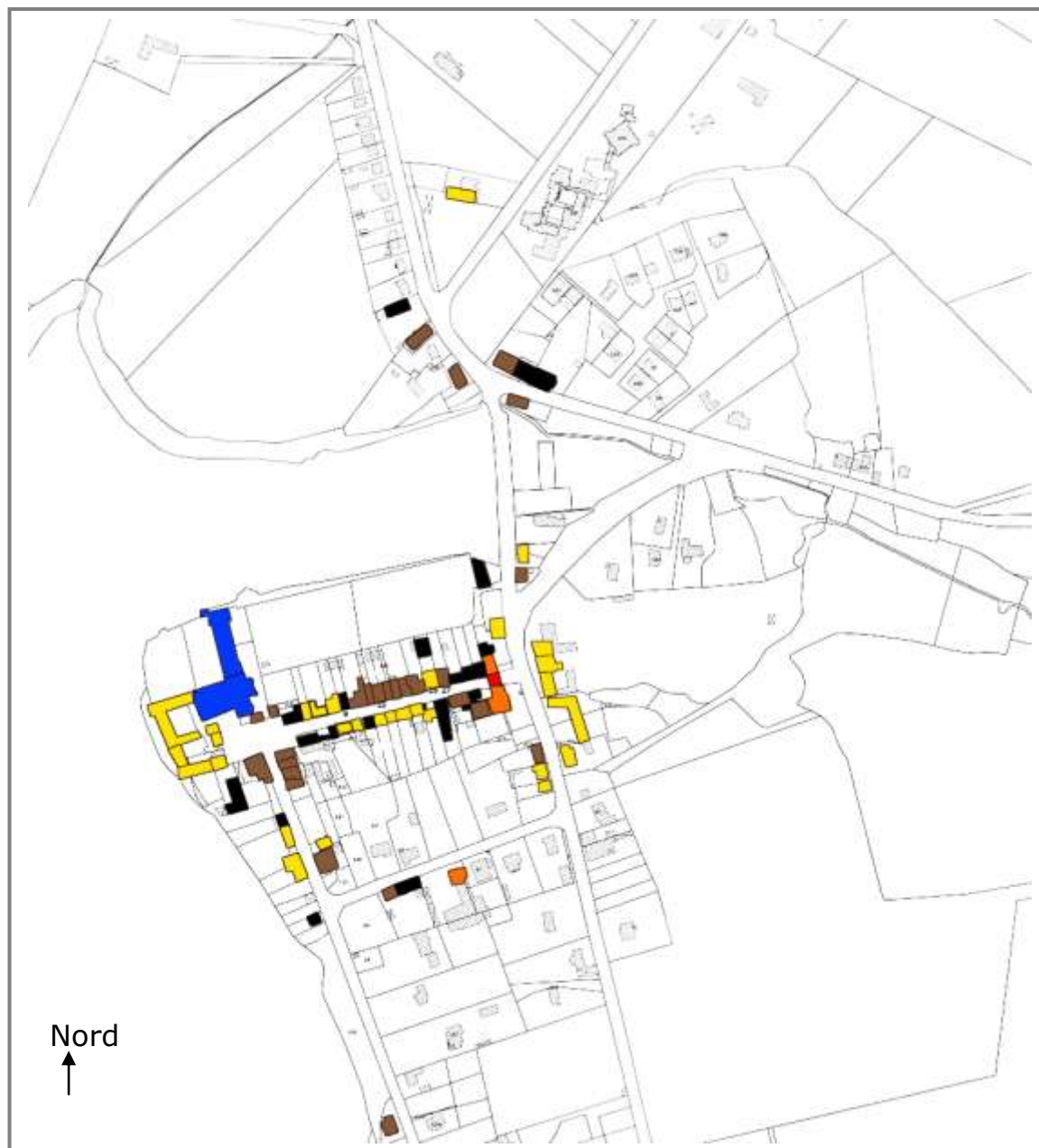
- . Visite guidée de l'abbaye par l'agent de développement culturel

L'apport du label CPRB pour la commune

- . Renforcer l'identité de la commune
- . Valoriser et conserver le patrimoine bâti ayant un intérêt patrimonial
- . Accompagner et sensibiliser les propriétaires privés dans la restauration de leur bâti.

Bilan du Comité Technique et Scientifique du Label

La qualité du patrimoine bâti du bourg



	Intérêt	Qté	%
■	Exceptionnel	2	
■	Remarquable	1	
■	Très Intéressant	3	
■	Intéressant	30	
■	Moindre Intérêt	26	
	Total Retenus	64	75,3
■	Non retenus	21	24,7
	Total	85	

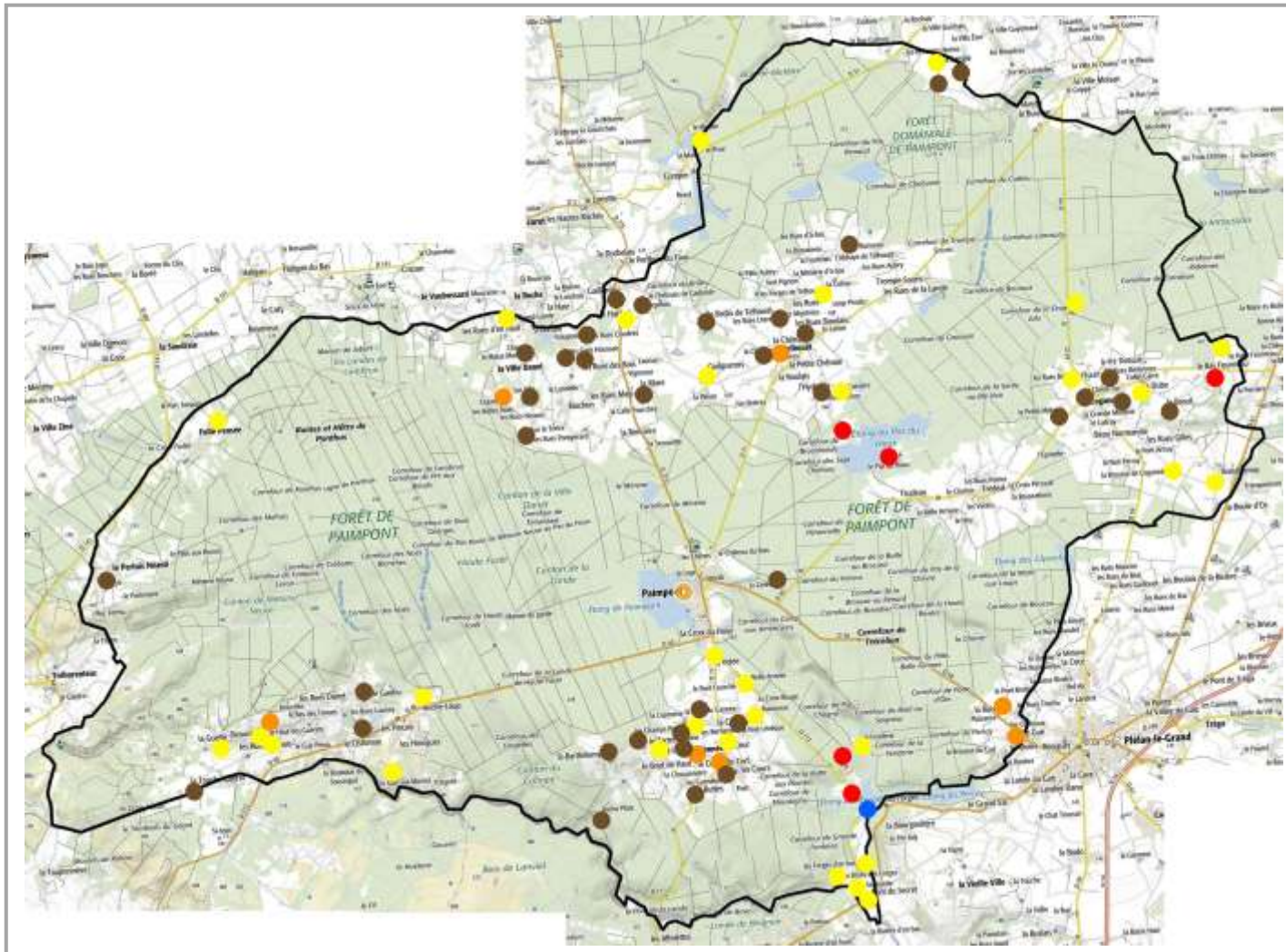
■ Bâtiment non inclus (pavillon, bâtiment d'exploitation agricole)

• Bilan chiffré

- . Sur 85 éléments bâtis recensés, 64 peuvent être retenus dans le cadre du label, soit 75,3 %.
- . Moyenne de la qualité architecturale : 2,61/5.

Critère du label : + de 60 % de bâti retenu dans le bourg

La qualité du patrimoine bâti des villages



Nord



Bilan chiffré

186 villages ont été recensés sur la commune de Paimpont.

80 villages sont retenus dans le cadre du label « Communes du patrimoine rural de Bretagne » soit 43 % du territoire.

106 villages ne peuvent être retenus soit 57 %.

. Moyenne de la qualité architecturale : 2,4/5



Critère du label :
+ de 40% de villages retenus en campagne



Classement des villages

Villages retenus :

- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

Classement des villages selon les critères du Label

Villages retenus dans le cadre du label

 Village exceptionnel

- ## . Les Forges

 Villages remarquables

- . Brocéliande
- . Le Bas Fourneau Coganne
- . Le Chalet
- . Le Pas du Houx
- . Le Pavillon

 Villages très intéressant

- . Ergand La Ville Danet
- . La Corne de Cerf Le Cannée
- . La Coudre d'en haut Beauvais
- . La Ruisselée
- . Le Gué
- . Le Palais Le Cannée
- . Les Rues Foulon Telhouët

Villages intéressants

- . Beauvais
- . Blanche Couronne Le Cannée
- . Bonanenay Coganne
- . Folle Pensée
- . Guilguenois Telhouët
- . Hucheloup
- . La Belle Arrivée cannée
- . La Brousse de Coganne
- . La Cassière Telhouët
- . La Cour nord cannée
- . La Dube Coganne
- . La Fenderie Les Forges
- . La Forge d'en Bas Les Forges
- . La Guette Beauvais
- . La Haute Sangle
- . La Pelleterie Gaillarde
- . La Prise de Comper
- . La Secouette Les forges
- . La Volée Le Cannée
- . Le Bas du Tertre le Cannée
- . Le Brulis des Forges
- . Le Gué des Moines Beauvais
- . Le Haut Fourneau Coganne
- . Le Pont des Secret
- . Les Forges de Telhouët
- . Les Rue Gaspais Beauvais
- . Les Rues Bellay Coganne
- . Les Rues d'en Haut La Ville Danet
- . Les Rues Jallu
- . Les Ruisseaux Le Cannée

Villages intéressants

- . Choucan La Ville Danet
- . Gaillarde
- . La Basse Sangle
- . La Chambre Telhouët
- . La Gelée
- . La Maise Mare La Ville Danet
- . La Mare La Ville Danet
- . La Petite Métairie Coganne
- . La Prise Le Cannée
- . La Sangle
- . La Touche Guérin
- . La Ville Le Cannée
- . Le Breuil Coganne
- . Le Brulis de Telhouët
- . Le Chene Mellet Coganne
- . Le Clos Rolland Coganne
- . Le Gaubu
- . Le Patis du Vieux Four le cannée
- . Le Pertuis Néanti
- . Le Ruisseau Telhouët
- . L'épine Le cannée
- . Les Buttes la cannée
- . Les Grandes Chesnais Coganne
- . Les Gués Houssais La Ville Danet
- . Les Hayes le cannée
- . Les Rivières Telhouët
- . Les Rues Coudées La Ville Danet
- . Les Rues des Bois La Ville Danet
- . Les Rues l'Hermite Telhouët
- . L'Hyderho Telhouët
- . Lotepelois
- . Moulin de Chatenay
- . Roche Plate Le canée
- . Saint Barthélémy le Cannée
- . Sur le tertre cannée
- . Sur le Tertre la ville Danet
- . Sur l'île La Ville Danet

Classement des villages selon les critères du Label

Villages ne pouvant être retenus dans le cadre du label

////////////////////////////////////		
. Beaunormandie	. L'Abbaye	. Les Rue d'a Bas
. Biais La Cannée	. Launay	. Les Rues Aubry
. Château du Bois	. Le Bas Cobois	. Les Rues Baudais
. Collin Carré Coganne	. Le Bas des Tenues	. Les Rues Bretonnes Coganne
. Isaugouet	. Le Bout de Haut le Cannée	. Les Rues Chatenay
. La Basse Rivière	. Le Bout du Monde	. Les Rues Danet
. La Boulaie	. Le Buisson	. Les rues Gaspais Telhouet
. La Boussetterie	. Le Chatenay	. Les Rues Gilles
. La Boutique du Soussigné	. Le Chene sec Coganne	. Les Rues Gortais Coganne
. La Brousse du Gué	. Le Clocher	. Les Rues Guilloten
. La Calle Fourchée	. Le Courtil de la Loge	. Les Rues Henry
. La Chénais de Gaillarde	. Le Gué Pérou	. Les Rues Journées Coganne
. La Chesnais le Cannée	. Le Haut Coganne	. Les Rues Launay
. La Choucanière	. Le Haut des Guérêts	. Les Rues Malo
. La Cohue	. Le Hiry	. Les Rues Neuves La Ville Danet
. La Copinerie	. Le Latray	. Les Rues Poirier
. La Cour Le Canné	. Le Lavoir	. Les Rues Pontgérard
. La croix neuve	. Le Parlement	. Les Ventes
. La Croix Perrault	. Le Patis Aubry	. Les Vieilles Rues le cannée
. La Denaiserie	. Le Patis aux Ronces	. L'Orgeril
. La Doucette	. Le Patis Chedo	. Loup Pendu
. La Foutelais	. Le Pont Fourché le Cannée	. Métairie Neuve Pertuis Néanti
. La Gatinais	. Le Pont Tertray	. Moulin du Buisson
. La Grande Mare	. Le Pré Thébault Coganne	. Plaisance
. La Grande Métairie Coganne	. L'épinette	. Puet le cannée
. La Hachais	. Les Belles Noës	. Ranlou
. La Houssais Coganne	. Les Berherons Le Cannée	. Riochon
. La Lande de Telhouët	. Les Brières	. Roc Fermu
. La Landelle	. Les Brousses Noires	. Saint Domain
. La Métairie d'en Bas	. Les Champs Piris le cannée	. Trédéal
. La Noë Leveque Le Cannée	. Les Cours Le Cané	. Trompe Souris
. La Noë Perray	. Les Guennbis	. Trudeau
. La Petite Chesnaie Telhouet	. Les Hinogues	. Vert Pignon
. La Plesse	. Les Montrées	. Vignouse
. La Roncière	. Les Petites Brières	
. La Rustique	. Les Pincais	

Critères qualitatifs

CRITERES	Commentaires	Notes
Harmonie de l'architecture	Bourg : bâti ancien en pierre, peu de verrues. Mais attention aux traitements des menuiseries (privilégier le bois peint et garder le dessin avec des petits bois, et les joints ou enduits à la chaux). Villages : de nombreux bâtiments ont connu des remaniements plus ou moins agressifs	6/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	. Points d'améliorations/ préconisations du comité technique : - Espaces publics (attention aux matériaux, couleurs, développer la végétation des pieds de murs,...) - Parking de l'esplanade de Brocéliande à supprimer en partie ou végétaliser - Place principale trop minérale, enlever les bacs à fleurs - Rue principale (Charles de Gaulle) : forte occupation par la voiture (route, stationnement, trottoir) à atténuer - Démolir le garage sur le bord de l'étang (bouche le point de vue sur l'étang)	4/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	. Entrée principale Est : aménagement tout minéral trop routier (trottoir, matériaux de couleurs différentes, trottoir jusqu'à la forêt,...). Un autre aménagement, plus sobre, aurait été préférable. . L'entrée avec la vue sur l'étang est très appréciable. Les aménagements de voirie devront très sobres et discrets.	5/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	Les constructions neuves sont en périphéries. Le secteur ancien du bourg est sous le contrôle de l'ABF	6/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	. Remembrement peu agressif . Une diversité de paysage et de milieux (forêts, étang, bocage, landes, arbres remarquables,...) Une attention est à apporter au traitement des chemins d'accès aux sites légendaires actuellement peu naturel.	8/10
Une ambiance	Forte présence de la pierre de schiste de couleurs variables et de l'environnement paysager Présence des légendes	8/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	Un bâti qui dégage de fortes caractéristiques architecturales liées à l'histoire du lieu : - Religieuse (abbaye, chapelle, croix) ; - Industrielle (forges). Mais peu mise en valeur ; - Forêt (maison de garde, « château » de chasse) ; - Agricole (ferme, patrimoine domestique (four à pain, dépendance agricoles,...).	4/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	. Présence de commerces et hébergements en nombre. . Office de tourisme au cœur du bourg avec la porte des secrets . Préau pour accueillir les visiteurs. . Une diversité d'offres pour accueillir et faire découvrir la commune (visites commentées, location de vélos électriques, randonnées balisées,...). . De nombreuses animations dont l'illumination de l'abbaye en hors saison Encourager à aller vers un tourisme qualitatif et non " industriel " (attention aux aménagements tel que ceux de la halte nautique).	5/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	Forte volonté communale pour la mise en valeur du patrimoine et des sites par le tourisme. Ressenti une forte demande d'accompagnement pour les multiples projets à venir (aménagement des espaces publics, travaux sur le bâti privé, ...)	25/30
TOTAL		71/100

L'avis du Comité Technique et Scientifique du label

Note globale des critères :

- La qualité du patrimoine du bourg 75,3/100
- La qualité du patrimoine des villages : 43/100
- Les critères qualitatifs : 71/100

Total : 189,3/300

Soit 63,1 /100.

Remarques du comité technique et axes de travail :

- Sensibiliser les propriétaires sur l'intérêt patrimonial de leurs bâtiments et inciter à des travaux de valorisation (Conseils auprès du CAU35 pour les travaux et aménagements publics et pour les travaux des particuliers ; petits chantiers de sensibilisation (peinture, enduits,...) avec Tiez Breiz et embellissement des abords par le végétal;
- Etude globale d'aménagement du cœur du bourg en terme de :
 - . Travaux de restauration des façades (enduits, joints à la chaux, menuiseries en bois peints),
 - . Espaces publics et voiries, aménagement de la voirie (rue tout au même niveau comme la rue du Général de Gaulle, plantations en pied de mur,
 - . Commerces (devantures, enseignes, terrasses de cafés à harmoniser avec l'environnement),
 - . Volet paysager (conserver les jardins à l'arrière des maisons, rétrécissement des voies avec bandes enherbées, plantations en pieds de mur, parking enherbé au pied de l'abbaye et de la mairie, ...). L'esthétisme du bourg serait grandement amélioré et donc le cadre de vie.
- Mise en tourisme du patrimoine :
Développer le circuit de découverte du patrimoine du bourg existant.
Mettre en place un circuit de découverte des forges et sur l'histoire industrielle de Paimpont.

Avis du Comité technique du 18 septembre 2018 :

Avis : favorable à l'unanimité pour l'attribution du label

Bilan du Comité technique et scientifique du label

L'état du bâti

Dans le bourg :

Un bâti de qualité variable mais il se dégage une harmonie. Il serait important de mettre en valeur le bâti du bourg avec des joints ou enduits à la chaux, des menuiseries en bois peintes, réfection de toiture (subventions via le label Communes du Patrimoine Rural).

L'embellissement par le végétal est à continuer sur l'ensemble du bourg pour couper l'effet " tout minéral" et pour accentuer une ambiance plus rurale (plantations en pleine terre (arbres, arbustes, vivaces, zone enherbée,...)).

A l'entrée sud du bourg (vers les forges), le lotissement récent mériterait une meilleure intégration dans le paysage (plantation d'arbres/arbustes de mémé pour le parking en face du cimetière.

Paimpont est devenue la porte d'entrée de la forêt de Brocéliande en terme de tourisme. Chaque année, plus de 120000 touristes s'arrêtent dans le bourg. La municipalité doit faire face à l'accueil notamment avec les problèmes de stationnement dans le bourg. L'intérêt serait d'améliorer le cadre de vie, en rendant la rue du Général de Gaulle et l'esplanade de Brocéliande moins ouverte aux stationnements voire rendre piétonne la rue du Général de Gaulle et de réduire la voie de l'esplanade de Brocéliande avec des zones enherbées de chaque côté et la zone piétonne se ferait par le parc de l'abbaye). Ceci sans pénaliser les habitants.

Dans les villages :

Le bâti est de qualité très variable. La plupart ont connu des remaniements au fil des époques (au 19ème siècle avec l'essor de l'agriculture et le nouveau mode de construction et au 20ème siècle avec l'apparition de nouveaux matériaux (pvc, ciment, ...) et de nouveaux éléments de constructions (baies vitrés, véranda,...). Alors que d'autres connaissent des travaux de restauration en tenant du caractère d'origine.

Beaucoup de bâti sont encore en bon état de conservation mais sont vacants. La pose d'une couverture, même en tôle, serait urgente sur certains bâtiments en campagne, pour ne pas perdre un patrimoine qui est parvenu jusqu'à nous.

Les outils de sauvegarde du patrimoine bâti

Il est important d'imposer un contrôle rigoureux sur les travaux de restaurations à venir (respecter les proportions des ouvertures toujours plus hautes que larges, éviter le percement de grandes baies, les vérandas sur la façade principale, les appuis de fenêtres saillants en béton mouluré, les enduits et joints à base de ciment et peints de couleur vive, les menuiseries PVC, les volets roulants pvc, ...). Il est à rappeler que pour tous les travaux sur les extérieurs, une déclaration de travaux est obligatoire. Il est important de sensibiliser la population aux démarches administratives en matière d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de démolir) par le biais du bulletin municipal ou la presse.

Compte tenu de la présence de bâtiments de qualité, vacants ou non, il existe un fort potentiel de restauration. D'où l'urgence de se donner les moyens de maîtriser les futurs projets en insistant pour qu'ils respectent le caractère du bâti local. Le recours à un architecte du CAU 35 est vivement incité pour des travaux sur des bâtiments publics ou privés. Il en est de même pour tous les travaux d'aménagement de voirie.

La commune, labellisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », doit intégrer au PLU le cahier de prescriptions architecturales du label. De plus, le recours à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, pour les secteurs protégés, ou de l'architecture conseil du CAU 35, sera demandé avant toute réalisation de projet (déclaration de travaux et permis de construire).

La mise en valeur du patrimoine

Une mise en valeur du patrimoine sera à mettre en place (travaux de ravalement de façades, effacement des réseaux aériens, circuit de découverte ou d'interprétation du patrimoine, aménagement de la voirie, végétaliser et fleurir sobrement le bourg...). Pour ces travaux la commune et les habitants pourront bénéficier d'aides financières des partenaires institutionnels octroyées au titre des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » et ainsi embellir le cadre de vie. Le développement touristique de la commune, déjà très développé, est à renforcer de manière qualitative, notamment par des outils du réseau des CPRB (le bourg-jardin, circuit d'interprétation du patrimoine, balisage des circuits,...), mais aussi par l'accueil (commerces, hébergements).

Remarques du Comité technique :

- . Se rapprocher du CAU 35 pour des conseils sur les projets privés et publics
- . Etre vigilant sur les dossiers travaux et sur l'aménagement de l'espace public. Une végétalisation du bourg permettrait de casser l'effet tout minéral
- . Obligation de déclaration de travaux et permis de construire
- . Informer les habitants sur les aides techniques et financières du label

Bilan du Comité technique et scientifique du label

Exemples de ce qui est à éviter

Un bâtiment en pierre ne présente aucun intérêt architectural quand la façade a été modifiée par :

- Des ouvertures disproportionnées (élargissement, percement de baies vitrées, porte de garage, des ouvertures plus larges que hautes, ouvertures d'un seul carreau);

- Des châssis de toit non encastrées ;

- L'utilisation de matériaux à proscrire (ciment, pvc, etc.), les menuiseries "modernes", coffre et volets roulants ; enduit cimenté et peint;

- Les clôtures, maçonneries et peintes, ou en pvc, qui s'intègrent mal dans l'environnement... ;

- Devantures et enseignes en enduit ciment peint ;

- Limiter les espaces goudronnés. Proscrire le " tout " goudron" jusqu'au pied de la façade. Concernant l'aménagement des espaces publics : Il est important de prévoir un espace tampon perméable de 20-30 centimètres minimum aux pieds des murs, à remplir avec des vivaces couvre-sol (peu de racines) pour empêcher l'humidité d'entrer dans les murs ;

- Harmoniser la signalétique routière, communale et des commerces sur l'espace public. Etablir un cahier des charges pour l'occupation de l'espace public ;

- Bannir les bacs et pots de fleur comme barrière. Préférer un espace végétal ;

- Aménagement d'espace public: proscrire les matériaux de couleur et texture différents sur un même site; proscrire les trottoirs (privilégier une zone enherbée avec potelet en bois, ...) ;

- La signalétique du circuit du tour du l'étang mal placée car non visible ;

- Certains éléments ont un impact négatif comme un bâtiment cachant la vue sur l'étang ou la "casse" de véhicules qui serait à dissimuler.



Travaux pouvant dénaturer le caractère d'origine du bâti



Attention aux traitements sophistiqués et à la grande place laissée aux véhicules dans les espaces publics



Intégration paysagère du lotissement et du parking rue des forges



Signalétique trop nombreuse et non harmonieuse donc peu efficace



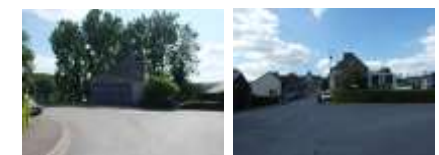
Présence de la voiture et de son espace dédié. Les aménagements de l'espace pourraient atténuer cet impact



Proscrire les bacs et pots de fleurs comme barrière



Harmoniser les terrasses et les équipements des commerces (parasols, carte des menus sur la voirie,...).



Bilan du Comité technique et scientifique du label

Exemples d'éléments à préserver ou de bonne restauration :

- La façade n'a pas été modifiée ainsi que la pente de toit ;
- Eviter de modifier la façade dans sa volumétrie, les proportions et l'emplacement des ouvertures ainsi que la pente de toit ; Si des châssis de toit sont nécessaires, bien les encastrer pour être au fil de la couverture ;
- Utilisation des matériaux traditionnels (joints pleins à la chaux et sable, ou terre, menuiseries en bois peints en couleur (éviter le blanc) pour égayer les façades.
- Les abords des maisons anciennes font partie intégrante de l'habitat rural et doivent être aménagés simplement (seuil, clôture, barrière, cour,...) ;
- Couvrir le bâtiment avec de la tôle pour éviter les infiltrations ;
- Pour enclore une parcelle il faut rester simple et discret (une haie avec des essences locales, une barrière/portail en bois,...) ;
- Un aménagement simple des rues accompagné par des végétaux ;
- Traitement de la voirie: tout au même niveau sans multiplier les matériaux ;
- Parking : traiter les sols sobrement (parking pavés enherbés, sol en cailloux de schiste pourpre,...) ;
- Harmonisation des terrasses des cafés au sol et des équipements (attention au parasol, chaises plastiques, store, pancartes des menus, ...) ;
- Harmonisation et embellissement des devantures de commerces; enseignes).



Traitements sobres du sol et végétalisation des espaces



Bonne intégration du préau
- choix des matériaux

Mobilier urbain discret

Traitement sobre des enseignes



Travaux respectueux du caractère d'origine du bâti : menuiseries bois peintes avec leurs dessins anciens, volets,...

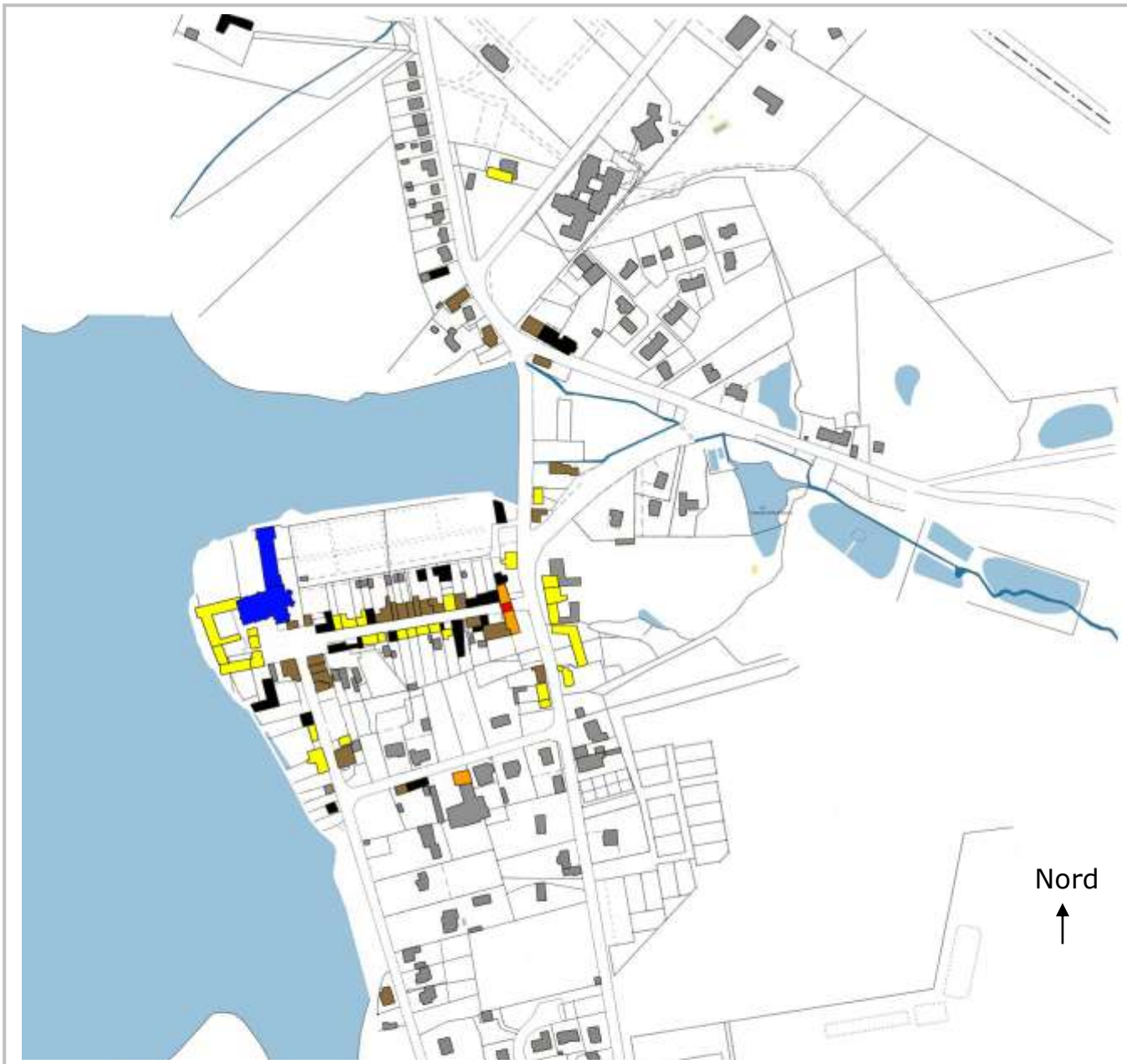


Travaux respectueux du caractère d'origine du bâti : menuiseries bois peintes avec leurs dessins anciens, volets,...

Remplacement d'une porte suivant le modèle ancien

Châssis de toit "patrimoine" bien encastrer

La qualité du patrimoine bâti du bourg



	Intérêt	Qté	%
■	Exceptionnel	2	
■	Remarquable	1	
■	Très intéressant	3	
■	Intéressant	30	
■	Moindre intérêt	26	
Total retenus		64	75,3
■	Non retenus	21	24,7
Total		85	

■ Bâtiment non inclus (pavillon, bâtiment d'exploitation agricole)

• Bilan chiffré

- . Sur 85 éléments bâtis recensés, 64 sont retenus dans le cadre du label, soit 75,3 %.
- . Moyenne de la qualité architecturale : 2,61/5.

* Selon les critères du label

Aperçu du bâti

Place du Roi Judicaël
Esplanade de Brocéliande



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Avenue du chevalier Ponthus
Rue des chevaliers de la table ronde



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



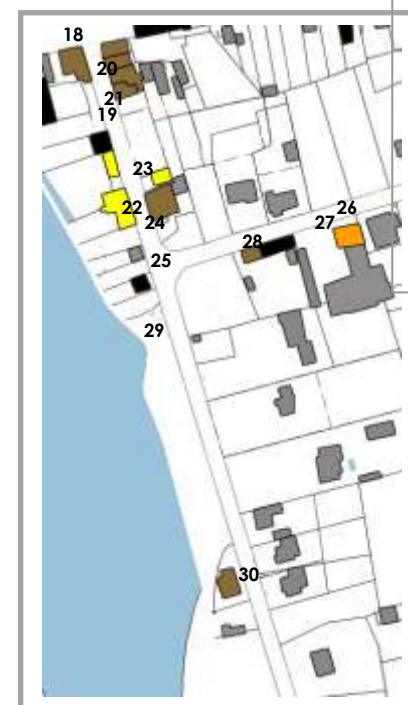
28



29



30



- Classification
- Exceptionnel
 - Remarquable
 - Très intéressant
 - Intéressant
 - Moindre intérêt
 - Non retenu
 - Bâtiment agricole ou autre, pavillon

Aperçu du bâti

Rue Du Général de Gaulle



31



32



33



34



35



36



37



38



39



40



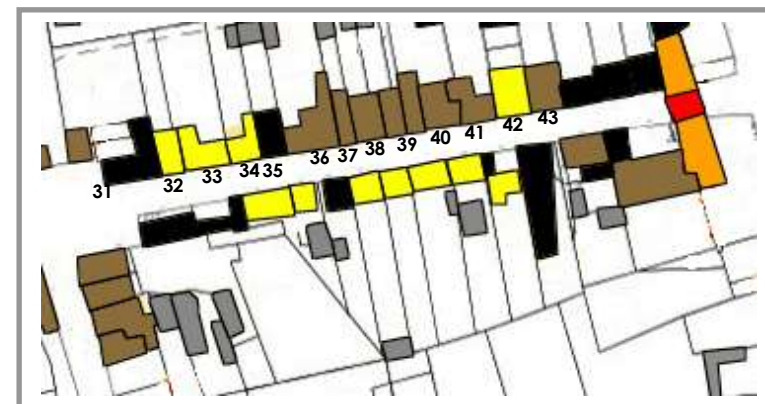
41



42



43



Classification

- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre, pavillon

Aperçu du bâti Rue du Général De Gaulle



44



45



46



47



48



49



50



51



52



53



54



55



56



57



58



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue des forges



59



60



61



62



63



64



65



66



67



68



69



70



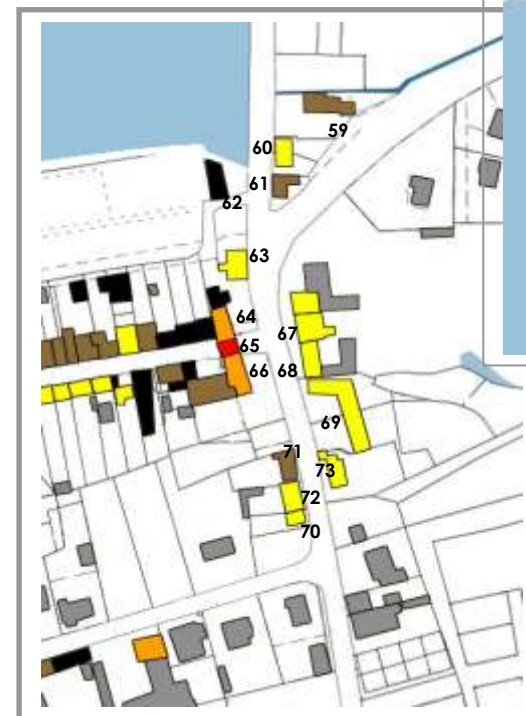
71



72



73



Classification			
● Exceptionnel	● Remarquable	● Très intéressant	● Intéressant
● Moindre intérêt	● Non retenu	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon	

Aperçu du bâti

Rue du Roi Arthur



74



75



76



77



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Village exceptionnel

. Les Forges

Les Forges

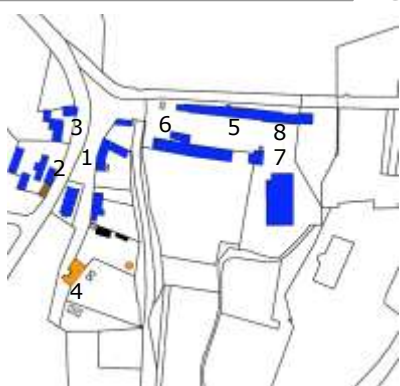
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Descriptif :

Une partie des bâtiments des forges est classée MH 2001. De 2004-2008, travaux de restauration dont le grand bâtiment, nommé *Le Laminoir*, datant de 1820 (aujourd'hui salle de réception). Autre chantier celui de la fonderie proche des deux hauts fourneaux. Participation au loto du Patrimoine en septembre 2018. Ouverture au public depuis 2005 avec visite guidée ou parcours libre.



1



2



3



4



5



6



7



8

Villages remarquables

- . Brocéliande
- . Le Bas Fourneau
 - . Le Chalet
- . Le Pas du Houx
 - . Le Pavillon

Brocéliande

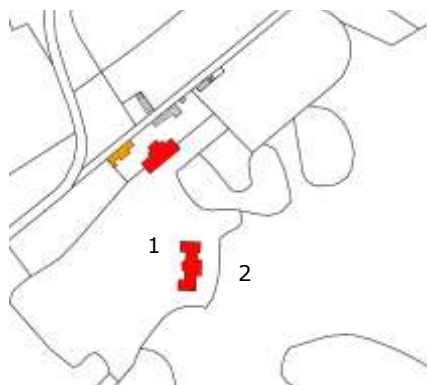
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823

Pas présent sur le cadastre de 1823

Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Descriptif :

Édifice de grandes dimensions, faisant référence à des modèles extérieures à la Bretagne (Normandie) ; construit vers 1910 (cf. château Le Pas du Houx).

Plan asymétrique en U avec un corps central longitudinal encadré de deux pavillons en retour d'équerre ; centre de la façade occidentale marqué par un corps d'entrée circulaire demi hors-œuvre surmonté d'un toit à l'impériale retroussé ; centre de la façade opposée marqué par un avant-corps abritant une loggia et flanqué d'une tour surmontée d'un lanternon et d'une horloge.

Dispositions de l'édifice conservées à l'exception du sous-sol partiellement réaménagé.

Intérieur décoré selon plusieurs styles: gothique tardif (salle à manger), inspiration médiévale dans le grand hall à l'anglaise où se trouve également un grand escalier tournant.

Dépendances de style néo-normand ; jardin potager enclos d'un mur semi-circulaire implanté à l'est des autres constructions. Sur la rive de l'étang: abri à bateaux en bois et lavoir en maçonnerie.

[Sources Services régional de l'inventaire]



1



2

Le Bas Fourneau

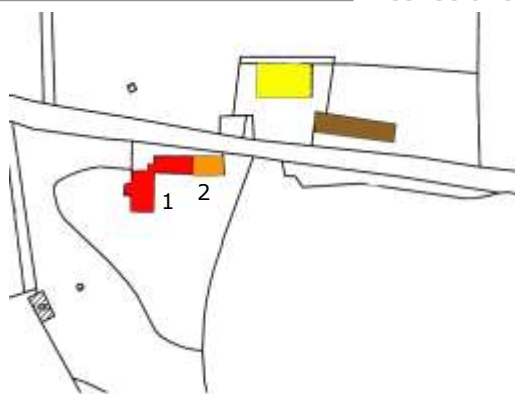
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Descriptif :

La maison la plus ancienne date du 17^{ème} siècle.

Le nouveau logis est construit en équerre du premier en 1893 (plans d'architecte conservés).

En 1936, l'ensemble est en très mauvais état. Le nouvel acquéreur entreprendra des travaux de restauration tout en conservant soigneusement la caractère d'origine.

Cet ensemble aurait été une ancienne métairie de l'abbaye de Paimpont.

Des essences du monde ont été plantés pour donner une très belles collections d'arbres dont des séquoias géants. ce parc peut être ouvert à la visite lors des journées "Parcs et jardins".



1



2

Le Chalet

Localisation



Cadastre napoléonien de 1823

Pas présent sur le cadastre de 1823

Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Descriptif :

Probablement construite dans la deuxième moitié du 19ème siècle, la nouvelle demeure des maîtres des forges supervise le site industriel depuis l'ouest où elle expose l'emblématique horloge qui rythme la vie de la communauté ouvrière. Les façades empruntent à l'architecture traditionnelle locale le principe de la construction des façades en assises alternées de schistes et de grès, associées dans cette construction savante aux briques rouges et au granit.



1

Le Pas du Houx

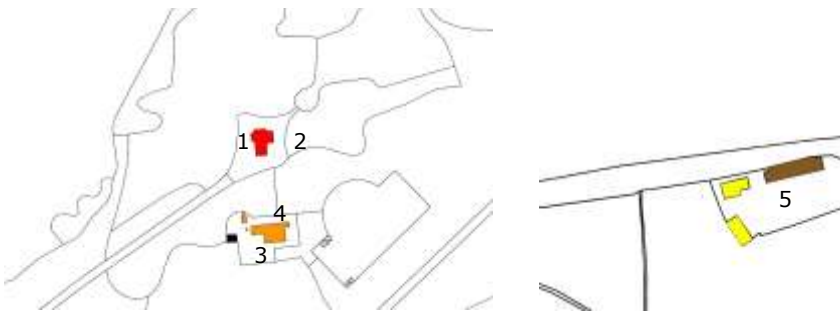
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Descriptif :

Édifice construit en 1910 par la famille qui construit vers la même époque le château de Brocéliande. Style néo-renaissance (lucarnes). [Sources Services régional de l'inventaire]

La ferme remaniée a toutefois conservé la même disposition que celle figurée sur la cadastre de 1823. [Sources Services régional de l'inventaire]



1



2



3



4



5

Le Pavillon

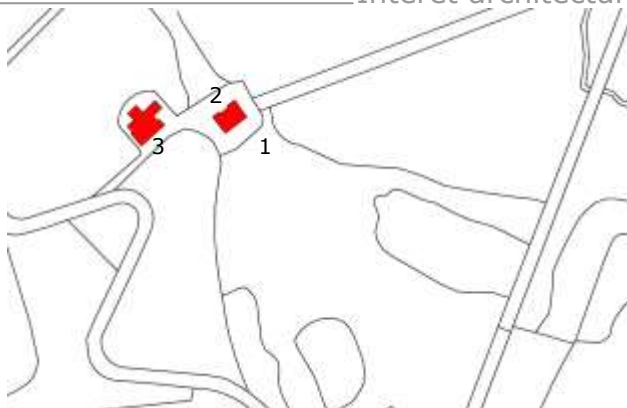
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823

Pas présent sur le cadastre de 1823

Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Descriptif :

Le château dit le Pavillon, à quelques centaines de mètres des Forges, en léger surplomb, se ménage par delà l'étang, une perspective sur le site industriel. A l'instar de la nouvelle demeure du maître des forges dite le Chalet, il conserve à distance, par le regard, la prééminence sur la communauté villageoise. De conception classique son parti architectural se distingue cependant du Chalet qui présente des accents modernes. [Sources Services régional de l'inventaire]



1



2



3

Villages très intéressants

- . Ergand
- . La Corne de cerf
- . La Coudre d'en haut
- . La Ruisselée
- . Le Gué
- . Le Palais
- . Les Rues Foulon

Ergand

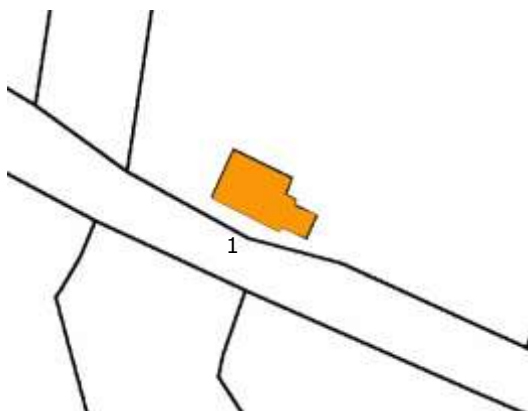
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



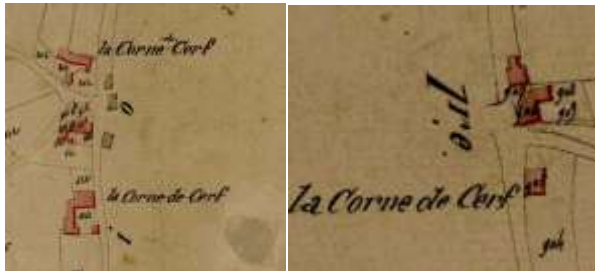
1

La Corne de Cerf

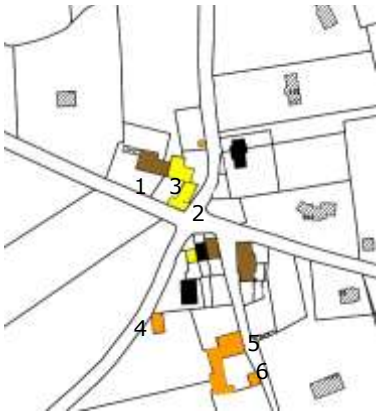
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4



5



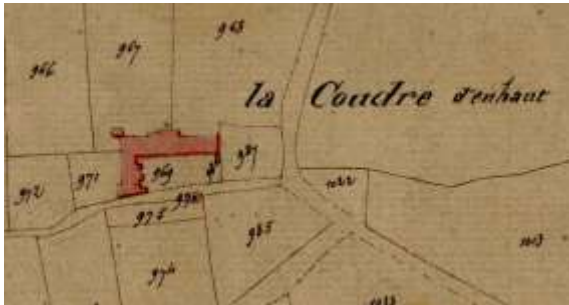
6

La Coudre d'en haut

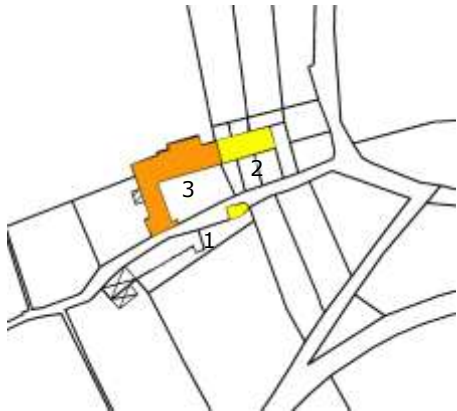
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3

La Ruisselée

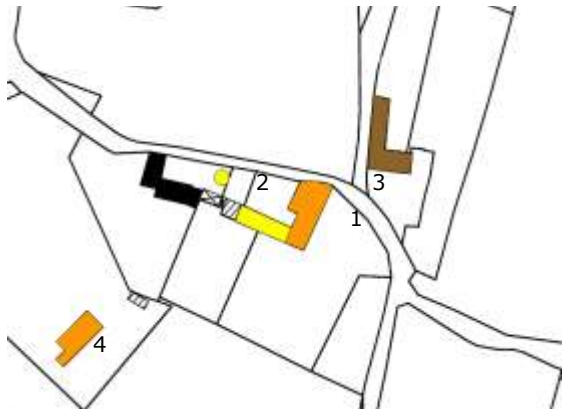
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4

Le Gué

Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6

Le Palais

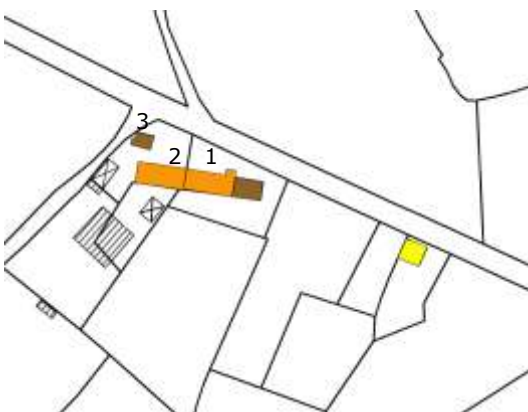
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3

Les Rues Foulon

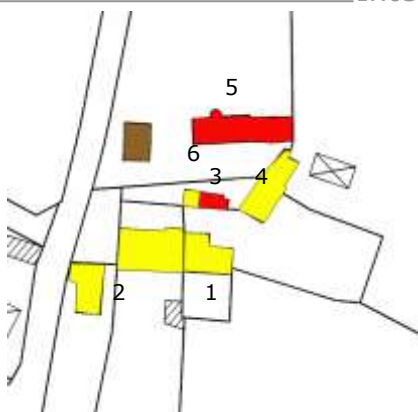
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6

Villages intéressants

- . Beauvais
- . Blanche Couronne
- . Bonanenay
- . Folle Pensée
- . Guilguenois
- . Hucheloup
- . La Belle Arrivée
- . La Brousse de Coganne
- . La Cassière
- . La Cour (nord canée)
- . La Dube
- . La Fenderie
- . La Forge d'en Bas
- . La Guette
- . La Haute Sangle
- . La Pelleterie
- . La Prise de Comper
- . La Secouette
- . La Volée
- . Le Bas du Tertre
- . Le Brulis des Forges
- . Le Gué des Moines
- . Le Haut Fourneau
- . Le Pont des Secret
- . Les Forges de Telhouët
- . Les Rues Gaspais
- . Les Rues Bellay
- . Les Rues d'en Haut
- . Les Rues Jallu
- . Les Ruisseaux

Beauvais

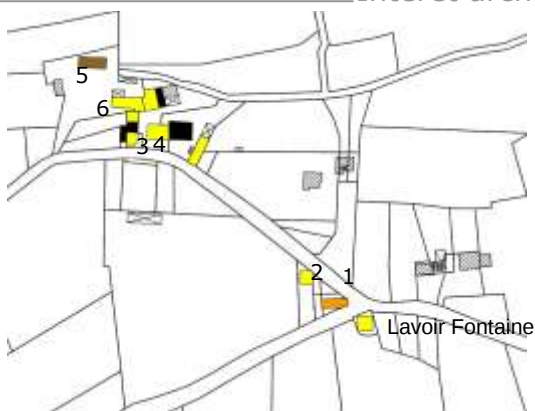
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



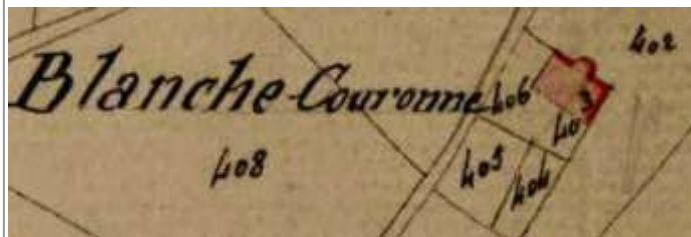
6

Blanche Couronne

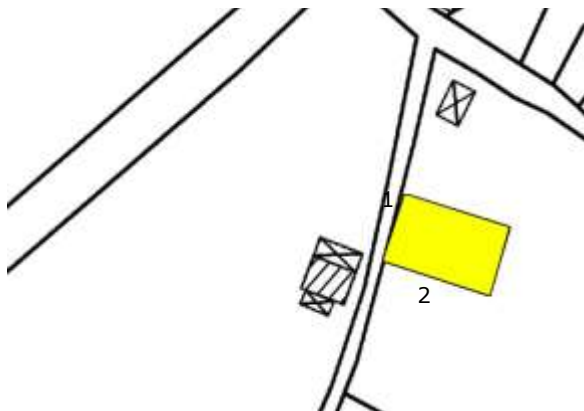
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Bonemenay

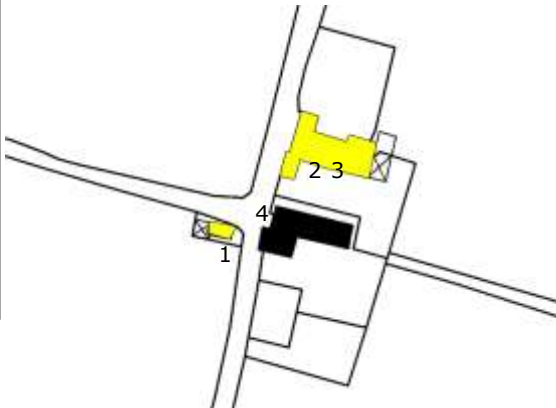
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4

Folle Pensée

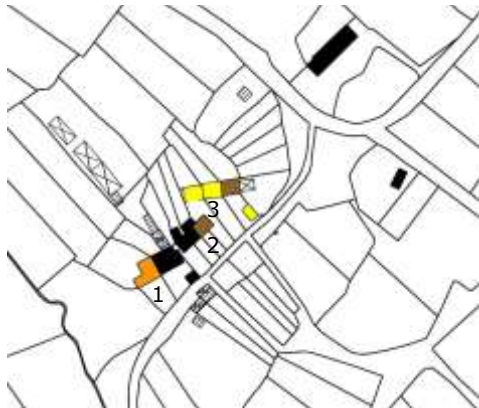
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

Folle Pensée

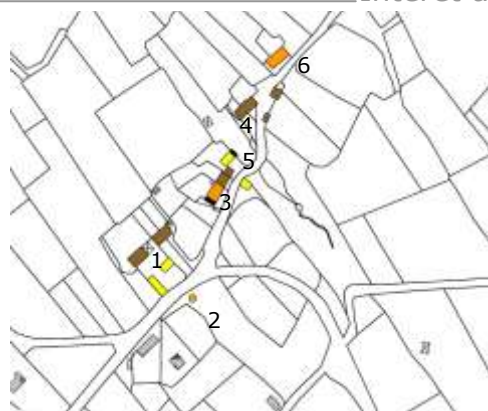
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4



5



6

Folle Pensée

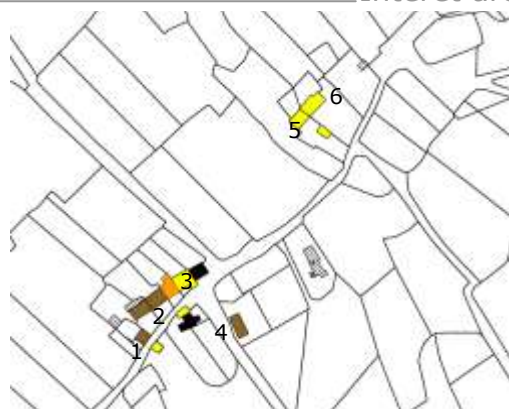
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6

Guilguenois

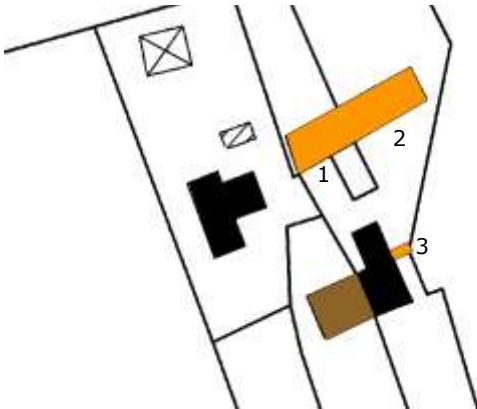
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

Hucheloup

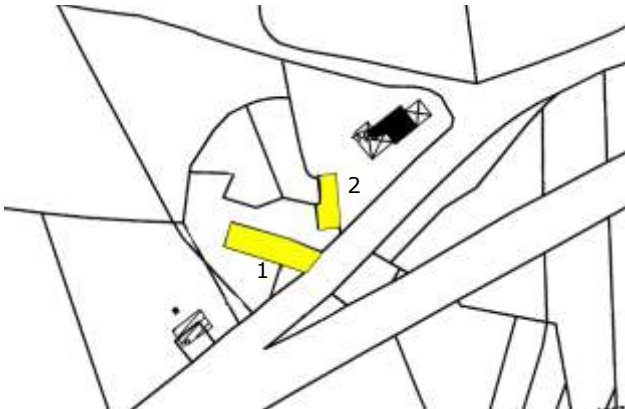
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

La Belle Arrivée

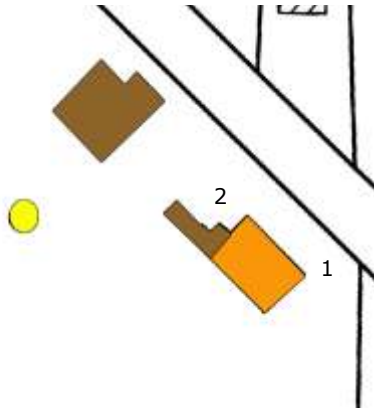
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

La Brousse de Coganne

Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

La Cassière

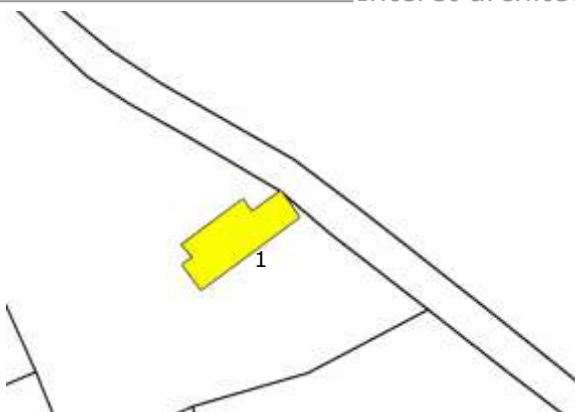
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



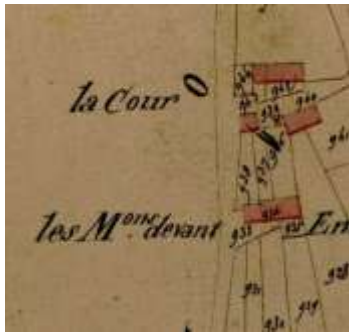
1

La Cour Nord de Le Cané

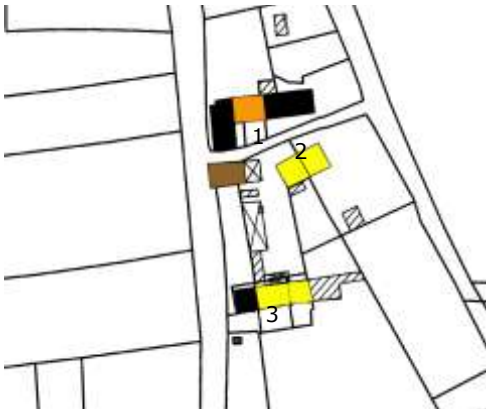
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

La Dube

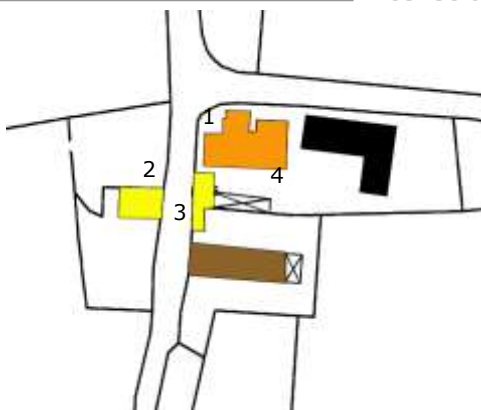
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4

La Fenderie

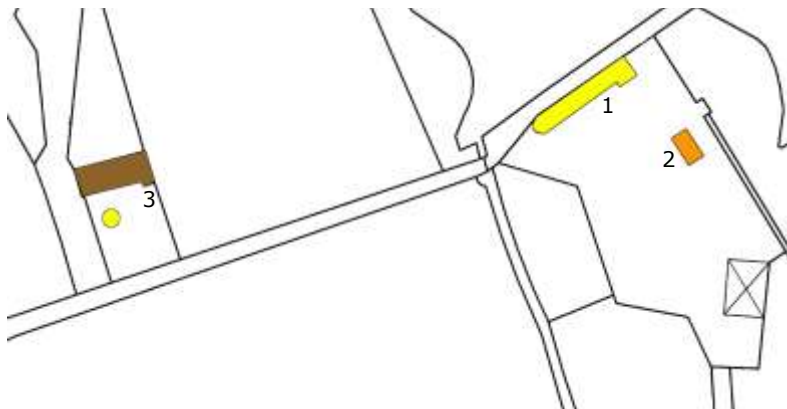
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

La Forge d'a Bas

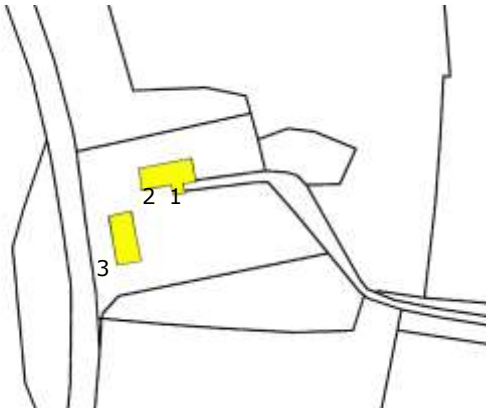
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

La Guette

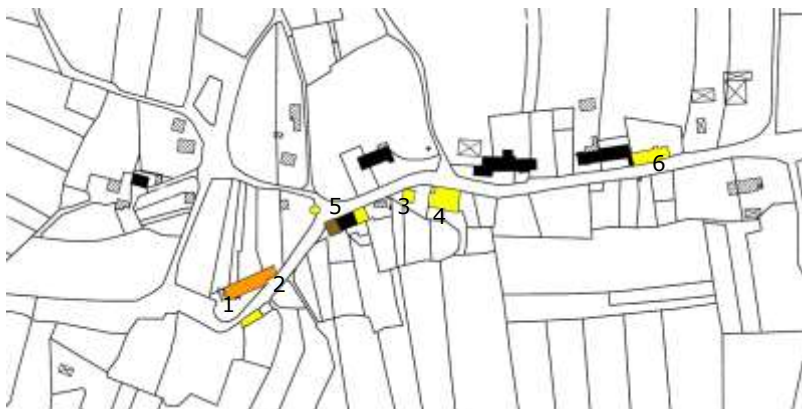
Localisation



Cadastrre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6

La Haute Sangle

Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

La Pelleterie

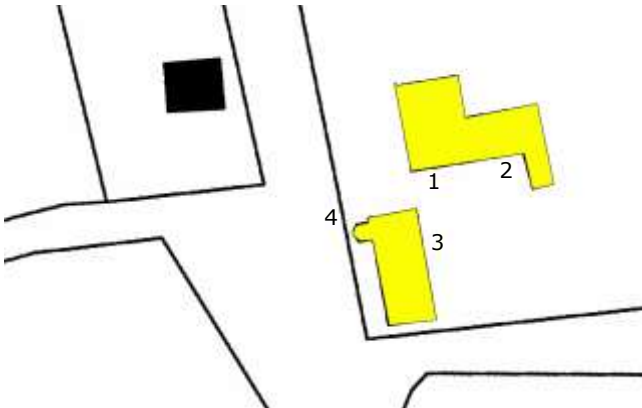
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4

La Prise de Comper

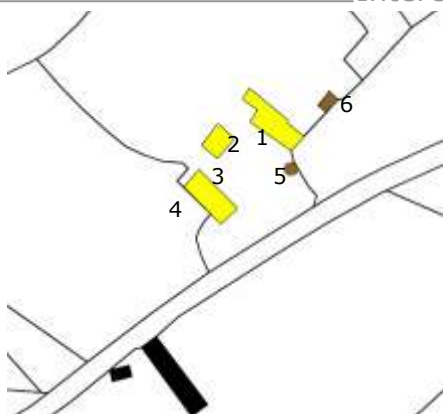
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4



5



6

La Secouette

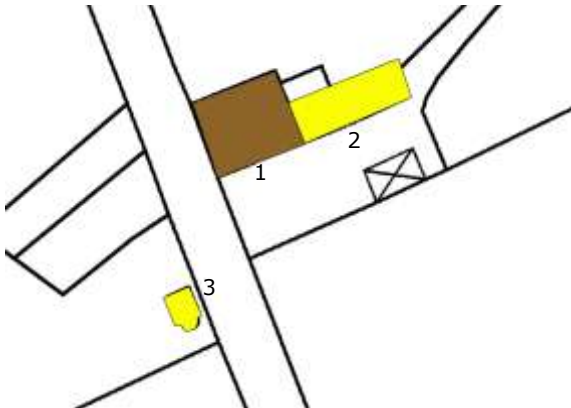
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

La Volée

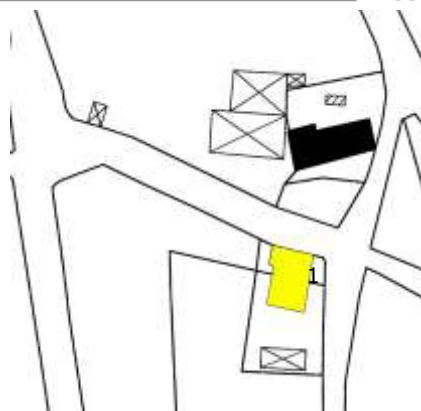
Localisation



Cadastre
napoléonien de
1823

Pas présent sur le cadastre
de 1823

Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|---------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole
ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

Le Bas du Tertre

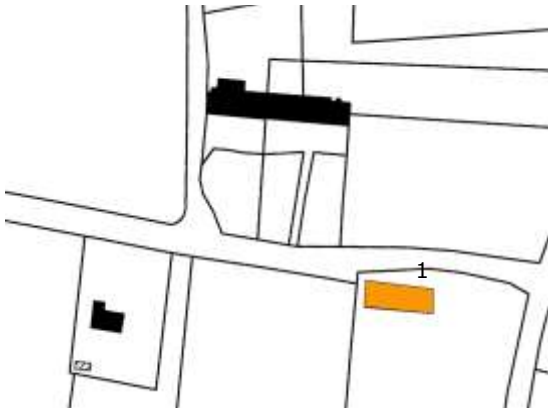
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



Le Brûlis des Forges

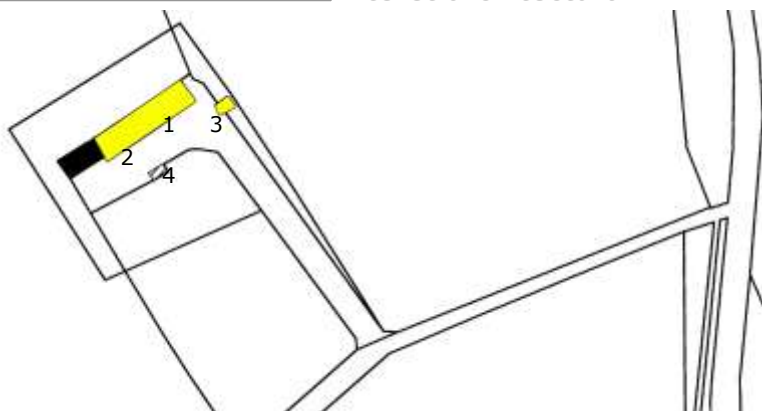
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4

Le Gué des Moines

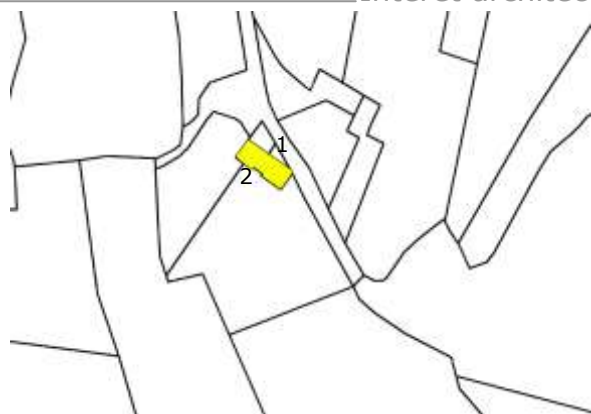
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Le Haut Fourneau

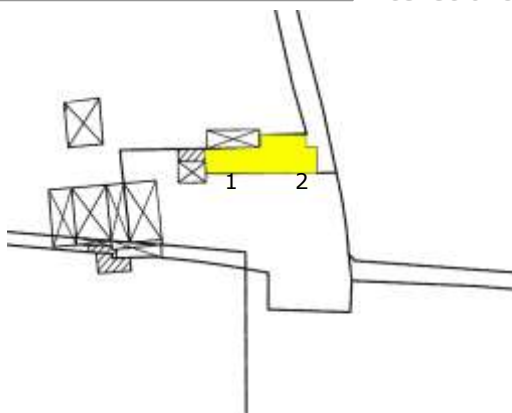
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Le Pont du Secret

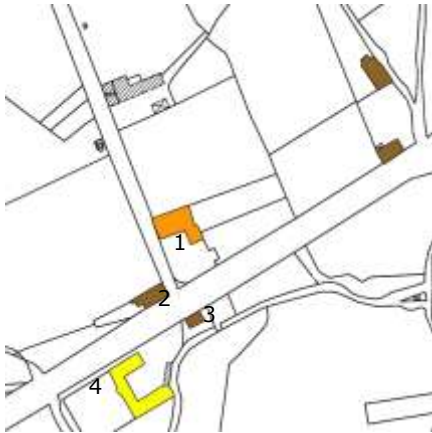
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



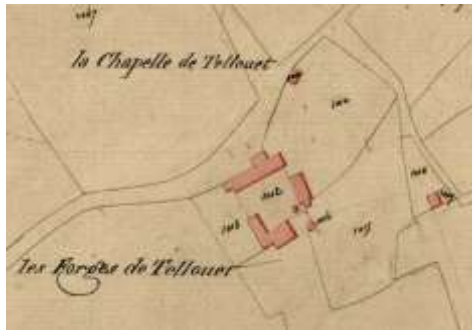
4

Les Forges de Telhouët

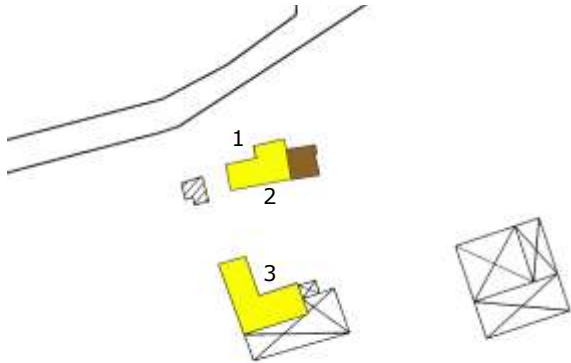
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



1



2



3

Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Les Rues Gaspais Beauvais

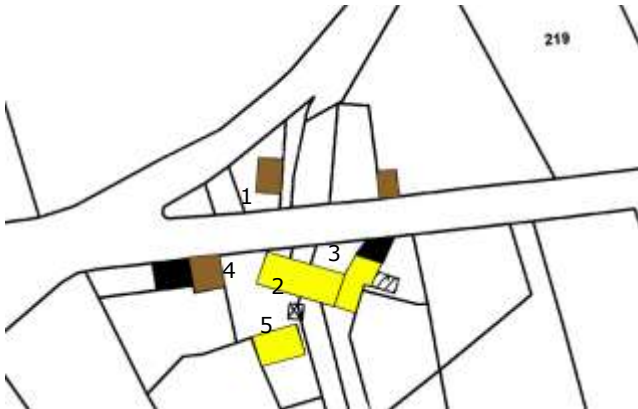
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4



5

Les Rues Bellay

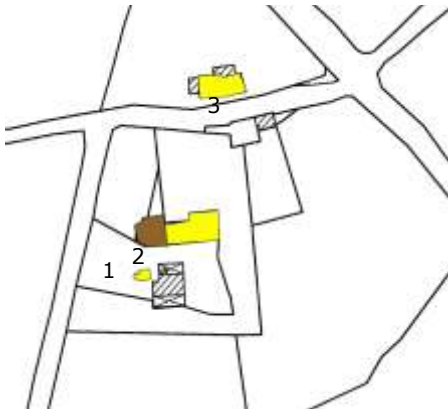
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

Les Rues D'en Haut

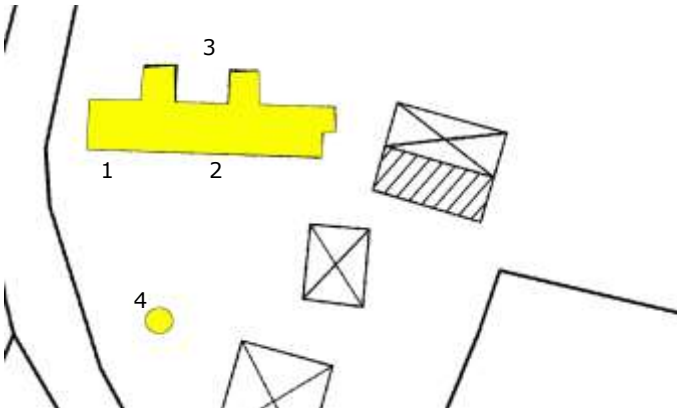
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4

Les Rues Jallu

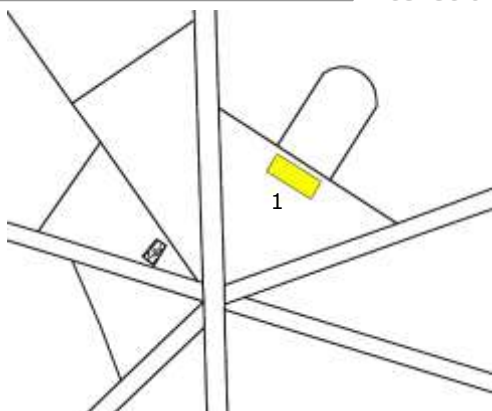
Localisation



Cadastre
napoléonien de
1823

Pas présent sur le cadastre
de 1823

Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

Les Ruisseaux

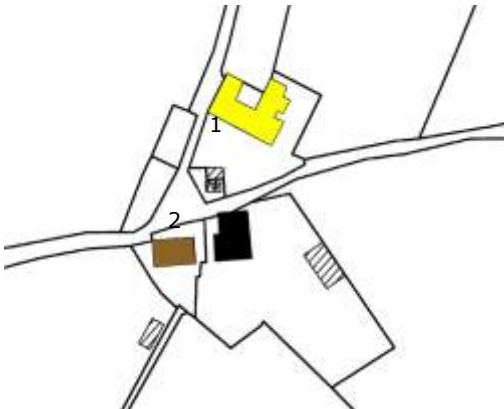
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Villages de moindre intérêt

- . Choucan
- . Gaillarde
- . La Basse Sangle
- . La Chambre
- . La Gelée
- . La Maise Mare
- . La Mare
- . La Petite Métairie
- . La Prise (Le Canné)
- . La Sangle
- . La Touche Guérin
- . La Ville
- . Le Breuil
- . Le Brûlis de Telhouët
- . Le Chene Mellet
- . Le Clos Rolland
- . Le Gaubu
- . Le Pâtis du Vieux Four
- . Le Pertuis Néanti
- . Le Ruisseau
- . L'épine
- . Les Buttes
- . Les Grande Chesnais
- . Les Gués Houssais
- . Les Hayes
- . Les Rivières
- . Les Rues Coudées
- . Les Rues des Bois
- . Les Rues L'Hermine
- . L'Hyderho
- . Lotepelois
- . Moulin de Chatenay
- . Roche Plate
- . Saint Barthélémy
- . Sur Le Tertre Le Canné
- . Sur le Tertre Ville Danet
- . Sur La Ville

Choucan

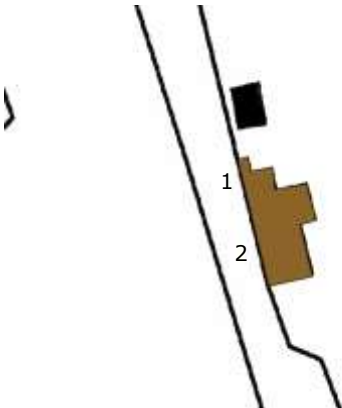
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823

Pas présent sur le cadastre de 1823

Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2

Gaillarde

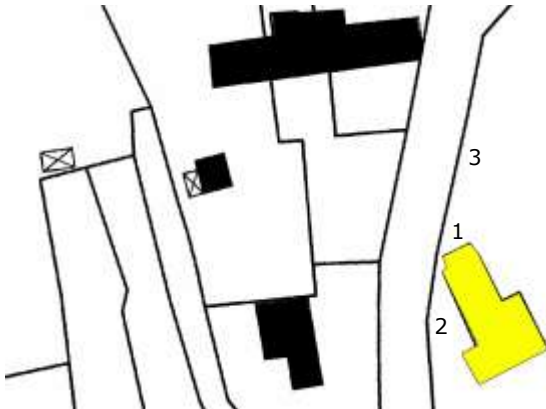
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

La Basse Sangle

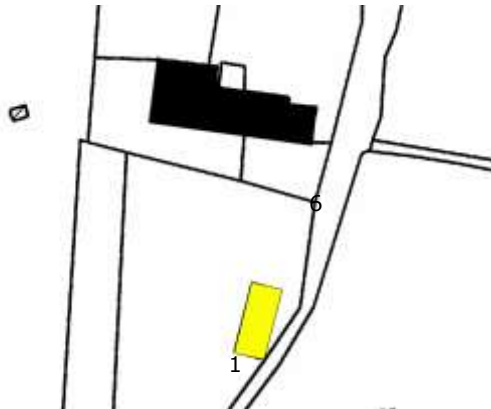
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

La Chambre

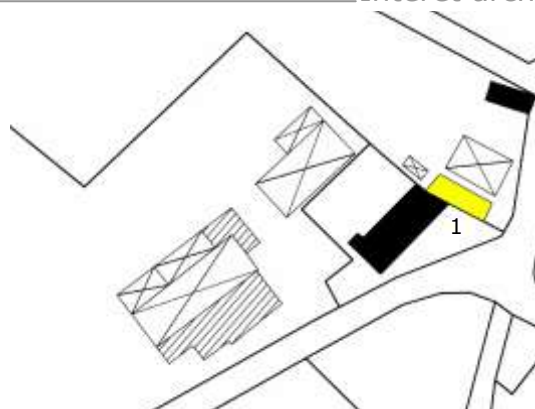
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



La Gelée

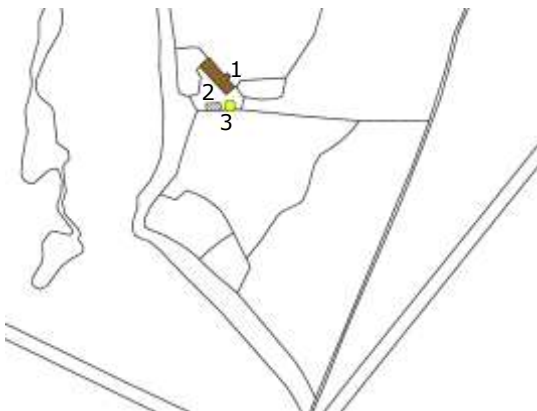
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

La Maise Mare

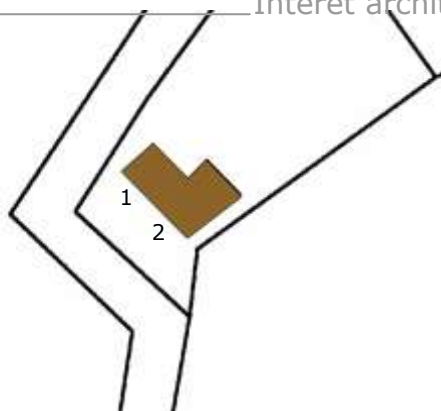
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

La Mare

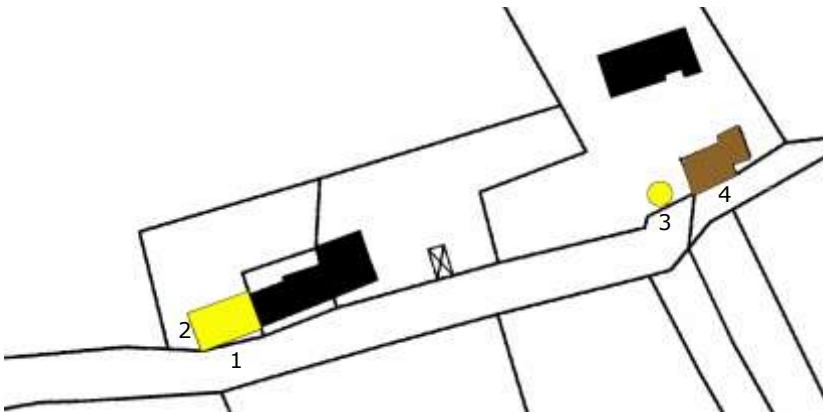
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4

La Petite Métairie

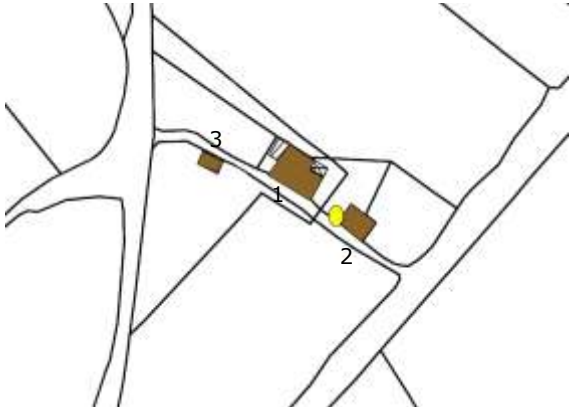
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

La Prise (Le Canné)

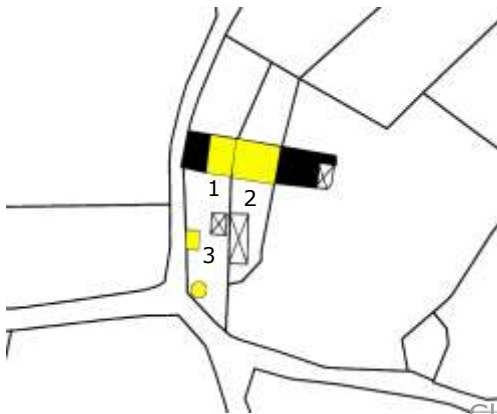
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

La Sangle

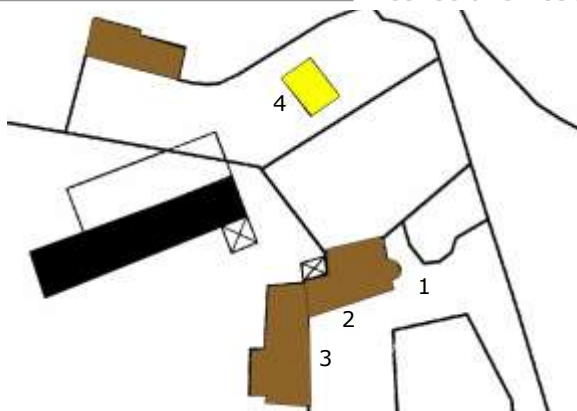
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4

La Touche Guérin

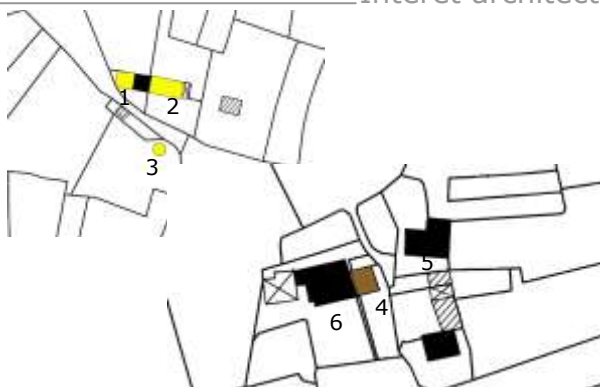
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4



5



6

La Ville

Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4



5

Le Breuil

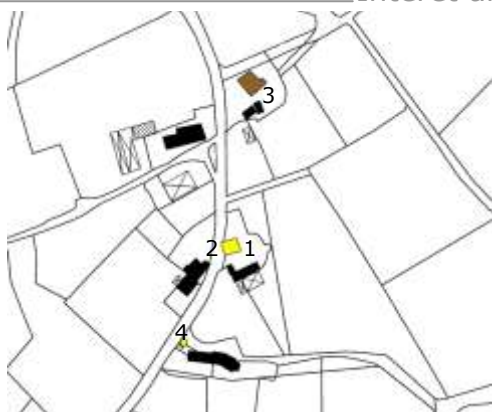
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4

Le Brûlis de Telhouët

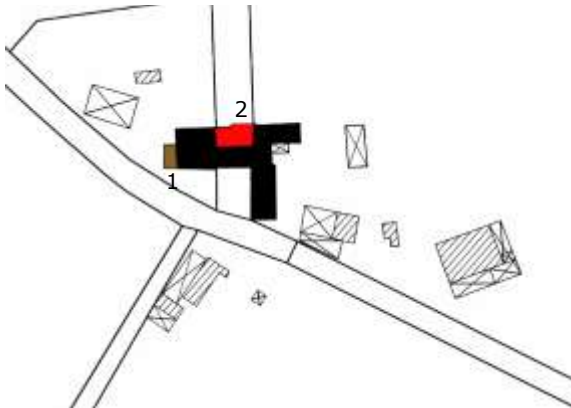
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Le Chêne Mellet

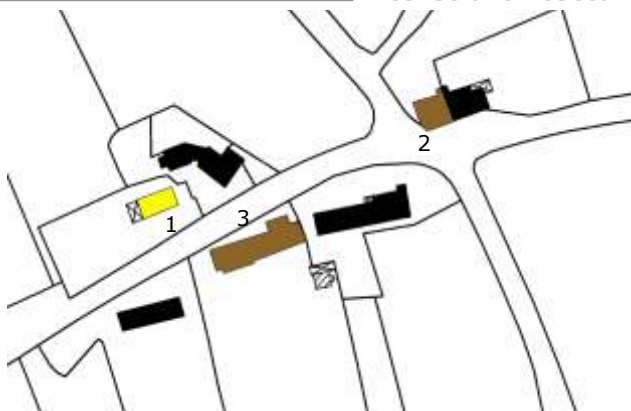
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

Le Clos Rolland

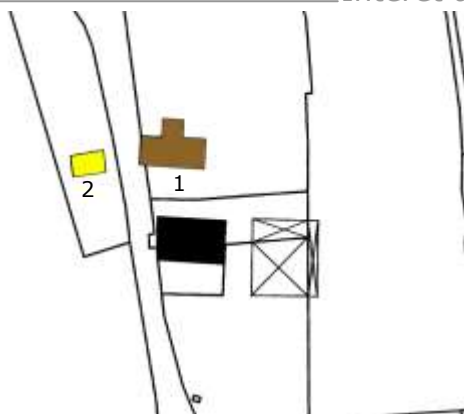
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Le Gaubu

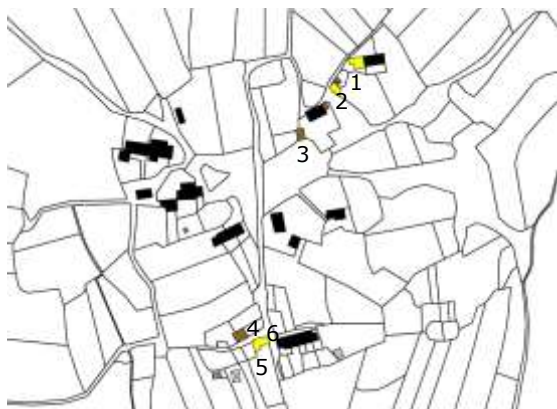
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4



5



6

Le Pâtis du Vieux Four

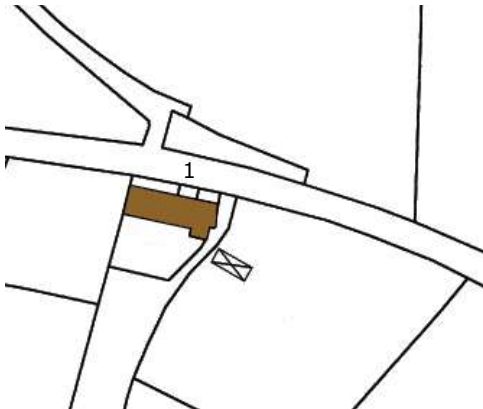
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

Le Pertuis Néanti

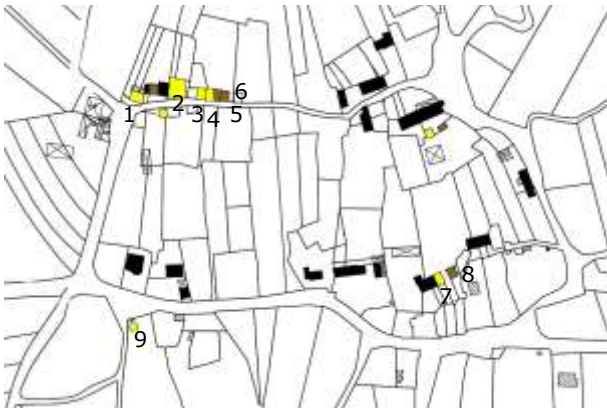
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4



5



6



7



8



9

Le Ruisseau

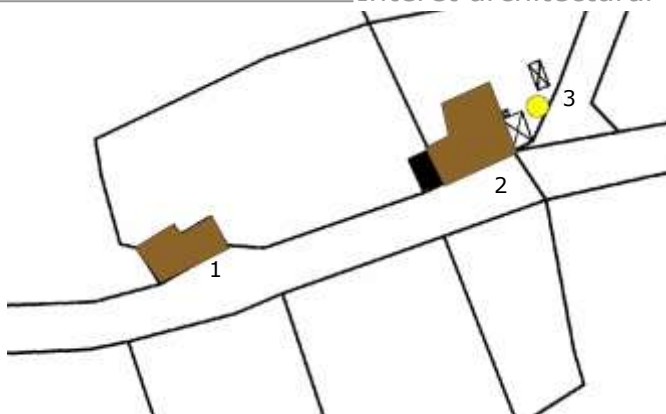
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

L'épine

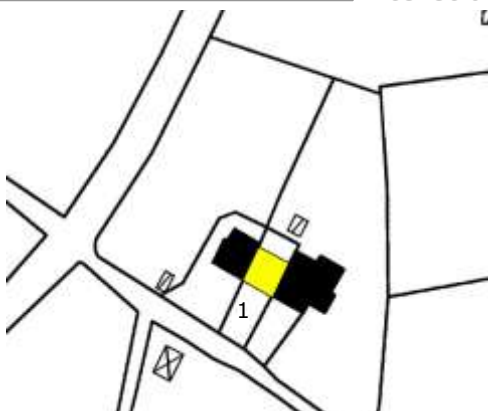
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

Les Buttes

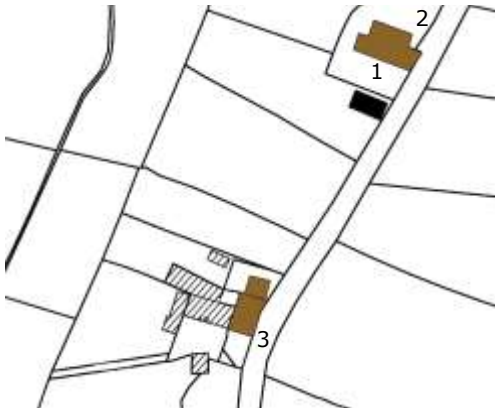
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

Les Grandes Chesnais

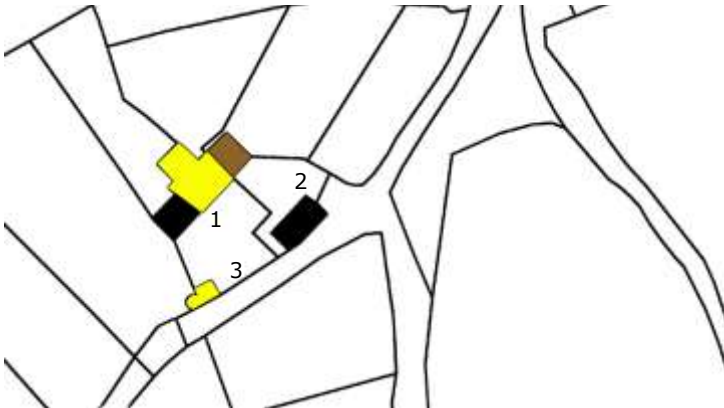
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

Les Gués Houssais

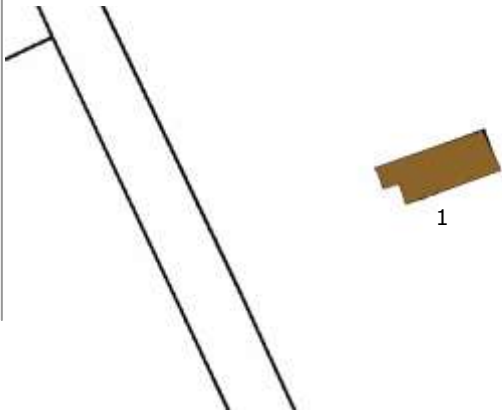
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



Les Hayes

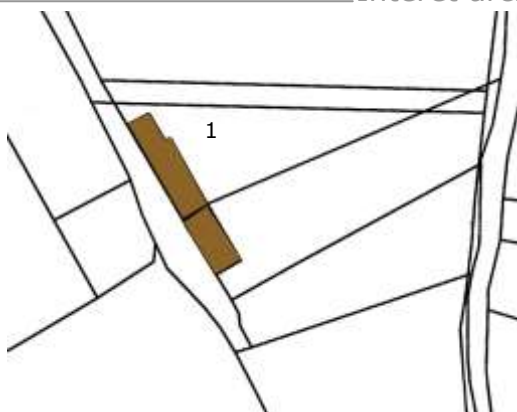
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

Les Rivières

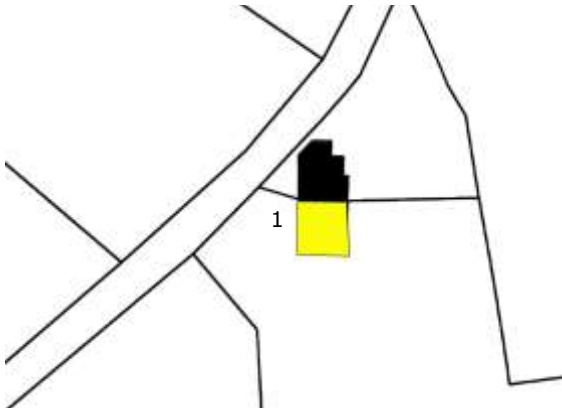
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

Les Rues Coudées

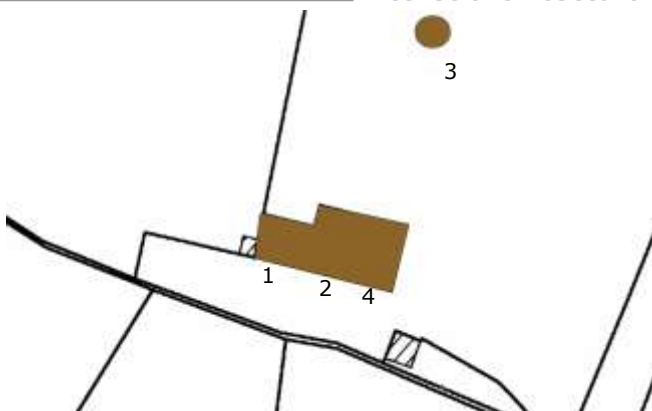
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4

Les Rues des Bois

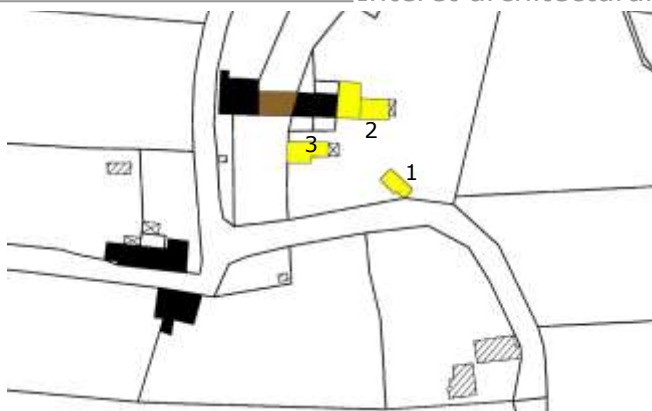
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3

Les Rues L'Hermine

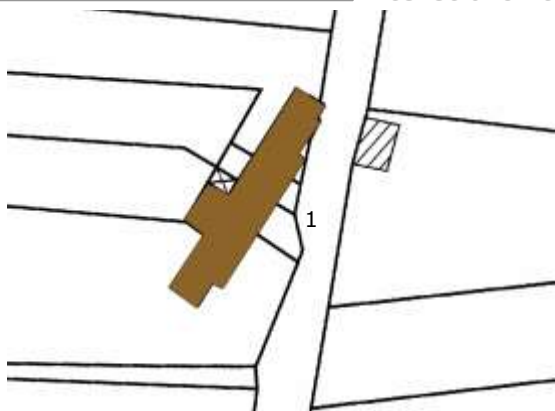
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

L'Hyderho

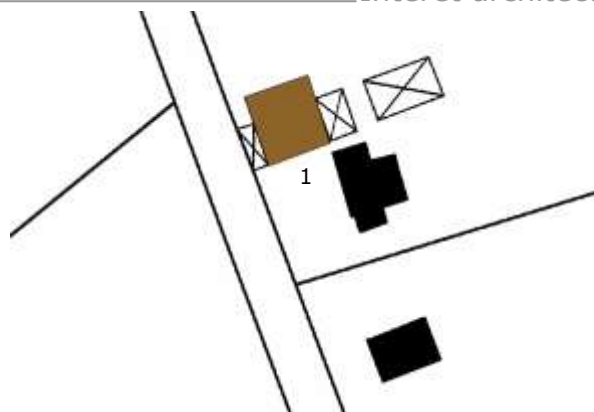
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



Lotepelois

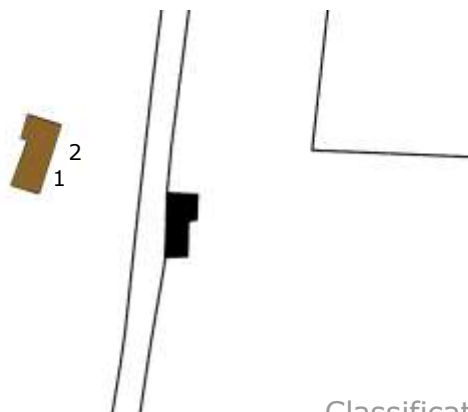
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Moulin de Chatenay

Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

Roche Plate

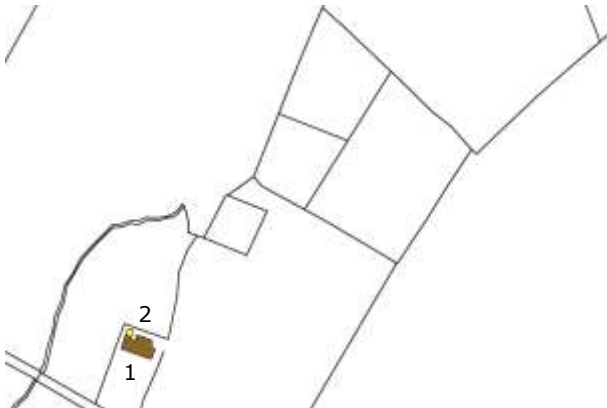
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823

Pas présent sur le cadastre
de 1823

Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Saint Barthélémy

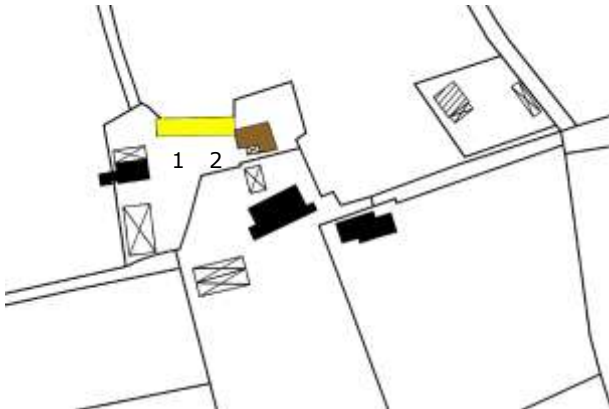
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Sur le Tertre le canné

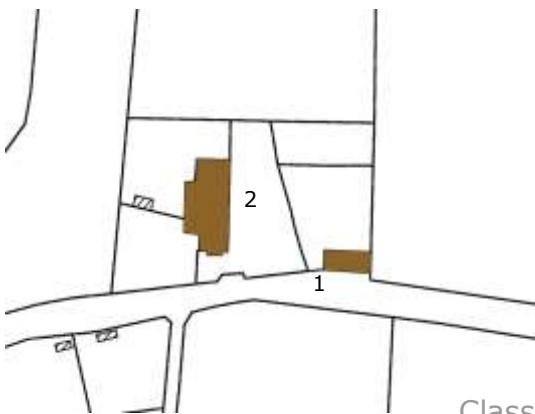
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Sur le Tertre la ville danet

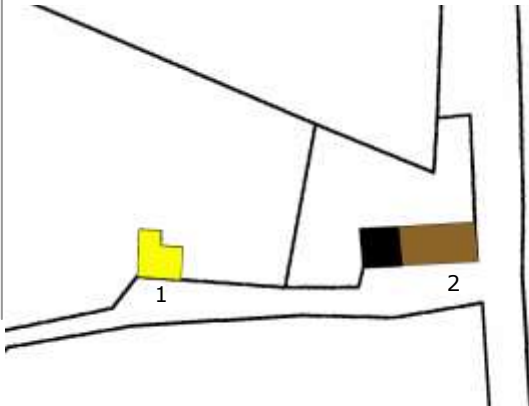
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Sur l'Île

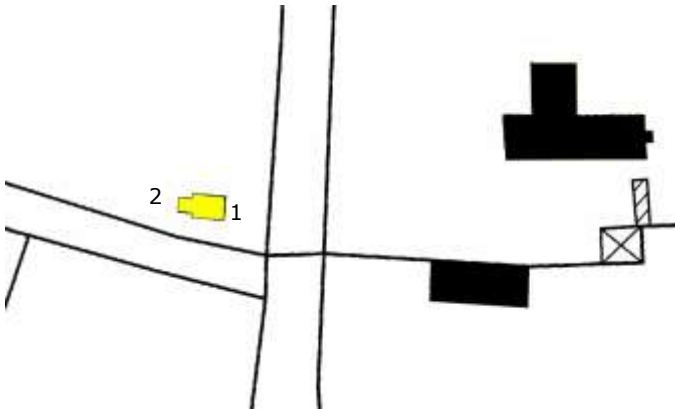
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2

Annexes

Critères de classification selon l'intérêt architectural

. Etude par bâtiment

Bâtiment retenu par l'association :

	EXCEPTIONNEL Note 4/5 - Unique ou rare - Antérieur à la Révolution - Richesse et volonté esthétique dans le décor et l'ornementation ; - Dans un état intact
	REMARQUABLE Note 4/5 - Ayant conservé son authenticité d'origine - Proportion et mise en œuvre de grande qualité
	Très intéressant Note 3,5/5 - Possédant un détail remarquable - Pouvant être remarquable si restauré
	Intéressant Note 3/5 - Remarquable transformé mais lisibilité conservée - Bâtiment du 19ème siècle au début du 20ème siècle non transformé - Respect des matériaux et proportions
	MOINDRE INTÉRÊT ARCHITECTURAL Note 2,5/5 - Bâtiment du 19ème au début 20^{ème} relativement intact - Qualité correcte - Pouvant être intéressant si restauré et mis en valeur

Bâtiment non retenu:

2/5	Architecture d'accompagnement de qualité médiocre (trop modifié)
1/5	Architecture neuve ayant un impact négatif sur le patrimoine
0/5	Élément défavorable

Critères Quantitatifs

Dans le bourg :

Chaque bâtiment du bourg fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le bourg est retenu si au moins 60% des bâtiments sont retenus (note /100).

Dans les villages :

Chaque bâtiment d'un village fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le village est retenu si au moins 50% des bâtiments sont retenus.

Au total, il faudra au minimum 40% de villages retenus (note /100).

Critères Qualitatifs

Seront pris en compte dans le repérage les éléments suivants (vision globale de la commune) :

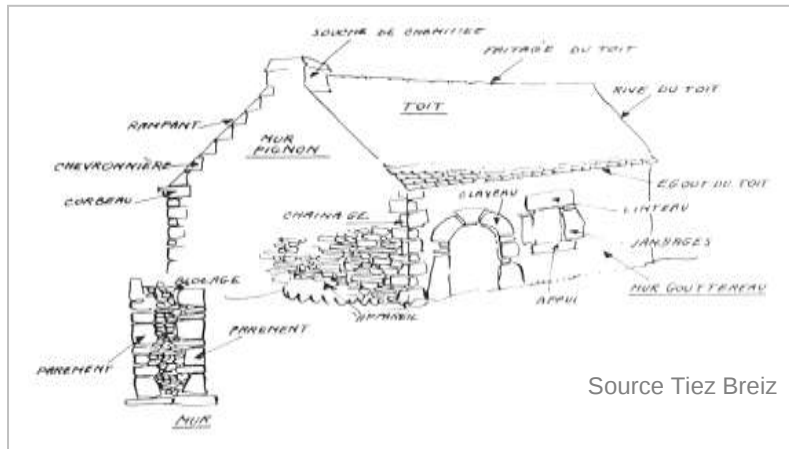
CRITERES	Notes
Harmonie de l'architecture	/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	/10
Une ambiance	/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	/30
TOTAL	/100

Note globale des critères quantitatifs et qualitatifs:

Calcul de la moyenne des trois notes (bourg, villages, critères qualitatifs)

Les prescriptions architecturales

Les travaux de restauration, d'aménagement ou d'agrandissement de bâtiments anciens doivent conserver le caractère architectural d'origine ou contribuer à le retrouver.



Un peu de vocabulaire

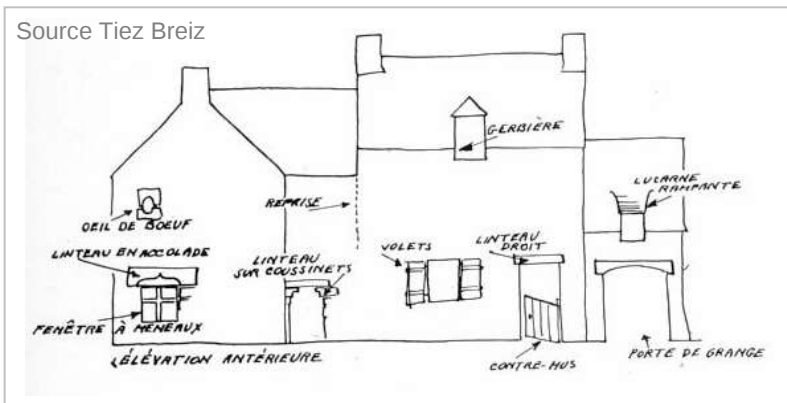
Réhabiliter : Travaux d'amélioration ou de mise en conformité des normes en vigueur (électricité, chauffage, etc.)

Restaurer : Rétablissement d'un bâtiment ancien dans son état d'origine ou réparer pour remettre en état.

Rénover : Remettre à neuf.

Conserver : Maintenir dans son état actuel.

Avant d'engager les travaux



Avant d'entreprendre les travaux, il faut mieux réfléchir à un plan d'ensemble en conservant les éléments constitutifs de la maison (matériaux, menuiserie, volume, proportion,...). Pour ceci, il est nécessaire d'observer la maison, et de repérer d'autres maisons de la même époque, en état d'origine pour servir de « modèle » mais aussi d'analyser les besoins et les faire « cadrer » avec cette maison à restaurer.

Pour cette réflexion des organismes existent pour vous accompagner : CAUE, Tiez Breiz, Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, les architectes conseillers des Conseils Généraux.

Quelques conseils généraux

LA TOITURE

Conserver la volumétrie et la pente d'origine ainsi que les matériaux traditionnels (une exception concerne les mesures provisoires et urgentes de sauvegarde réalisées par des bâches ou des tôles).

Dans le cas d'un alignement de bâtiments avec des hauteurs de toiture différentes, lors de travaux il faut garder ce décrochement et non aligner les faîtages.

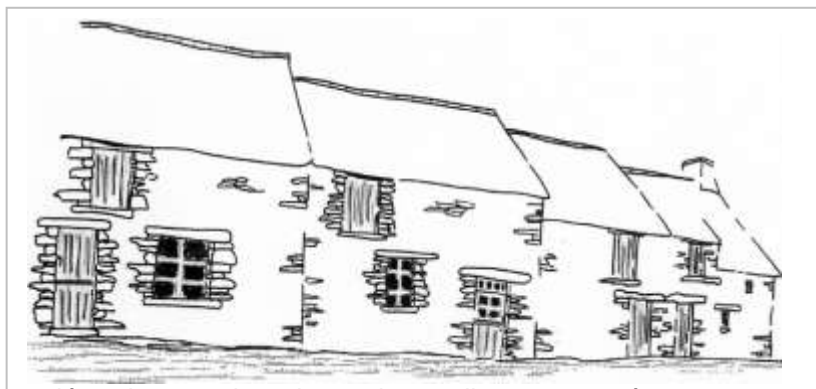
Les coyaux sont à conserver s'ils existent sur le bâtiment (pièce de bois rapportée en pied de chevron) car ils amènent un changement de pente à la partie basse du toit, servant à briser la force de l'eau de pluie.

Les ardoises seront choisies en fonction des traditions locales pour les bâtiments de même époque (dimension, couleur, modalité de pose).

Privilégier le faîtage en tuiles sans emboîtement et liée avec un mortier de chaux naturelle. Si un lignolet existe, conserver-le ainsi que les épis de faîtage.

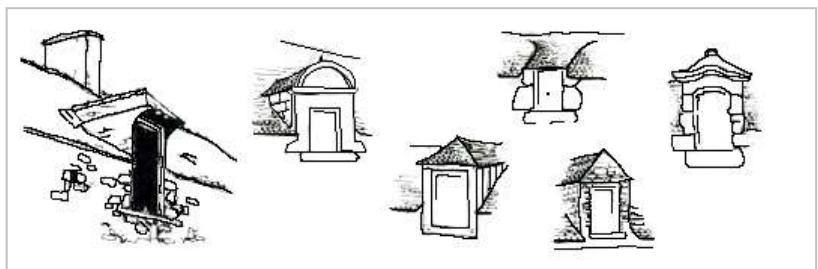
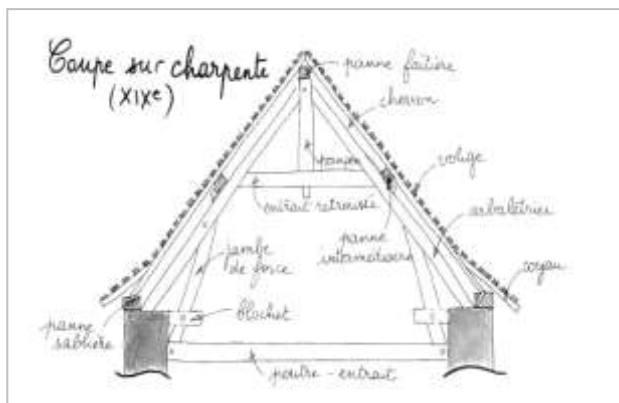
Conserver les lucarnes anciennes. S'il est nécessaire d'en créer, les réaliser à l'identique en se référant à celles du lieu et en tenant compte de l'équilibre de la façade. Compléter au besoin l'éclairage naturel par des châssis de toit plus hauts que larges, posés encastrés et de préférence sur le versant opposé à celui portant les lucarnes.

Les souches de cheminées : si elles sont en bon état, conserver et consolider les avec un mortier bâtard et garder les couronnements en matériaux locaux d'origine. S'il faut les enduire, choisir un mortier de la couleur de la façade.



Le décrochement des toitures de cet alignement est à conserver.

Vocabulaire
du toit



En Bretagne, les lucarnes se présentent sous différentes formes. Regarder celles des maisons anciennes qui vous entourent.

Différentes
maçonneries,
différents
jointoiements

Un
appareillage
en moellons
dont le
jointoiement
est
préférable



Un appareillage serré
nécessitant un léger
jointoiement



Un appareillage très
serré ne nécessitant
pas de jointoiement

Jointes ou
enduits à la
chaux
naturelle



Bâtiment
en terre

Les façades

Les matériaux de construction sont variés en Bretagne ce qui implique un savoir faire particulier pour la mise œuvre. Si une reprise de mur est nécessaire, utiliser le même matériau, dans les mêmes dimensions et avec des joints de même épaisseur que ceux d'origine.

RAVALEMENT : ENDUIT OU JOINT

Respecter la mise en oeuvre initiale en évitant de rendre apparente une maçonnerie prévue pour être enduite.

Les maçonneries à enduire : Les façades conçues pour être enduites présentent des encadrements de baies et des chaînages d'angle en saillie par rapport au nu de la maçonnerie. Eviter les surépaisseurs par rapport aux encadrements et chaînages. Préférer la finition talochée. Eviter la finition grattée provoquant une usure artificielle qui favorise l'accrochage des mousses et des salissures.

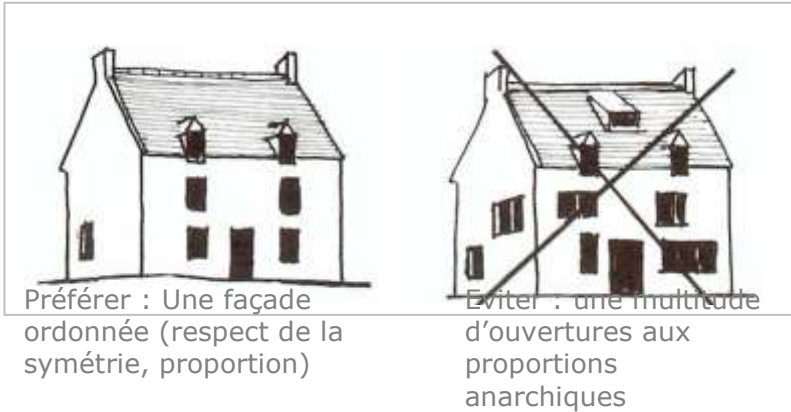
Les maçonneries à jointoyer : réaliser des joints pleins, au nu de la pierre (les joints creux favorisant les entrées d'eau dans les murs). Finition broyée/lissée.

Préparation de la maçonnerie: éviter le sablage et le lavage à haute pression, dangereux pour les pierres tendres, moulurées et pour les mortiers anciens. Préférer un broyage manuel à l'eau (sans pression) ou un sablage très léger n'attaquant pas la pierre. Ne jamais retailler la pierre.

Composition du mortier : n'utiliser que de la chaux naturelle (aérienne et hydraulique) et des sables de carrières ou similaires modernes. La couleur doit se rapprocher des mortiers d'origine. Le ciment est à proscrire.

Sur une maçonnerie en terre, les enduits au ciment qui présentent peu d'adhérence, sont aussi à proscrire totalement. Seuls les enduits à base de chaux aérienne, réalisés sans grillage et sans souci de trop grande rectitude sont adaptés au bâti de terre.

LES OUVERTURES



Une bonne restauration pour ce bâtiment du XVIII^{ème} siècle : la façade n'a pas été modifiée. Les ouvertures ont gardée leur proportion et pour éviter l'agrandissement ou la création d'ouvertures, des menuiseries d'un seul carreau ont été préférées.

Les ouvertures anciennes sont des rectangles en hauteur.

Si de nouvelles ouvertures sont indispensables, elles devront présenter des caractéristiques semblables à celles des ouvertures d'origine en respectant : les proportions et les dimensions (plus haute que large); la composition des façades ; les matériaux et leur finition (le béton, l'enduit ciment gris, les parements éclatés, les appuis saillants en ciment sont à proscrire).

Eviter de transformer la façade principale en accueillant de nouvelles ouvertures qui dénatureront la maison. Préférer leur création en pignon ou à l'arrière de la maison.

Sur les bâtiments en terre, les encadrements seront réalisés en bois par des « carrées » utilisées localement. Les reprises de murs seront effectuées avec une terre argileuse mélangée à de la balle d'avoine, de la paille courte, un peu de chaux, selon la technique observée sur les bâtiments existants. Eventuellement des rebouchages importants peuvent être réalisés par des briques enduites.

Les détails architecturaux comme les grilles sont à conserver.

Menuiserie
ancienne : porte
pleine en
assemblage de
planches



Menuiserie de
couleur bleu clair
avec une porte
d'un seul battant.
Menuiserie pleine
de la gerbière
Barreau à la
fenêtre



LES MENUISERIES

Les menuiseries anciennes :

Si les fenêtres, les portes et les contrevents sont trop vétustes pour être réparés, les menuiseries seront remplacées à l'identique, en bois, de préférence en essence du pays, en conservant la même disposition de vitrage qu'à l'origine sur l'ensemble du bâtiment (les matériaux plastiques, PVC ou aluminium sont à proscrire, ils sont prévus pour l'habitat neuf).

S'efforcer de garder une menuiserie différenciée pour la porte d'entrée (selon le modèle local).

Les contrevents et volets :

Les coffres de volets roulants extérieurs sont à proscrire. En absence de contrevents, préférer des volets intérieurs. Si des contrevents existaient, choisir un type local et en fonction de l'habitat (pas de standard, pas de Z, etc.).

La couleur :

Pour une maison ancienne, la peinture à l'huile est à préférer au vernis car elle nourrit et protège le bois.

Eviter le blanc pur, le vernis, les couleurs trop vives et préférer les couleurs traditionnelles utilisées dans le pays : vert, bleu, gris-vert, rouge lie de vin... Une astuce : observer la couleur des mousses sur les pierres de la maçonnerie, elle vous donnera une idée pour choisir la couleur des menuiseries.

LA VOLUMETRIE DE TOITURE

La forme du toit va dépendre du contexte bâti. De manière générale, on en distinguera deux :

- un contexte traditionnel homogène, le plus fréquent, dans lequel la nouvelle construction devra s'insérer, en reprenant la toiture de forme traditionnelle bretonne à deux versants symétriques et pignons.
- un contexte hétérogène. Il s'agit le plus souvent d'un bâti moins dense, avec une architecture sans unité prédominante où les formes sont plus libres.

La couverture en ardoise s'est systématisée, au XIX^{ème} siècle, en Finistère, remplaçant pour partie les couvertures en chaume.

Les toitures traditionnelles :

La toiture à deux pentes répond depuis toujours à des besoins :

-besoin technique ; sa forme est adaptée au matériau local, l'ardoise naturelle du pays, qui impose une pente minimum (42°).

-besoin climatique ; la maison est implantée de manière à ce que ce soit le pignon qui reçoive les intempéries. Cela est vrai surtout en milieu rural, lorsque la maison est isolée sur son terrain.



L'ardoise impose une pente minimum.



Le pignon est implanté de manière à recevoir les intempéries.



Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



Chaque nouvelle maison peut s'accrocher à une première, ou s'intégrer dans du bâti déjà existant.

De plus, ce système à deux versants symétriques et pignon droit favorise une bonne insertion urbaine : chaque maison peut s'accrocher à une première, ou s'insérer entre deux maisons pré-existantes.

Les toitures plus libres :

Dans certains cas, en dehors de site protégé, d'autres sortes de toitures peuvent être utilisées (géométrie complexe, croupes...)

Cependant, ce type de maison est consommateur d'espace, et s'isole des autres sans prendre en compte son environnement bâti.

De plus, il empêche une bonne insertion urbaine, contrairement aux maisons à pignon droit.

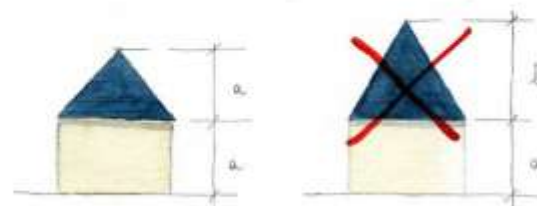
Enfin, il ne permet pas ou difficilement, les extensions.



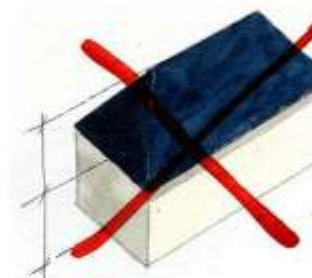
Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



La maison à croupe s'insère mal dans son environnement bâti, et modifie la silhouette homogène de la rue.



Les proportions murs-toit devront être respectées, afin de conserver une silhouette de la maison équilibrée.



Ces maisons à croupe ne sont pas représentatives de la maison traditionnelle bretonne

LA PIERRE OU L'ENDUIT

Une mode actuelle de la « pierre apparente » tend à vouloir rendre visible l'appareillage des maçonneries des façades. L'erreur est double. Techniquement, tout d'abord, quand la maçonnerie n'a pas été mise en œuvre dans ce but à l'origine de la construction, la mise à nu peut entraîner des désordres liés au ruissellement et à l'infiltration des eaux de pluie. Historiquement ensuite: le concepteur du bâtiment n'avait pas prévu la mise à nu de la maçonnerie lors de la construction; l'appareillage n'a donc pas été effectué avec le même soin que s'il avait dû être apparent.

Appareillages destinés à être enduits:

Maçonneries destinées à être enduites: moellons équarris sur une seule face en parement et non assisés.



appareillage de moellons équarris et non équarris, de toute taille et non assisés



appareillage de moellons de granite et pierres de schiste, non assisés



appareillage de gros et petits moellons, non équarris et non assisés

N.B.: Certains murs pourront éventuellement être rejointoyés, mais uniquement dans le cas d'ouvrages d'architecture rurale, ne nécessitant pas une étanchéité parfaite (murs de clôture, murs de grange, bâtiments secondaires)

Appareillage destiné à rester apparent:

Dans les cas très particuliers d'architecture ancienne des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les maçonneries devront être rejointoyées:

- 1)- les murs en pierres de taille, équarrées, avec des joints fins, et assisés, selon la mise en œuvre dite de grand appareil.
- 2)- les murs en moellons de granite équarris et assisés.
- 3)- les murs en pierres de schiste assisés.



appareillage en pierre de taille avec régulier



appareillage en moellons avec régulier



appareillage en pierre de taille régulier



appareillage en pierre de schiste assisé

Murs anciens à appareillage apparent :

- Les joints et le rejointoiment :

Les joints sont très importants dans l'aspect des maçonneries, et il faut veiller au bon état de ceux-ci.

S'ils nécessitent un rejointoiment, la meilleure façon d'avoir un résultat convenable est de se conformer aux joints anciens, contemporains à la construction, qui peuvent subsister sur le bâtiment.

Proscrire l'utilisation du ciment, et utiliser un mortier de chaux (chaux aérienne, ou chaux hydraulique naturelle NHL).

- Couleur et texture des joints :

Les joints comptent autant, dans l'aspect d'un mur, que les pierres. Il faut donc retrouver la consistance, l'épaisseur, la matière et la couleur la plus proche des joints anciens, et respecter les teintes de la pierre.

Pour cela, il conviendra d'utiliser des sables et un mortier en harmonie avec la pierre. Ce sont ces sables, et non des colorants artificiels, qui donneront sa teinte au mortier de chaux.



Joints fins affleurant le parement



La couleur du joint ne s'accorde pas avec celle de la pierre.



La couleur du joint est en harmonie avec celle de la pierre.

Murs anciens à enduire :

- Maçonneries destinées à être enduites :

Lorsque les encadrements de fenêtre ou de porte sont légèrement en saillie (2 ou 3 cm et plus), c'est que le reste du mur, en retrait par rapport à l'encadrement, était destiné à être enduit.



L'encadrement de la fenêtre est en saillie par rapport au reste du mur. Celui-ci était donc destiné à être enduit.

- Le contexte :

En milieu urbain, les façades sur rue en moellon sont nécessairement enduites, en harmonie avec les bâtiments mitoyens.

La façade arrière sera éventuellement laissée à nu, et rejointoyée pour assurer l'étanchéité.

Le pignon, quant à lui, souvent orienté face aux intempéries et, de plus, visible depuis la voie publique, sera enduit, de la même manière que la façade avant (même couleur et aspect).



La façade avant est enduite, ainsi que le pignon. Accord avec le bâti environnant.



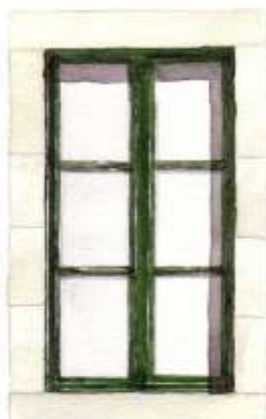
La façade arrière pourra éventuellement être rejointoyée.

LES MENUISERIES

Le type et le dessin des menuiseries dépendent du caractère et de la typologie du bâtiment, et ce sont elles qui vont contribuer à donner une vision homogène à l'ensemble d'une façade. Elles font en effet partie de l'architecture, au même titre que les autres parties de la maison.



Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en bois peint.



Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en alu peint.



2 vantaux, à profilé épais en plastique blanc. À éviter.



1 seul vantail à profil épais en plastique blanc. À éviter.

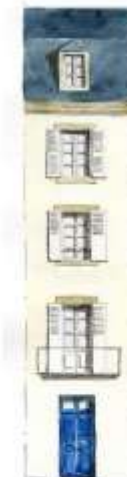
Réhabilitation:

Les menuiseries (portes, fenêtres ou volets) contribuent à l'image du patrimoine local et à la qualité de détail des façades. Il s'agit alors de conserver au maximum ces menuiseries, tout en sachant qu'il est toujours préférable de les réparer pour les conserver, que de les remplacer. Toute menuiserie bois est restaurable.

Ensuite, si leur remplacement est inévitable, l'emploi du bois et la reprise des dessins traditionnels sont indispensables au maintien du caractère du bâtiment.

Les fenêtres:

Sa forme (profils, vantaux, carreaux) a été dessinée selon un modèle de l'architecture des XVI^{ème}, XVII^{ème}, XVIII^{ème}, ou XIX^{ème} siècles. Il s'agit alors de conserver l'aspect de la fenêtre, tel que le maître d'ouvrage l'a voulu. Elles seront donc conservées, dans la mesure du possible, ou remplacées à l'identique, avec le même matériau (le bois) et le même dessin.



Les menuiseries contribuent à l'image et à la qualité de détail des façades.



Type de fenêtre de la fin du XVII^{ème} siècle.



Type de fenêtre du XVIII^{ème} siècle.

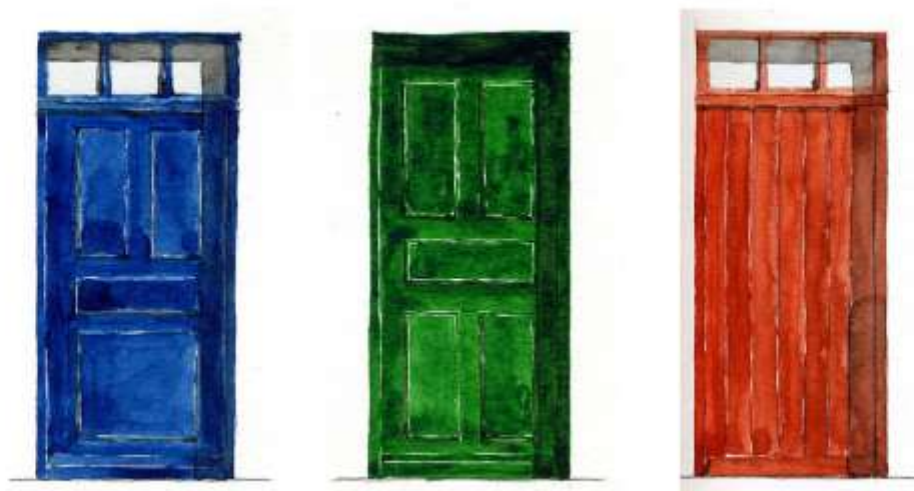


Les portes:

Elles représentent une image très forte, constituant un élément symbolique très important de la façade. De la même manière que les fenêtres, elles seront conservées ou remplacées à l'identique. Si ce remplacement est nécessaire, s'inspirer au maximum de la sobriété des exemples traditionnels.

Leur dessin sera simple, sobre, préférablement pleines et en harmonie avec les autres menuiseries de la façade.

Elles seront en bois peint (quelques cas tolèrent l'alu peint), mais en aucun cas en plastique, qui limite fortement le choix des couleurs. De plus, pour des raisons de conformité à des traditions architecturales historiques de protection par peinture, la mode du bois naturel, du bois verni, ou de la lasure naturelle est à proscrire.



EXEMPLES DE PORTES A REPRODUIRE OU A CONSERVER



volets persiennés, utilisés pour les étages.

volets semi-persiennés

volets pleins classiques utilisées pour le rez-de-chaussée.

Les volets:

Ils participent tout autant que les fenêtres et les portes à l'animation et à l'expression des couleurs de la façade. Leur suppression causerait un appauvrissement de l'aspect du bâtiment.

Ils seront donc maintenus ou restitués en bois peint, au même titre que les menuiseries anciennes, sans ajout de barres ou écharpes.

Le PVC est là encore proscrit, car, de la même manière que pour la porte, l'aspect plastique sur une trop grande surface n'est pas souhaitable. De plus, cette matière plastique n'offre que très peu de couleurs, dont le blanc, utilisé dans la majorité des cas, qui ne se fondra pas avec les autres menuiseries si celles-ci sont peintes... car ce sont effet les menuiseries qui donnent sa couleur à la façade.

Raison technique et esthétique de l'application d'un enduit:

Il protège des entrées des eaux dans le mur et est donc nécessaire à la préservation des maçonneries. Il est, en quelque sorte, l'«imperméable de la maison». De plus, il participe à la mise en valeur de l'architecture.

Composition des enduits:

-La chaux (hydraulique ou aérienne) sert de liant.

-Les sables (ou les agrégats) constituent l'ossature de l'enduit. Ce sont eux, aussi, qui colorent l'enduit et lui donnent son aspect final.

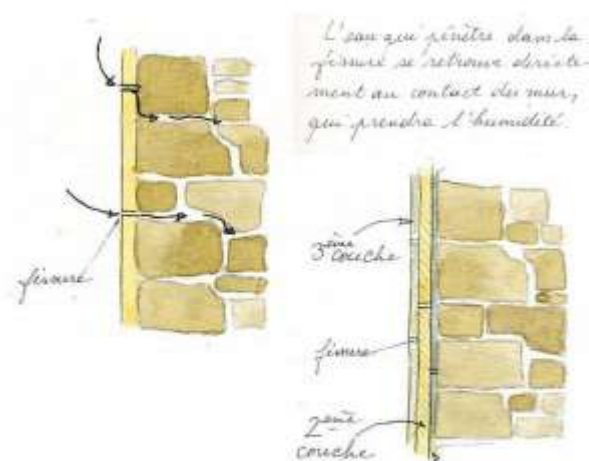
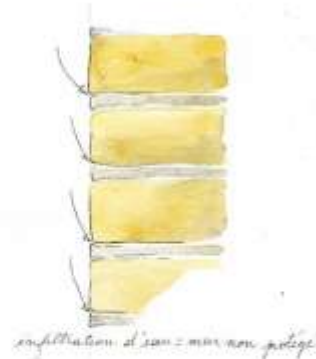
L'utilisation de la chaux comme liant est à privilégier par rapport au ciment. En effet, les enduits à base de ciment sont à proscrire: ils sont trop étanches et emprisonnent l'humidité dans le mur, accélérant sa dégradation. Un mur doit pouvoir «respirer», c'est pourquoi on préconisera un enduit à la chaux.

Privilégier les enduits en plusieurs passes:

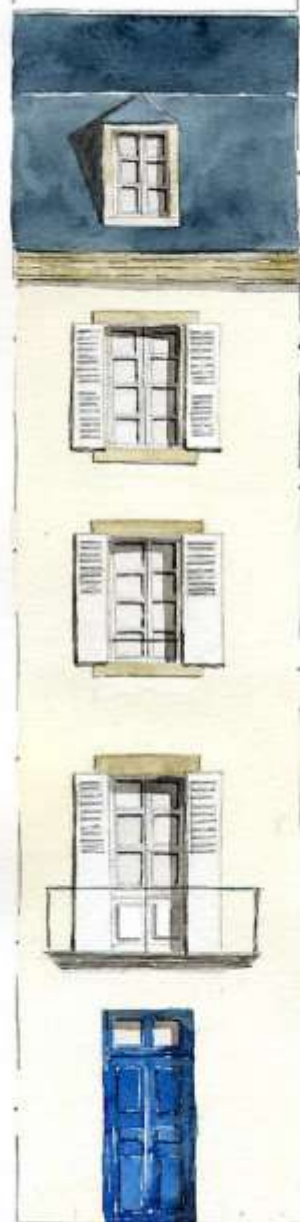
Pour qu'un enduit soit durable et efficace, la technique d'enduisage en plusieurs passes se révèle la meilleure solution. Elle se fait en trois couches:

- le gobetis: sous-enduit qui assure l'accrochage au support.
- le corps d'enduit: pour obtenir une surface plane, qui recevra la couche de finition.
- la couche de finition, avec du sable très fin tamisé, qui assure la protection et la décoration des murs.

Pour plus d'informations, il existe un Document Technique Unifié (DTU 26.1), qui détaille la mise en oeuvre de la chaux.



Dans un enduit en trois passes, l'eau ne peut s'infiltrer, car les éventuelles fissures dues au retrait lors du séchage, ne sont jamais en superposition.



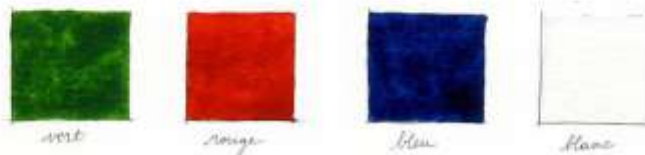
La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.





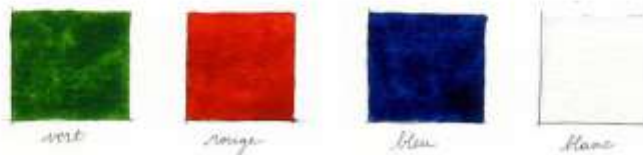
La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



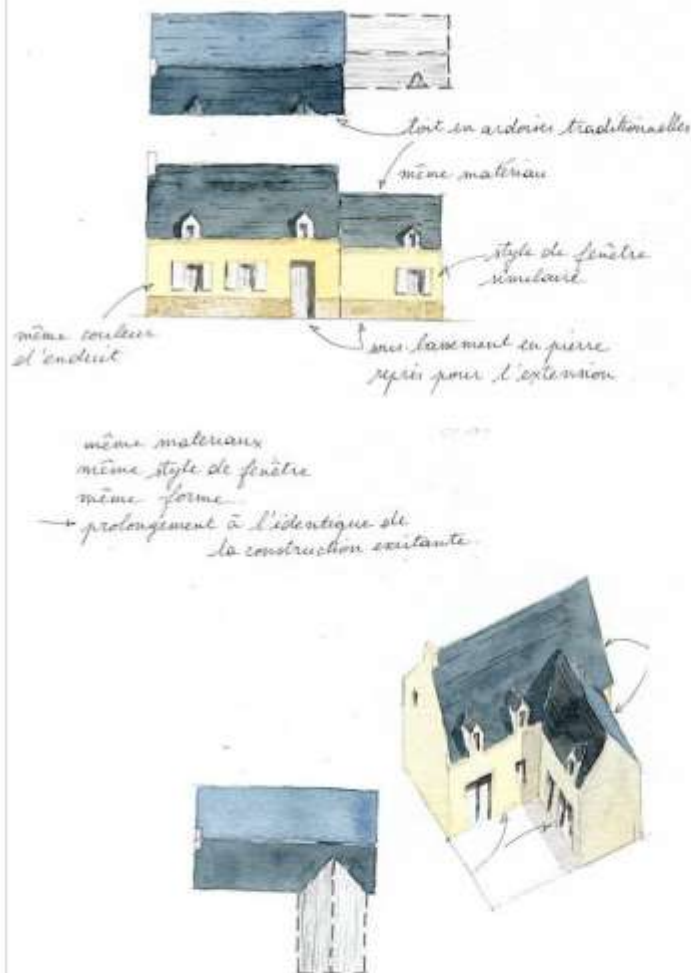
Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.



LES EXTENSIONS - SURELEVATIONS

Il s'agit d'ouvrages constituant un volume à part entière, rajouté à l'habitation existante. Sa réalisation ne devra pas détruire le caractère original du bâtiment principal. Elle doit s'harmoniser avec le bâtiment existant et tenir compte de la typologie architecturale de la construction à laquelle elle se rajoute. Dans tous les cas, elle devra présenter des dimensions largement inférieures à celles du bâti principal.

Il existe deux grandes manières d'aborder un projet d'extension ou de surélévation: - en continuité avec l'architecture existante.
- en contraste avec l'architecture existante.



La continuité:

L'extension peut être conçue comme le prolongement «à l'identique» de la construction existante pour affirmer une continuité entre la maison et l'extension. Pour cela, on utilisera les mêmes formes, les mêmes matériaux et les mêmes couleurs, afin d'obtenir une composition uniforme, ou bâtiment unitaire.

Le contraste:

L'extension peut être projetée dans le but d'affirmer un contraste, d'établir un «dialogue» architectural complémentaire avec le bâtiment existant.

L'emploi de matériaux, de formes et de choix constructifs différents de ceux utilisés pour la construction existante devra être réfléchi, afin que le nouveau bâtiment (l'association du bâtiment initial et de l'extension) s'intègre à son environnement.

Ce type d'intégration d'un volume d'expression contemporaine en contraste avec le bâtiment existant est particulièrement délicat, et il est fortement conseillé de faire appel à un architecte.

projet d'extension à Plounevez-Lochrist.
Architectes: Pabst et Pantz
On distingue très bien la forme caractéristique de la maison bretonne et son ajout contemporain.



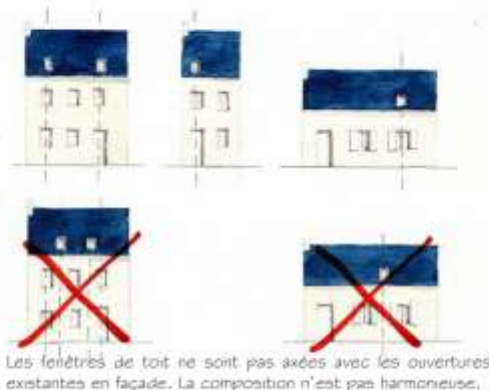
LES FENÊTRES DE TOIT

Aménager les combles d'une maison est souvent l'occasion de l'agrandir d'une ou plusieurs pièces.

Les fenêtres de toit sont des éléments qui participeront entièrement à l'architecture de la maison, et leur installation, comme toute modification de menuiserie ou d'enduit, aura un impact sur l'aspect extérieur du bâtiment. Elles devront donc participer à la composition de la façade.

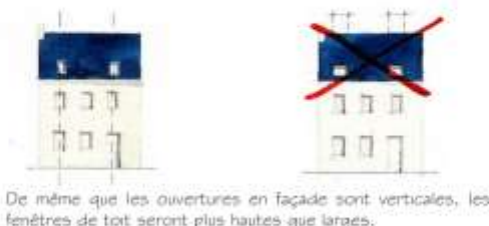
Fenêtres axées:

Participant à la composition de la façade, les fenêtres de toit doivent être pensées en fonction des autres ouvertures existantes en façade. Elles seront donc axées par rapport à celles-ci.



Formes verticales:

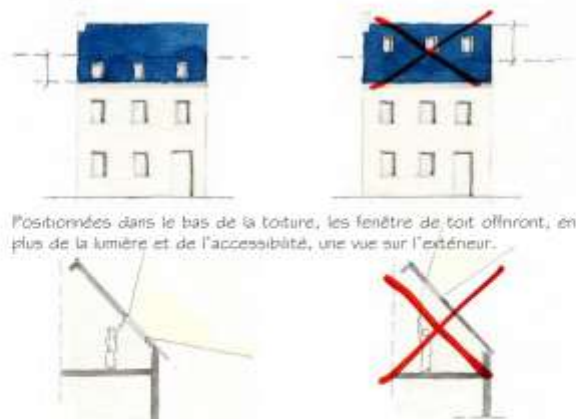
Privilégier les formes verticales: A l'image des ouvertures en façade, les fenêtres de toit devront être plus hautes que larges d'au moins 20 cm.



Position en toiture:

Si la fenêtre de toit fait entrer la lumière dans la pièce, elle doit également ouvrir la maison sur le paysage.

Pour cela, privilégier les fenêtres de toit en partie basse de la toiture.



Encastrement:

Les fenêtres de toit doivent être intégrées de façon discrète dans la couverture. Elles devront donc être encadrées de façon à ce que le vitrage soit placé au nu de l'ardoise.



Pour une bonne intégration dans la toiture, les fenêtres de toit devront se trouver au nu de l'ardoise.

Distinction toit-mur:

Dans l'architecture traditionnelle, il est nécessaire de distinguer le toit des murs, tant en matériau qu'en couleur. C'est pour cela que les ouvertures assimilant fenêtre en façade et fenêtre de toit dans le même ensemble ne répondent pas à cette volonté de distinction.



Ce style de fenêtre pourra être remplacé par 2 fenêtres distinctes (1 dans la couverture et 1 dans la façade), ou par une fenêtre soit entièrement en façade soit entièrement en couverture.

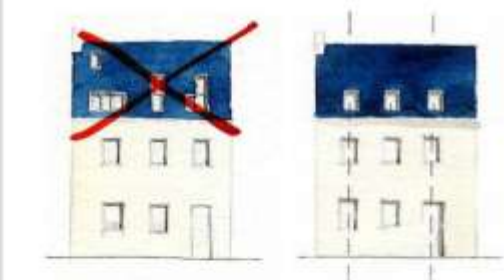
Les pleins et les vides:

De même que dans la composition d'une façade, les pleins sont plus importants que les vides. Les fenêtres de toit occuperont donc nettement moins de surface que la toiture ardoisée et on évitera leur multiplication.

Il s'agit de trouver un équilibre et de bien considérer le besoin et la quantité de lumière désirée.

Les fenêtres de toit seront installées de façon ponctuelle, espacées et en nombre raisonnable.

Le besoin ou de l'envie particulière d'une grande quantité de lumière (atelier de peinture), peut amener à la création d'une verrière.



Multipier les fenêtres de toit peut nuire à la composition extérieure de la maison. Elles devront être installées selon les règles précitées (axées, verticales, en partie basse...) et en nombre raisonnable... à moins de projeter une verrière, qui elle, sera réfléchi en tant que telle.

ADRESSES UTILES

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE D'ILLE ET VILAINE

Hôtel de Blossac 6 rue du Chapitre
CS 24405 - 35044 Rennes Cedex
Tél. 02 99 29 67 60
Fax. 02 99 29 67 61
Mail. sdap.ille-et-vilaine@culture.gouv.fr

CAU 35 (Conseil en Architecture et Urbanisme)

1, avenue de la Préfecture
35042 Rennes Cedex
Tél. 02 99 02 40 86
Mail : CAU35@ille-et-vilaine.fr

TIEZ BREIZ Maisons paysannes de Bretagne

10 rue du Général Nicolet
35 200 RENNES
Tél. 02 99 53 53 03
Fax. 02 99 32 19 39
Mail : tiez-breiz@tiscali.fr
Site : www.tiez-breiz.org

FONDATION DU PATRIMOINE

7, Blvd Solférino BP 90714
35 007 Rennes Cedex
Tél. 02 99 030 62 30
Fax. 02 99 31 40 45
Mail. Delegation-bretagne@fondation-patrimoine.com

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE

283 avenue du Général Patton
CS 21101 35711 Rennes Cedex 7
Tél. 02 22 93 98 12
Mail. valorisation.patrimoine@bretagne.bzh

Adresses utiles et Remerciements

REMERCIEMENTS

A :

- M. Alain Lefeuvre, maire ;
- M. Didier Guérin (1^{er} adjoint en charge de l'environnement, de la voirie et du matériel) ;
- Mme Marie-Françoise Chevillon (2^e adjointe, déléguée au CCAS, aux finances et à la communication) ;
- M. Patrick Haupas (3^e adjoint, chargé des équipements publics, des bâtiments, du patrimoine et du camping) ;
- Mme Elise Joscht (4^{ème} adjointe)
- Mme Bénédicte Harostéguy, secrétaire générale de mairie pour leur accueil et leur aide précieuse.

Aux habitants de la commune pour leur accueil.

- Etude du service régional de l'inventaire Bretagne, Le patrimoine de Paimpont *patrimoine.region-bretagne.fr*

Documents d'archives

Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Paimpont, par Naylies géomètre en chef, 1823, échelle 1/10000e (A. D. d'Ille-et-Vilaine : 3 P 5438). Archives départementales d'Ille et Vilaine: www.archives.cotesdarmor.fr (archives en ligne)
Plan général de la forest de Bressilien située dans la paroisse de Paimpont, carte de 1727. (Mairie de Paimpont).
Carte de la France, feuille 129, Rennes, plan réalisé sous la direction de César-François Cassini de Thury, levé vers 1783 à l'échelle de 1 ligne pour 100 toises [environ 1/86 400].

Bibliographie

- INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE. Région Bretagne. **Paimpont**, par Isabelle BARBEDOR. Rennes : Association pour l'Inventaire Bretagne, 1991. (Parcours du Patrimoine ; Ille-et-Vilaine).
- BORIE. **Statistique du département d'Ille-et-Vilaine** . Paris, Imprimerie des Sourds-muets, 1800.
- BOURGIN, Hubert et Georges. **L'industrie sidérurgique en France au début de la Révolution** . Paris, Imprimerie Nationale, 1920.
- POTIER DE COURCY, Pol. **De Rennes à Brest et à Saint-Malo. Itinéraire descriptif et historique** . Paris, Hachette, 1864.
- DANAIS, Jacques. **Contre-Révolution dans le district de Montfort-sur-Meu de 1790 à 1795** . Maîtrise de lettres, Université de Haute-Bretagne, 1977.
- DELALANDE, H. **Guide du touriste dans la forêt de Paimpont** . Rennes, Bahun-Rault, éd. 1926.
- E.D.V. **Guide historique et statistique du département d'Ille-et-Vilaine** . Rennes, Landais et Oberthur, 1847.
- GEFFROY, Gustave. **La Bretagne** . Paris, Hachette, 1905.
- GERVY, Louis. **Un grand pèlerinage et un charmant pays** . Vannes, Lafolye frères, 1907.
- **Guide pittoresque du voyageur en France, département d'Ille-et-Vilaine** . Paris, Firmin-Didot frères, 1829-1830.
- GUILLLOTIN DE CORSON, Abbé. **Le registre de Concoret. Mémoires d'un prêtre réfractaire pendant la terreur** . Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1853.
- LE BARS, François. **La vente des biens nationaux dans le district de Montfort** . Maîtrise de lettres, Université de Haute Bretagne, 1976.
- PUZENAT, L. **La sidérurgie armoricaine**. Rennes, imprimerie de l'Ouest-Eclair, 1939.
- REGNIER DE SAINT AIGNAN, E. **Les mystères de Brocéliande**. Rennes, imprimerie de Ouest-Eclair, 1927.
- OGEE, Jean-Baptiste. **Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne**. Rennes, Deniel, 1853.
- **Le Patrimoine des Communes d'Ille-et-Vilaine**, Paris : Flohic Editions, 2000. (Collection Le Patrimoine des Communes de France).
- BANÉAT, Paul. **Le Département d'Ille-et-Vilaine...** Rennes : Librairie Moderne J. Larcher, 1927-1929, 4 vol.
t. 3, p. 28-42
- ORAIN, Adolphe. **Petite géographie pittoresque de l'Ille-et-Vilaine...** Rennes : P. Dubois Libraire-Editeur, 1884. p. 183
- OGÉE, Jean-Baptiste. **Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne**. nle éd. [1778-1780] rev. et augm. Rennes : Molliex, 1845.
t. 2, p. 257-259
- BRIARD, Jacques, CHEDEVILLE, André, DUPUY, Roger et al. LEBRUN, François (dir.). **L'Ille-et-Vilaine des origines à nos jours**. Saint-Jean-d'Angély : Ed. Bordessoules, 1984. p. 194, 335-337
- SAMSON, Jeanine. **L'Ille-et-Vilaine à tire d'aile**. Saint-Jean-de-Braye : Imprimerie Nouvelle, 1996.p. 60-64
- EALET, Jacky, GOUNEAU, Lucien, GRUEL, Sylvie, LARCHER, Guy. **Le pays de Brocéliande**. Rennes : A. Sutton, 1994, 128 p. (Mémoire en images).
- EALET, Jacky, LARCHER, Guy, **Paimpont en Brocéliande**, Editions les oiseaux de paiers, 2015 , 485 p.

Périodiques

- ANGER, Abbé. **Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt** . In : *Bull. et Mém. de la Soc. Archéol. départ. d'Ille-et-Vilaine*.t. 39, 1ère partie, 1909.
- BOURDE DE LA ROGERIE, Henri. **Liste des objets mobiliers classés comme monuments historiques en Ille-et-Vilaine** . In : *Bull. Mém. de la Soc. Archéol. d'Ille-et-Vilaine*.
t. 50, 1923
- COUPET, J. **Etude documentaire de l'industrie en Ille-et-Vilaine** . In : *Revue de Bretagne* .
t. 1, 1909
- DUVAL, André. **Les Forges de Paimpont** . In : *les cahiers de l'Iroise* .
n°1, 1959
- GILBERT, Max. **Menhirs et dolmens dans le nord-est de la Bretagne** . Guernesey, Guernesey Press & Cie Ltd, 1964.
- LA BORDERIE, M.A. de. **Choix de documents inédits sur le règne de la duchesse Anne de Bretagne 1488-1490**.
t. 6, 1868.
- LA MONNERAYE, Charles de. **Géographie ancienne et historique de la péninsule armoricaine** . In : *Bull. Archéol. Ass. Bretonne* , 1883.
- MOLLAT, G. **Etudes et documents sur l'histoire de Bretagne XIIIe-XVIe siècles**). In : *Annales de Bretagne*.
t. 26, 1910-1911
- RIPARTZ, Sigismond. **Thélouet**. In : *Revue de Bretagne et de Vendée*, 20e année, 1876.

Table des matières

Le label	1
Le Label	1
L'attribution du Label à Paimpont	2
 La commune de Paimpont	 3
Localisation	4
Paimpont	5
Un mot d'histoire	6
 Le paysage de Paimpont	 10
Caractéristiques : le sous-sol, le relief, l'eau	11
Types de paysages : la forêt	12
Types de paysages : clairières, milieux humides, tourbières, landes	13
Le paysage aménagé	14
<i>Carte</i>	14
<i>Croix, chapelles, grotte</i>	15
<i>Fontaines, Moulins à eau, ponts, digue, quais, blockhaus</i>	16
<i>Les forges</i>	17
<i>Les voies de communications</i>	18

Le bourg de Paimpont	19
Caractéristiques : Implantation et voies de communication	20
Schéma urbain : Composition et évolution	21
Les éléments architecturaux majeurs	22
Typologie du bâti	25
Détails et décors architecturaux autour de la maçonnerie, toiture, ouvertures	27
Environnement paysager	28
 Les villages de Paimpont	 29
Implantation et morphologie	30
La construction de l'habitat rural	31
Typologie du bâti par époque de construction	32
Typologie du bâti par usage – Château de chasse	33
Typologie du bâti par usage – Maison de garde forestier	34
Typologie du bâti par usage- Manoir	35
Typologie du bâti par usage – bâti industriel et commercial	36
Typologie du bâti par usage – Ferme	37
Typologie du bâti par usage- Bâtiments publics	38
Détails et décors architecturaux autour de la maçonnerie	39
Détails et décors architecturaux autour des ouvertures	40
Le patrimoine domestique	41
Les abords de l'habitat	42
 Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager	 43
Les mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysage	44
Développement touristique	45

Le bilan du Comité Technique et Scientifique du Label	46
La qualité du patrimoine bâti du bourg	47
- <i>Bilan chiffré</i>	47
La qualité du patrimoine bâti des villages	48
- <i>Bilan chiffré</i>	48
- <i>Classement des villages</i>	49
Les critères qualitatifs	51
<i>La note globale</i>	52
<i>L'état du bâti ; Les outils de sauvegarde du patrimoine bâti; La mise en valeur du patrimoine</i>	53
<i>Travaux : exemples à éviter</i>	54
<i>Travaux : exemples de bonne restauration</i>	55
La qualité du patrimoine bâti du bourg	56
- <i>Bilan chiffré</i>	56
- <i>Aperçu du bâti</i>	57
La qualité du patrimoine bâti des villages	63
<i>Village exceptionnel</i>	63
. <i>Les Forges</i>	64
<i>Villages remarquables</i>	65
. <i>Brocéliande</i>	68
. <i>Le Bas Fourneau</i>	69
. <i>Le Chalet</i>	68
. <i>Le Pas du Houx</i>	69
. <i>Le Pavillon</i>	70
<i>Villages très intéressants</i>	71
. <i>Ergand</i>	72
. <i>La Corne de cerf</i>	73
. <i>La Coudre d'en haut</i>	74
. <i>La Ruisselée</i>	75
. <i>Le Gué</i>	76
. <i>Le Palais</i>	77
. <i>Les Rues Foulon</i>	78

<i>Villages intéressants</i>	79
. Beauvais	80
. Blanche Couronne	81
. Bonanenay	82
. Folle Pensée	83
. Guilguenois	84
. Hucheloup	87
. La Belle Arrivée	88
. La Brousse de Coganne	89
. La Cassière	90
. La Cour (nord canée)	91
. La Dube	92
. La Fenderie	93
. La Forge d'en Bas	94
. La Guette	95
. La Haute Sangle	96
. La Pelleterie	97
. La Prise de Comper	98
. La Secouette	99
. La Volée	100
. Le Bas du Tertre	101
. Le Brulis des Forges	102
. Le Gué des Moines	103
. Le Haut Fourneau	104
. Le Pont des Secret	105
. Les Forges de Telhouët	106
. Les Rues Gaspais	107
. Les Rues Bellay	108
. Les Rues d'en Haut	109
. Les Rues Jallu	110
. Les Ruisseaux	111

<i>Villages de moindre intérêt</i>	112
. Choucan	113
. Gaillarde	114
. La Basse Sangle	115
. La Chambre	116
. La Gelée	117
. La Maise Mare	118
. La Mare	119
. La Petite Métairie	120
. La Prise (Le cannée)	121
. La Sangle	122
. La Touche Guérin	123
. La Ville	124
. Le Breuil	125
. Le Brûlis de Telhouët	126
. Le Chêne Mellet	127
. Le Clos Rolland	128
. Le Gaubu	129
. Le Pâtis du Vieux Four	130
. Le Pertuis Néanti	131
. Le Ruisseau	132
. L'Épine	133
. Les Buttes	134
. Les Grande Chesnais	135
. Les Gués Houssais	136
. Les Hayes	137
. Les Rivières	138
. Les Rues Coudées	139
. Les Rues des Bois	140
. Les Rues L'Hermine	141
. L'Hyderho	142
. Lotepelois	143
. Moulin de Chatenay	144
. Roche Plate	145
. Saint Barthélémy	146
. Sur Le Tertre Le Canné	147
. Sur le Tertre Ville Danet	148
. Sur La Ville	149

Annexes

	150
Critères de classification du label	151
Les prescriptions architecturales	153
Adresses utiles et remerciements	168
Bibliographie	169
Table des matières	171